

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTREAL

LA PARTICIPIATION POLITIQUE DES FEMMES HAITIENNES

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE

PAR

GUERLINE TOUSSAINT

SEPTEMBRE 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Les premiers remerciements ont une nature plus personnelle. En effet, je tiens tout d'abord à remercier ma mère, Claudette Sainclair qui m'a donné la possibilité de venir au Québec, afin de parfaire mon éducation et connaître une vie meilleure. Cela peut sonner vraiment cliché, mais tellement réaliste. Je remercie particulièrement Frèdè Simard, mon amour, qui n'a cessé d'être mon pilier tout au long de ma rédaction. Tout le support, l'amour, la patience et les longues heures d'encouragement ont porté fruit. Merci d'être mon *fan* numéro 1. Tu ne pourras jamais savoir à quel point je te suis reconnaissante. Je t'admire. Je ne veux surtout pas oublier mes sœurs Peggy Nicolas et Myriam St-Clair, pour avoir joué aux gardiennes et surtout pour leur soutien indéfectible. Un grand merci à mes beaux-parents, Renée Bélanger et Alain Simard pour leur confiance en mes possibilités, leur générosité et leur chaleureux accueil.

Je ne saurais négliger feu Magalie Marcelin membre fondatrice de Kay Fanm, décédée dans le terrible tremblement de terre qui a ravagé Haïti en janvier 2010. Sans cette grande dame, je serais tombée dans le piège de la démagogie et le généralisme en abordant mon sujet d'étude. Je suis reconnaissante pour ses conseils circonspects et ses nombreuses pistes de réflexion. Que son âme repose en paix. Pour Yves Beauchemin, écrivain et ami de la famille, c'est une reconnaissance infinie que j'ai à son égard. Il a usé de patience et a su prendre le temps pour lire mon travail et voir à mes fautes

Je dédie ce mémoire à mon fils Sasha, mon ange, mon cadeau du ciel, ma vie.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
DÉDICACE.....	iii
RÉSUMÉ.....	vi
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE I</b>	
<b>CONSIDÉRATIONS PRIMAIRES.....</b>	<b>15</b>
1.1 Revue de la littérature.....	15
1.1.1 Documents généraux .....	16
1.1.2 Documents spécifiques .....	20
1.1.3 Synthèse.....	24
1.2 Cadre d’analyse et hypothèse .....	30
<b>CHAPITRE II</b>	
<b>FEMMES HAITIENNES ET SOCIALISATION.....</b>	<b>36</b>
2.1 Mouvement des femmes haïtiennes.....	36
2.1.1 Participation politique passée et présente des femmes haïtiennes.....	36
2.1.2 Mouvement féministe haïtien : pertinence des organisations de femmes.....	40
2.2 Socialisation : Implications des importants agents présents en Haïti .....	43
2.2.1 La famille : lieu par excellence de distinction sexiste entre les membres ..	44
2.2.1.1 Éducation des petites filles.....	44
2.2.1.2 Coopération des femmes haïtiennes dans leur assujettissement ....	46

2.3 Réaffirmations des inégalités dans l'école haïtienne.....	48
2.3.1 L'école primaire : Apprentissage de divers clivages .....	48
2.3.2 Le secondaire : féminisation de la formation professionnelle .....	49
2.3.3 L'université : lieu de tous les combats .....	51
2.4 Famille et école haïtienne ou la socialisation infériorisante des femmes .....	54
 <b>CHAPIRE III</b>	
<b>IDENTITÉ DES FEMMES HAITIENNES :</b>	
<b>ENTRE SOUMISSION ET DÉPENDANCE .....</b>	<b>58</b>
3.1 Quand la socialisation infériorise le genre .....	58
3.2 La culture définit l'identité.....	63
3.3 Sortir de l'invisibilité.....	67
3.3.1 Vers une identité reconnue et respectée.....	67
3.3.2 Pour une socialisation positive de l'identité des femmes haïtiennes .....	69
 <b>CHAPITRE IV</b>	
<b>CONSCIENCE DE SOI : AU-DELÀ DES FAUSSES REPRÉSENTATIONS.....</b>	<b>73</b>
4.1 Conscience de soi : l'appel au réveil .....	73
4.2 Paroles de femmes.....	76
 CONCLUSION.....	 86
APPENDICE A	
QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE FRANÇAIS .....	94
 APPENDICE B	
QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE CRÉOLE .....	96
 BIBLIOGRAPHIE .....	 98

## RÉSUMÉ

Les présentes conditions de vie en Haïti sont des plus désespérantes. Les drames politiques multiples, la violence croissante et la pauvreté sont à la source de graves problèmes sociaux. Pour les femmes haïtiennes, la situation est encore plus critique. Car, ces dernières doivent non seulement survivre à leur quotidien, mais elles doivent aussi faire face à l'oppression qu'incite leur genre. C'est donc à une aliénation double qu'elles font face. Le manque de ressources autant financières que sociales fait de cette aliénation un obstacle majeur que celles-ci doivent surmonter afin d'assurer leur intégrité de femmes. Cette intégrité passe notamment par une participation politique plus importante des femmes haïtiennes. Pour le moment, les femmes haïtiennes sont très peu présentes sur la scène politique. Car, elles ont d'énormes difficultés à surmonter afin d'y pénétrer. Les causes en sont multiples. Toutefois, une socialisation avilissante de leur identité de sexe et une carence importante de leur conscience de soi en seraient les principaux fondements. Dans ce travail, nous tenterons d'illustrer le contrecoup de la socialisation sur l'identité de sexe et de la conscience de soi chez les femmes haïtiennes. Ce qui est en cause dans ce mémoire n'est point de discourir sur les innombrables difficultés que les femmes haïtiennes connaissent. Ce n'est pas non plus une apologie du féminisme haïtien. Mais, c'est plutôt une interrogation sur la déficience de leur participation politique.

**Mots-clés :** FEMMES HAITIENNES- PARTICIPATION POLITIQUE- SOCIALISATION- CONSCIENCE DE SOI- IDENTITÉ DE SEXE- INVISIBILITÉ- SUBORDINATION

## INTRODUCTION

«Le temps serait venue de faire valoir les idées de la femme au dépend de celles de l'homme dont la faillite se consomme assez tumultueusement aujourd'hui » (André Breton).

Haïti est devenu un pays où le misérabilisme se cultive au quotidien. Sans tomber dans le mélodrame habituel, on peut affirmer que ce pays est menacé par la faillite à tous les niveaux qu'il soit politique, social ou économique. Au cours des dernières décennies, les Haïtiens, nationaux et ceux de la diaspora, ont impuissamment assisté à la dégradation de leur pays surnommé affectueusement la Perle des Antilles. Cette déchéance d'un des pays les plus pauvres de la planète n'étonne personne. Depuis son indépendance en 1804, le pays n'a jamais cessé de se battre pour survivre. Mais, les vingt dernières années furent les pires de son histoire. En effet, la population haïtienne, avec sa résignation légendaire, a subi les contrecoups de deux occupations, deux embargos et quatre coups d'État. Ces événements de nature quelque peu traumatisante ont profondément marqué la société haïtienne.

Par ailleurs, le pays fut le théâtre d'un défilement de quinze gouvernements différents qui, l'un après l'autre, ont échoué à l'élaboration d'un projet de nation rassembleur. Ils ont, par leur gestion égoïste et irresponsable, leur régime autoritaire, etc., contribué à faire d'Haïti l'un des pays les plus instables politiquement. De cette instabilité quelque peu chronique, divers problèmes ont émanés : violence, répression (accentuée selon le gouvernement en place), impunité, négation des droits de l'homme, misère, telles sont les problématiques avec lesquelles la majorité des Haïtiens doivent composer. Cela, c'est sans compter les nombreux retards qu'accumule le pays dans plusieurs domaines tels l'éducation, la santé, l'économie qui ne font qu'aggraver les conditions de vie de la population locale.

Toutefois, on ne peut pas oublier les multiples tentatives internationales qui ont été faites pour empêcher Haïti de sombrer complètement dans la misère. Néanmoins, ces essais

n'ont guère porté fruit. Force est de constater, que le pays le plus pauvre des Amériques cache en son sein un nombre incalculable d'organisations non gouvernementales (d'ONG). Comment expliquer une telle contradiction. À première vue, le manque de cohérence de ces organisations serait une première piste à explorer. En effet, les sujets de prédilection de ces ONG qui pullulent en Haïti se consacrent au microcrédit, à la prévention du VIH/Sida et aux droits des enfants. Ils mettent donc sur pied des projets qui touchent exclusivement à ces sujets. Cependant, malgré les bonnes intentions affichées (soulager la pauvreté en Haïti, améliorer et favoriser la santé publique, contribuer à l'avancement de l'éducation, etc.,) aucun des grands projets de développement mis en place n'ont abouti à une réelle amélioration des conditions de vie des Haïtiens.

De ce fait, il n'est pas étonnant d'entendre certaines têtes pensantes qualifier Haïti de cimetière de projets de coopération. En réalité, l'échec de ses projets s'explique assez facilement. Ces derniers visent la plupart du temps une clientèle bien spécifique et les munit de béquilles. De plus, ces projets sont pensés à court terme et ont peu de suivi dans le temps. Par ailleurs, la plupart d'entre eux sont inadaptés au contexte haïtien et répondent partiellement aux besoins d'une certaine couche sociale en laissant d'autres dans le néant. Les caractères discriminatoires, sectaires et réducteurs, peu respectueux des valeurs haïtiennes de ces projets conduisent les technocrates internationaux à amplifier l'indigence du peuple haïtien.

Quant aux tentatives nationales, les résultats de ces dernières ne sont guères plus réjouissants. Les gouvernements passés n'ont jamais pu mettre en place un plan de développement viable pour la population. Malgré quelques efforts notables, les dernières législatures n'ont pu enrayer l'insécurité grandissante qui sévit dans le pays. Ces dernières n'ont pas non plus pallié aux crises sociopolitiques récurrentes et encore moins promouvoir un État de droit. Bien au contraire, elles ont laissé, chacune à leur tour, une pauvreté grandissante ronger la population. La population s'est ainsi retrouvée d'une part, non seulement affamée, isolée dans sa misère, mais aussi sans l'accès nécessaire aux services essentiels de base (logement décent, eau potable, hôpital, etc.). Par ailleurs, la population s'est retrouvée confrontée à la hausse constante du coût de la vie. Ainsi, on retrouve une populace abattue qui

ne se préoccupe que de la gestion de la misère quotidienne. Déconnectée de la réalité, elle est incapable de se donner les moyens d'exiger les changements nécessaires pour la sortir du gouffre. Devant cette masse démoralisée, appauvrie, résignée, l'élite politique feint de l'ignorer sans trop savoir quels comportements adopter à son égard. Comment saurait-il en être autrement quand l'État haïtien est carrément dysfonctionnel dans son ensemble?

Cette dysfonction trouve sa source dans le système politique haïtien même. Ce système est composé de trois pouvoirs qui essayent chacun de s'imposer à sa manière. Il y a le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir exécutif est divisé en huit niveaux distincts. Il y a l'exécutif communal (Casec), l'exécutif municipal (Maires), l'exécutif départemental, l'exécutif interdépartemental, les délégués, le Conseil des ministres, la Primature et la Présidence. À ce dernier niveau, il y a le chef de l'État, le Président qui est élu pour cinq ans au suffrage universel direct à la majorité absolue. Cependant, il ne peut exercer deux mandats consécutifs. En cas de vacance, le Président de la Cour de cassation assure la présidence par intérim. Le Président a le pouvoir de choisir le chef du gouvernement, le Premier ministre. Au sein du pouvoir législatif, il y a les assemblées communales (ASEC), municipales, départementales et nationales. À ce niveau, c'est l'Assemblée nationale et le Sénat qui partagent le vrai pouvoir. On retrouve 82 députés à l'Assemblée nationale, qui sont eux aussi élus pour cinq ans au suffrage universel direct. On retrouve par ailleurs, 27 sénateurs dont le mandat de six ans est renouvelable par tiers à tous les deux ans et rééligible à vie. Il revient au pouvoir législatif d'énoncer et introduire les lois, ce qu'il peut faire la majeure partie du temps en concert avec le pouvoir exécutif, à l'initiative de ce dernier ou de façon autonome.<sup>1</sup> Toutefois, s'il y a un différend, la Constitution a prévu une commission, appelée Commission de conciliation pour trancher entre les deux pouvoirs.

Quant au pouvoir judiciaire, il est exercé par la Cour de cassation, les Cours d'Appel, les tribunaux de première instance, les tribunaux de paix et les tribunaux spéciaux. Bien que chaque pouvoir ait sa spécificité, son importance, ils restent souder l'un à l'autre grâce à la constitution. Ainsi, il doit y avoir entre les trois pouvoirs une interaction concertée afin

---

<sup>1</sup> *Constitution de la République d'Haïti 29 mars 1987*. Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps, 1991.

d'assurer la cohésion du système, la stabilité politique et le bon fonctionnement de l'État haïtien. Cependant, le consensus est rarement atteignable au sein de ces trois piliers de gouvernement. Ce manque d'articulation, de coordination entre ces trois pouvoirs rend toute gestion politique irréalisable dans ce pays. Ainsi, « c'est la faiblesse de ses structures constitutionnelles qui est à la base de nombreuses crises politiques et sociales en Haïti et empêche l'établissement d'une réelle démocratie».<sup>2</sup>

Cette difficulté d'établir la démocratie est aussi due au manque de direction politique. Il faut dire que la nature même du système des partis politiques fait concurrence à toute tentative de leadership sur la scène politique haïtienne. Ce système multipartiste se compose habituellement entre 30 à 60 partis politiques<sup>3</sup>. Parmi les plus populaires et représentés au Parlement, on retrouve Fanmi Lavalas (FL), le Mouvement National Chrétien, le Parti Ouvri Baryé (POB), Espace, Eskamp- Korega (EK) et l'Organisation de Peuple en Lutte (OPL). Ce dernier parti est le seul à avoir un programme politique défini et diffusé. Malgré ce grand nombre difficile à gérer, il n'est pas étonnant de voir émerger, d'une élection à l'autre, des dizaines de petits partis dans l'arène politique haïtien. Ces derniers sont «souvent pauvres, peu organisés, sous-financés et très personnalisés».<sup>4</sup> Ces conditions rendent l'existence de ces partis politiques provisoires. Ainsi, le parti le plus puissant et le plus durable, le plus supporté n'est pas celui qui a un programme politique mais bien celui dont le chef peut rallier le plus de monde à sa cause. C'est plus une question de popularité que de compétence. Cette lutte interminable à la puissance entre les partis a conduit bien des fois à la dissension, au chaos dans les coulisses du pouvoir haïtien.

Ici encore, la question du consensus revient de plus bel. Que ce soit au Sénat ou au parlement, il est rare qu'un vote arrive à voir le jour<sup>5</sup>. Une simple prise de décision peut devenir un exercice ardu voire impossible. Le manque de volonté, l'importance accrue de l'intérêt personnel face à l'intérêt de la nation, l'incapacité de faire des compromis de certains

<sup>2</sup> Hurbon, Laëneg, Pour une sociologie d'Haïti au XXIème : La démocratie introuvable. Paris : Éditions Karthala. 2001. p.18.

<sup>3</sup> Wentges, Taylor, «La classe politique : Parties and political instability in Haiti», *Fondation canadienne pour les Amériques (Focal)*, Ottawa, (mai 2000), p.3.

<sup>4</sup> *loc.cit.*,

<sup>5</sup> Delince, Kern. *Les forces politiques en Haïti*. Paris : Éditions Katharla. 1987. p 100.

parlementaires peuvent bloquer indéfiniment un vote. Il résulte souvent de cette situation chaotique un clientélisme politique insupportable, des alliances stratégiques entravantes, non profitables pour le pays et la corruption généralisée. Face à une misère grandissante, la perspective de l'argent facile attire de plus en plus de politiciens qui n'ont qu'une idée en tête, soit de profiter de leur position pour s'enrichir en dépit du tort qu'ils causent au pays. Malheureusement, ces individus sont loin d'être seuls. Ils se regroupent entre eux et forment ce que l'on appelle aujourd'hui en Haïti l'élite politique. Cette élite, promotrice de statut quo et de sectarisme politique contribue de par son comportement égoïste, à la marginalisation des plus démunis de la société haïtienne. Ainsi, plus de 200 ans après son indépendance, Haïti n'a toujours pas atteint l'espoir de ses pères fondateurs, soit un pays libre, démocratique où tous les hommes seraient égaux et unis dans la fraternité. Cette égalité tant prônée est loin d'être réalisée, surtout quand il est question des femmes haïtiennes.

En sol haïtien, les femmes représentent 51.8 %<sup>6</sup> de la population. Bien qu'elles soient majoritaires, elles font face à l'oppression, combattent la misère de façon plus acharnée que les hommes en plus de subir les tensions sociales et politiques qui sévissent en Haïti. Malgré toutes ces difficultés, elles contribuent à façonner l'économie haïtienne par leur courage et leur dévouement. Il faut dire qu'elles représentent 47,7%<sup>7</sup> des personnes actives. Comme elles sont 42%<sup>8</sup> les cheffes de ménage, elles ne font pas les difficiles quand il s'agit de choisir un métier pour subvenir aux besoins de leurs familles. Il faut aussi dire que «la nécessité pour ces femmes de travailler n'importe où, pour n'importe quelle rémunération, dans n'importe quelle condition les oblige à changer de secteurs d'activité, selon la conjoncture.»<sup>9</sup> Elles dominent le secteur informel en tant que marchandes, commerçantes, couturières, bonnes à tout faire, etc. Il faut dire que ces emplois ne sont pas très bien rémunérés. Ces métiers considérés comme étant au plus bas de la hiérarchie salariale représentent leurs principales sinon leurs seules sources de revenus. Dans le secteur des services sociaux, les femmes représentent 10,7 % de la main-d'œuvre. Dans la fonction publique où elles sont à 40,3 % et dans les autres secteurs

---

<sup>6</sup> Secrétariat d'État à la population. 1996. Port-au-Prince, Haïti.

<sup>7</sup> Données statistiques : Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI) 2000.

<sup>8</sup> *Id.*,

<sup>9</sup> Neptune Anglade, Mireille, «Les conférences internationales sur les femmes et leurs impacts en Haïti», Recherches féministes, vol. 8, n°1, 1995, p.171.

d'activités où elles représentent 6%<sup>10</sup> des effectifs, leur salaire est de 40 %<sup>11</sup> inférieur à celui des hommes pour un travail équivalent. De plus, «la condition duale du marché de l'emploi se manifeste par une ségrégation intra et inter professionnel qui les affecte particulièrement».<sup>12</sup>

Il résulte de cette situation une sous-estimation de leur travail et un manque de valorisation de leurs nombreuses contributions à la société haïtienne. De plus, l'inégalité d'accès et de contrôle aux ressources productives font de ces femmes des êtres exclus, surexploités, abusés et sous-représentés. Ces adversités contribuent à la féminisation de la pauvreté en Haïti. Cette dernière est aussi due au manque d'instruction des Haïtiennes. En effet 65,7%<sup>13</sup> des femmes haïtiennes sont illettrées. Ce chiffre s'explique par le fait que les filles rentrent à l'école de façon plus tardive que les garçons. En milieu rural, la situation est nettement plus accablante. Les enfants vont «souvent délaissé très tôt leurs études soit par manque de moyens familiaux, soit pour aider la famille (quête de l'eau, de bois, soins à accorder aux plus jeunes). Les fillettes sont normalement sacrifiées au profit des garçons».<sup>14</sup> Quand celles-ci peuvent finalement profiter d'une éducation, elles subiront diverses ségrégations qui n'auront pour effet que de les écarter des bancs d'école. Notamment, elles sont sujettes à de sévères discriminations quand elles tombent enceintes en jeune âge. Elles sont les premières à se faire renvoyer de l'école quand cela arrive. Les garçons, quant à eux, s'en tirent indemnes. Ils peuvent continuer leur éducation tout en faisant fi de leur responsabilité. Les filles se retrouvent livrées à elles-mêmes et doivent faire face seules à leur condition. Cela n'a rien de surprenant car, elles ont rarement accès à l'information concernant leurs droits reproductifs.

En Haïti, les femmes et les filles ne sont pas formées pour réclamer leurs droits, encore moins dans la négociation sexuelle. Elles sont aussi peu ou pas formées pour se munir de moyens de contraception. D'ailleurs, il n'y aurait que 13,2 %<sup>15</sup> de la population qui

<sup>10</sup> Bureau d'études TAG, Problématique de genre en Haïti, doc Mimeo, juin 2001.

<sup>11</sup> Magloire Ambroise, Danièle, «Les Haïtiennes dans la tourmente de la crise économique», *Nouvelles images d'Haïti*, n°15, Mars 2003, p.2.

<sup>12</sup> *loc. cit.*,

<sup>13</sup> Secrétariat d'État à la population. 1996. Port-au-Prince, Haïti.

<sup>14</sup> Neptune Anglade, Mireille. 1986. *loc. cit.*, p. 170.

<sup>15</sup> Secrétariat d'État à la population. 1996. Port-au-Prince, Haïti.

utiliserait des moyens de contraception, incluant le condom. Le pourcentage de femmes dans cet échantillon qui utilise des moyens de contraception serait très faible. L'inexistence de programme d'éducation sexuelle pour les jeunes filles d'âge scolaire, n'aide pas non plus. En Haïti, avec la pression des pairs, l'épiphénomène de l'inégalité des âges (où les partenaires masculins sont souvent deux à trois fois plus âgés), il n'est pas rare que les filles commencent leur vie sexuelle bien avant douze ans. À cette étape de leur vie, ces jeunes filles n'ont pas les moyens et ressources nécessaires pour prévenir les grossesses précoces et encore moins la transmission des ITS, VIH/Sida. Cela contribue à l'augmentation de la transmission de ces maladies chez les jeunes filles de 13 à 19 ans. Les femmes ne sont pas à oublier, en effet, 15%<sup>16</sup> des femmes sont séropositives. En ce sens, il est inquiétant de voir qu'il existe de plus en plus en Haïti une féminisation des transmissions de ces maladies.

Ceci dit, on ne peut intégralement imputer les grossesses précoces et la transmission des ITS, VIH/Sida qu'au manque d'éducation sexuelle. Il y a certes l'enjeu de la précarité économique, mais on ne peut laisser la question de la violence faite à ces femmes de côté. Selon une enquête de 1996 faite au pays, 70 %<sup>17</sup> de la population féminine aurait été victime de violence. Et ce, nonobstant la situation socioéconomique de ces femmes. Cette violence est à forte prépondérance sexuelle : viols, harcèlement, exploitation sexuelle, prostitution forcée de mineurs aussi jeunes que 7 ou 8 ans, qui s'intensifient en cas de conflits politique. La violence physique quant à elle fait ravage dans les ménages et dans les relations amoureuses. La violence que subissent les femmes est usuellement bien acceptée et généralisée dans la société haïtienne. Elle n'étonne ni n'ébranle personne. Il est difficile de dénoncer cette violence en Haïti. Ainsi, faute de moyens, de force pour dénoncer cette violence masculine, les femmes elles-mêmes s'y résignent, et s'y conforment et la justifient souvent. La plupart du temps, quand une femme se fait violer et qu'elle ose en parler, elle se retrouve sur le banc des accusés. On la pointe du doigt, l'accuse d'avoir, d'une quelconque façon, provoquer son viol. On s'attaque à son caractère, sa réputation afin de la faire sentir coupable et de la discréditer. Quand finalement une femme arrive à faire porter sa cause en cour, elle se retrouve alors devant des juges qui font tout pour banaliser le cas. Traumatisées, honteuses, ces femmes sont,

---

<sup>16</sup> Haïti, Enquête Morbidité, Mortalité et utilisation des services 2000, EMMUS III, 2003, Ministère de la Santé Publique et de la Population.

<sup>17</sup> Rapport CECI-SOFA, 2002, La violence faite aux femmes.

une fois encore, culpabilisées, victimes d'un système corrompu et sans vergogne. Et le vrai coupable s'en sort sans peine puisque ces fonctionnaires trouvent toujours des circonstances atténuantes à ces actes infectes que leurs congénères commettent. De plus, si par malheur la femme violée se retrouve enceinte, le droit pénal haïtien vient la punir en «s'opposant catégoriquement à son avortement».<sup>18</sup>

Comment peut-on rationaliser une telle façon de faire? Malheureusement, il faut avouer que le système juridique haïtien en est la cause. Ce système dérivant du droit romain, se fonde sur le Code Napoléon des années 1800, code civil qui était déjà désuet avant l'indépendance. Aujourd'hui, ce dernier est encore plus obsolète. Figé dans le temps, le Code civil haïtien ne prend pas en compte l'évolution de la société haïtienne ni sa réalité sociale contemporaine. Dans le cas des femmes haïtiennes, les lois du Code civil leur portent préjudice et occultent leurs réalités dans la société. Bien que dans les prescrits constitutionnels les hommes et les femmes sont égaux devant la loi, il n'en reste pas moins qu'il est fortement différent dans l'interprétation et la pratique des lois. Certaines de ses lois sont défavorables aux femmes et contribuent au maintien de certains stéréotypes dans la société haïtienne. Dans le cadre juridique haïtien, certains codes juridiques font carrément obstacles à l'émancipation des femmes. Certains articles quant à eux sont féroce­ment discriminatoires pour elles. Par exemple, dans le Code civil, le mariage légal seul est reconnu et confère certains avantages aux femmes mariées même si en Haïti, 56,8 %<sup>19</sup> des femmes sont impliquées dans le plasaj (concubinage). Le plasaj, fait référence à une union libre conclue sur un mode consensuel. Selon le droit coutumier, il implique une cohabitation permanente. Même s'il est reconnu socialement, légalement il n'a aucune valeur ce qui désavantage bien des femmes face à l'irresponsabilité des hommes haïtiens. Cette irresponsabilité se traduit dans les relations polygames que les hommes entretiennent. Bien que la polygamie soit dans les faits, illégale, elle est en Haïti, coutumière pour les hommes haïtiens. Ces derniers peuvent être impliqués dans différents types d'union en même temps et ce, sans aucun jugement. Les femmes quant à elles, doivent être monogames.

---

<sup>18</sup> Neptune Anglade, Mireille. 1986. *loc.cit.*, p.168.

<sup>19</sup> Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), *Éléments de la Condition et des Situations des Femmes en Haïti*, rapport 2006.

Certaines lois encore en vigueur en Haïti tendent à appuyer ces coutumes. En effet, toujours dans le Code civil<sup>20</sup>, il est écrit qu'une femme veuve ou divorcée doit attendre un an avant de contracter une nouvelle union. Cette condition n'est nullement imposée aux hommes. L'adultère, toléré chez les hommes, est criminalisé pour les femmes et implique des peines sévères pour celles-ci. En effet, un homme qui commet l'adultère, peut se voir imposer une amande «de 100 gourdes (actuellement 10 dollars canadiens) à 400 gourdes (40 dollars canadiens) et pour la femme, une sentence de trois mois à deux ans de prison. De plus, l'homme demeure excusable s'il tue sa femme ou le complice de celle-ci, surpris en flagrant délit d'adultère, tandis que la femme n'a aucune excuse».<sup>21</sup> Ce n'est qu'en 2005, que certains décrets ont amené des changements au niveau des lois. C'est grâce au combat soutenu des organisations de femmes qui ont fait en sorte que certaines lois rétrogrades qui portaient atteintes aux droits constitutionnels des femmes haïtiennes, ont été modifiées. Nombreuses sont les femmes haïtiennes qui prennent de plus en plus conscience de leurs droits grâce à ces organisations. Plusieurs d'entre elles savent qu'elles ont de nombreux droits politiques tels le droit de vote, le droit de se porter candidates aux élections municipales, législatives et présidentielles, le droit d'être protégées contre l'arbitraire policier et judiciaire, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté d'association et la liberté d'adhérer à n'importe quelle organisation socio-politique, syndicale et culturelle. Elles savent aussi qu'elles ont, toujours en vertu de la Constitution des droits civils inaliénables tels les droits de la liberté de circulation et d'établissement dans les neuf départements du pays, le droit au travail, à la santé, à l'instruction, à la liberté et sécurité de sa personne ainsi que le droit d'accéder à tous les emplois de la fonction publique haïtienne. Les femmes comprennent enfin que de par la constitution, l'État haïtien doit obligatoirement leur garantir le respect de ces droits et libertés dans un souci de d'équité et de justice pour tous. Pourtant, cet état des faits n'est pas simple à établir dans un pays qui fut régit plus souvent qu'à son tour par la dictature.

Haïti n'a aucune tradition de démocratie, ce qui peut parfois l'handicaper au niveau de ses moyens pour garantir aux femmes haïtiennes des conditions juridiques et une certaine participation politique et sociale exclues de contraintes. Malgré les faibles moyens de l'État,

<sup>20</sup> Manigat, Myrlande. *Traité de droit constitutionnel haïtien*, Vol. III. Port-au-Prince. Éditions Presses de l'imprimeur II. 2000. p.200.

<sup>21</sup> Neptune Anglade, Mireille. 1986. *loc.cit.*, p.168.

on peut mentionner quelques efforts faits pour soutenir les femmes, notamment en matière de violence. En juillet de 1981, Haïti a signé la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes. Mais cette signature, pourtant glorifiée par les groupes de femmes, la situation de ces dernières ne connût pas de grandes améliorations. Par ailleurs, les dirigeants d'Haïti décidèrent le 3 avril 1996 de ratifier la convention Belém do Pará. Cette convention est le seul traité en son genre destiné à combattre de façon spécifique la violence faite aux femmes. Cette signature ne fut certes pas un acte révolutionnaire pour les Haïtiennes. Toutefois, avec cette ratification, elles obtinrent enfin des dispositifs valides pour les accompagner dans leurs divers combats. Ces textes sont d'excellents instruments juridiques internationaux qui sont en eux-mêmes porteurs de changements. Cependant, ils sont toutefois peu ou pas respectés dans le système judiciaire haïtien. Cela pose la question de la compétence et de la volonté des cadres et juristes dans le domaine judiciaire. Bien que beaucoup d'entre eux connaissent l'existence de ces instruments, ils préfèrent encore de loin se référer au droit coutumier et aux « pratiques sociétales qui engendrent et perpétuent les comportements discriminatoires à l'égard des femmes »<sup>22</sup>. Ainsi, on peut déduire que le système juridique, sur lequel les hommes haïtiens ont la mainmise, est incapable de garantir les droits constitutionnels des femmes et de s'adapter aux exigences d'une société haïtienne constamment en mutation. Cette mainmise ne concerne pas que le domaine judiciaire, elle est présente dans tous les secteurs de la société et en politique, elle est encore plus visible. La domination des hommes dans le domaine politique ralentie considérablement l'engagement politique des femmes. De par leurs mentalités, leurs comportements, ces hommes s'accaparent le pouvoir politique et font en sorte de contrôler la prise de décision. Dès lors, on peut comprendre que le pourcentage des femmes haïtiennes qui investissent la scène politique soit vraiment bas.

Pourtant, ce fait n'a rien de singulier : « le système politique haïtien est globalement exclusiviste et n'a jamais véritablement encouragé la participation des larges couches majoritaires »<sup>23</sup> et encore moins celle des femmes. Comment expliquer une telle situation? Serait-ce parce que ces dernières seraient considérées comme des citoyennes de second ordre?

<sup>22</sup> MCFDF, les termes de la problématique du genre en Haïti, juillet 2006, p.8.

<sup>23</sup> Gilbert, Myrtha. *Lutte des femmes et luttes sociales en Haïti. Problématiques et perspectives*. Port-au-Prince : Édition Areytos. 2001. p. 85.

Cette présente allégation serait à prendre en considération, vu que les règles politiques et sociales qui ont constamment structuré le pays n'ont eu pour effet que d'écartier les femmes de la vie publique. Cela dit, peut-on considérer les femmes haïtiennes comme des citoyennes à part entière malgré leur absence de la scène politique et leur manque réelle de participation? Plus encore, ces femmes pourront-elle un jour jouir pleinement de leurs prérogatives?

Pour toute jouissance ou revendication de droits, les gens doivent nécessairement user de leur participation politique. Pour les femmes haïtiennes, la situation n'est point divergente. Dès lors, le problème se pose dans la manière d'approcher la question de la participation politique de ces femmes. C'est dans cette optique que nous nous interrogeons sur l'incapacité des femmes à se positionner dans l'espace public haïtien. Ce qui nous porte à nous demander si ces dernières possèdent les habiletés nécessaires pour vraiment investir la scène politique haïtienne. Plus encore, nous nous questionnons sur la manière d'assurer une représentation plus équitable des femmes haïtiennes tout en développant leur sens de la participation citoyenne. Mais la question qui nous intéresse par-dessus tout dans la présente activité s'énonce ainsi : Comment aborder la question de la participation politique des femmes haïtiennes?

Dans le cadre d'études en science politique, cette question est tout à fait de mise. Des problématiques comme celle des femmes haïtiennes et de leur participation à la vie publique demeurent essentiellement des questions d'actualité dans ce champ d'études. Par ailleurs, la science politique est un domaine très masculinisé. Il existe une forme de mise à l'écart des femmes dans ce secteur que nous trouvons surannée. Pourtant, ce fait n'est pas nouveau. Car, « la question de l'exclusion des femmes des droits politiques se situe à la racine même de la théorie et de la vie politique en vigueur depuis deux siècles ».<sup>24</sup> D'où l'importance pour nous, de traiter de cette question de participation. Par ce geste, nous croyons pouvoir donner de la visibilité à ce sujet. Pour nous, parler d'une chose, c'est nous assurer qu'elle ne soit pas oubliée. Mais, c'est aussi lui donner de la légitimité.

---

<sup>24</sup> Jost, Hans Ulrich, Monique Pavillon et François Valloton, (sous la dir.). *La politique des droits. : Citoyenneté et construction des genres au 19 et au 20 siècle*. Paris : Éditions KIMÉ. 1994. p. 9.

Ce travail sera divisé en trois thèmes distincts soient la socialisation, l'identité et la conscience de soi. À partir de ces derniers, nous essayerons de cerner leur influence sur la participation politique des femmes haïtiennes. Dans le premier chapitre, nous verrons de quelle façon la socialisation des Haïtiennes a renforcé leur statut d'infériorité. Cela dit, nous éviterons de tomber dans des considérations générales. Nous désirons présenter les éléments essentiels qui nous permettront de mieux comprendre leur absence de l'exercice du pouvoir politique. À partir du deuxième chapitre, nous nous intéresserons à l'identité comme fiche descriptive de l'individu. De ce fait, nous serons en mesure de tracer le portrait des femmes haïtiennes d'aujourd'hui. Le dernier chapitre explorera la conscience de soi. Il est clair pour nous que cette analyse ne sera que partielle. Car le concept de conscience de soi regroupe une multitude de facettes. Il serait impossible de toutes les traiter dans ce court travail. Par ailleurs, nous ne voulons en aucun cas nous empêtrer dans des considérations philosophiques. Nous souhaitons juste démontrer l'importance de ce concept et son utilité dans l'intégration des Haïtiennes dans les lieux de pouvoir.

Toujours dans le 3<sup>ème</sup> chapitre, nous présenterons un sondage que nous avons effectué auprès d'une dizaine de femmes haïtiennes. Cette enquête avait pour but de faire entendre la voix de ces femmes quant au sujet discuté dans ce travail. Des résultats obtenus, nous avons formés deux groupes différents. Le premier groupe rassemble des femmes avec des niveaux d'études primaires et secondaires. En Haïti, le primaire va de la première année au certificat. Le certificat est comparable à la sixième année au Québec. Le secondaire quant à lui commence par la première année pour finir par la *rétho* et la *philo*. Ces deux dernières années peuvent s'apparenter aux années de cégep ici puisque après les avoir réussi, l'étudiant peut aller directement à l'université. Le second groupe est plus homogène puisque les femmes de cette catégorie sont toutes des diplômées universitaires. Dans un souci de compréhension, nous avons demandé aux femmes approchées dans quelle langue elle voulait répondre à notre sondage. Ainsi, la moitié des femmes ont voulu un questionnaire dans leur langue maternelle, soit le créole. Il faut dire qu'en Haïti, seulement 5 % de la population maîtrise la langue française. Celles qui ont choisi le questionnaire en français, représentent bien cette proportion de la société haïtienne qui croit que l'utilisation de la langue française les distingue de la

masse. On peut voir qu'avant même de débiter l'enquête, qu'il y a cette aura de discrimination qui régit les rapports sociaux dans ce pays.

Le questionnaire, qui comporte seize questions, est divisé en deux parties. La première partie inclue cinq questions qui servent à tracer le portrait des répondantes, à saisir leur statut social et à dresser leur profil. La seconde partie comporte onze autres qui portent sur l'implication politique et la conscience ou non qu'ont ces femmes de leur participation politique. La technique de collecte de données utilisée a été d'une part une entrevue dirigée qui a permis de saisir l'âge, le niveau d'éducation, l'occupation, le statut matrimonial et la présence ou non d'enfants chez ces femmes. D'autre part, dans une entrevue semi dirigée, les femmes ont pu répondre à la seconde partie du questionnaire et ce en toute liberté. Pour cette deuxième partie, notre choix d'entrevue s'explique par la tradition même d'Haïti qui laisse une grande place à l'oralité. Comme le premier groupe a répondu en créole, nous avons ajouté la traduction française de leurs dires en les respectant le plus fidèlement que possible. Par ailleurs, nous avons dû faire un travail de structuration et de sélection de propos pertinents chez les deux groupes afin d'être succinct et adéquat dans notre analyse.

Dans ce travail, nous aurions pu aborder les aspects structurels, législatifs et systémiques de l'exclusion politique des femmes haïtiennes. Les études de ce genre débordent et nous ne voulions point être redondants. Nous avons donc décidé, d'étudier la question de la participation politique des femmes haïtiennes dans une autre optique. Cette notion de participation politique, est centrale dans notre travail. Elle sera le qui unit les trois chapitres de la présente activité. En ce sens, nous voulons dégager les prolepses liées à cette dernière. Ainsi, dans notre conclusion, il ne sera point question pour nous de résoudre la problématique de la participation politique des femmes haïtiennes. Plutôt, nous esquisserons quelques pistes de réflexion qui se veulent affranchis de toute présomption.



## CHAPITRE I

### CONSIDÉRATIONS PRIMAIRES

«L'un des préjudices d'avoir refusé de prendre part à la vie politique est que vous finissez par être gouverné par vos subordonnés.» (Platon)

#### 1.1 Revue de littérature

La première chose que l'on peut dire au niveau de la participation politique des femmes haïtiennes, c'est que ce sujet est très peu documenté. Le contraire serait bien étonnant dans un pays qui a très peu de culture citoyenne et peu d'égards pour les intérêts de plus de la moitié de ces citoyens, les femmes. Prenant ce fait en considération, nous avons divisé la documentation existante en deux parties distinctes. D'une part, il y a les documents généraux qui traitent de la citoyenneté, de ses formes et de son expression. Ensuite, on retrouve des ouvrages qui se concentrent sur la citoyenneté des femmes, sur les politiques axées sur le genre, sur la participation politique et les facteurs qui peuvent entraver cette dernière. D'autre part, il y a les documents spécifiques qui parlent notamment des femmes haïtiennes et de leur implication sur le plan social et politique. Par ailleurs, certains de ces écrits dénoncent par le fait même leur absence sur le plan politique.

### 1.1.1 Documents généraux

Cette section de la littérature s'attarde de façon générale sur la citoyenneté des femmes et sur l'exclusion de celles-ci de la sphère politique. Dans son livre, La citoyenneté,<sup>25</sup> Fred Constant prétend que, contrairement à l'idée populaire, la citoyenneté est loin de disparaître. Selon ses dires, ce serait plutôt la représentation universelle, spécifique de celle-ci et de son implication dans l'espace public qui serait en dégénérescence. Pour soutenir sa thèse, l'auteur avance que la citoyenneté se présenterait sous de nouveaux visages. Pour lui, ce serait l'aboutissement d'une forme récente d'implication dans le domaine public. Conséquemment, la citoyenneté ne peut être un acquis pour tous. Elle est considérée par l'auteur comme un métier qui nécessiterait une longue formation. De plus, pour Constant, un citoyen sera porté à participer dans le système à partir du moment où il devient conscient de ses exigences civiques. D'où l'idée constante chez l'auteur que la participation politique est directement corrélée au degré d'intégration de l'individu à la collectivité. Mais encore, Constant admet que le fait d'avoir la potentialité de prendre part à l'exercice du pouvoir, ne permet pas de régler les conflits. Encore faudrait-il que le citoyen puisse abroger les clivages majeurs qui sont présentes dans la société.

Pour Bérengère Marques-Pereira, le problème se pose autrement. Dans son ouvrage, La citoyenneté politique des femmes, l'auteure met en garde contre toute considération spécifique quand on traite de la citoyenneté des femmes. Pour cette dernière, la citoyenneté révélerait des images métaphoriques qu'ont les sociétés d'elles-mêmes et « l'état de réflexivité que sociologues et politistes entretiennent à leur champ politique ».<sup>26</sup> Cette thèse se confirme dans ses propos quand elle affirme que c'est à partir des années quatre-vingt que les politicologues ont commencé à aborder la question de la citoyenneté des femmes dans la perspective des genres. Nonobstant, l'apport bénéfique de cette question à la théorie politique et à la sociologie politique, cette dernière n'est toujours pas considérée comme un thème de recherche distinct. Marques-Pereira explique cela par la forte domination des hommes dans les

<sup>25</sup> Constant, Fred. *La citoyenneté*. Paris : Montchrestien. 1998. 158 p.

<sup>26</sup> Marques-Pereira, Bérengère. *La citoyenneté politique des femmes*. Paris : Armand Collin. 2003. p. 183.

domaines de la science et la sociologie politique. Dans ce cas-là, il n'est pas étonnant de voir que la question de la citoyenneté des femmes ne fut pas consacrée comme objet de recherche.

De cet état des choses, nous arrivons à saisir la difficulté pour les femmes de s'identifier à un modèle donné de citoyen. Pour Jane Jenson<sup>27</sup>, c'est le citoyen issu de la Révolution française qui fut considéré comme le modèle type de citoyenneté. D'ailleurs, de nombreux mouvements de femmes l'ont dénoncé lors des deux grandes vagues du féminisme en Europe occidentale. Aujourd'hui, ce prototype a grandement évolué. Il fut rejeté au profit d'une toute autre définition de la citoyenneté ainsi que de la démocratie. Mais aussi, c'est grâce à l'acquis des droits politiques des femmes, que d'autres images de la citoyenneté sont apparues. Désormais, cette dernière n'est plus figée dans le temps ni l'espace, mais définie par la diversité des statuts des citoyens et des besoins distincts de ces derniers. Malheureusement, cette diversité ne facilite en aucun cas l'engagement politique des femmes. Par ailleurs, l'auteure soutient l'idée que les femmes ont fait d'énormes efforts pour rendre les pratiques politiques plus accessibles, plus égalitaristes. Ces dernières sont devenues beaucoup moins hiérarchique et attirent de plus en plus de gens.

Toutefois, le travail à effectuer est colossal puisque les femmes ne sont toujours pas pourvues d'une citoyenneté à part entière. Elles font face à des contrariétés phénoménales quand vient le temps de s'engager dans la vie publique. Dans l'ouvrage, Les femmes et la politique,<sup>28</sup> les auteurs mettent l'accent sur la difficulté qu'ont les femmes à s'investir dans la vie publique malgré leur citoyenneté théorique. Ils évoquent trois raisons majeures pour lesquelles les femmes s'engagent peu en politique. Il s'agirait d'une question de pouvoir, de possibilité et d'opportunité. Donc, en mots clairs, les femmes n'auraient pas un, la possibilité, deux, la volonté et trois, l'opportunité de s'engager. De plus, les auteurs pointent la famille du doigt puisque ce serait au sein de cette dernière que l'organisation des rapports de sexe consacrerait la domination masculine. Il y a aussi la question de la représentation de la féminité qui est ardemment discuté dans le texte.

---

<sup>27</sup> Jost, Hans Ulrich, Pavillon, Monique et Valloton, François, (sous la dir.). *La politique des droits. Citoyenneté et construction des genres au 19 et au 20 siècle*, Paris : Éditions KIMÉ. 1994. 157 p.

<sup>28</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. *Les femmes et la politique*. Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 2004. p. 215.

Ainsi, il est dit que les représentations de la féminité seraient construites et fonctionneraient sur et selon des règles purement masculines. De ce fait, le pouvoir serait vu comme tabou. Donc, prohibé aux femmes. Ce qui explique, selon les auteurs, que ce dernier soit antinomique aux représentations de la féminité. L'argument de force de ce livre demeure l'idée de nature. Ainsi, cette dernière serait à la base de la conception qu'ont les gens des sexes. Les auteurs affirment que c'est derrière l'idée de nature que se cache le statut et le rôle des sexes. Cela a pour effet de s'insinuer dans un discours oppressant qui renforce et maintient la domination des hommes sur les femmes. Cette domination masculine serait le vecteur de l'exclusion des femmes dans le domaine de la politique. Selon Catherine Achin, les femmes se seraient trouvé des moyens d'engagement alternatifs pour contrer la discrimination dont elles sont les sujets de choix. Dans le livre Femmes en politique<sup>29</sup>, l'auteure avance que les femmes sont dominées en politique en grande partie à cause des facteurs structurels liés au fonctionnement du champ politique, renforcés par les représentations sociales de la division de travail entre les sexes. De ce fait, malgré les grands efforts faits, les capitaux politiques ne changent pas. Ainsi, l'être politique est et «demeure l'homme blanc quelque peu âgé, issue de la classe supérieure possédant un fort capital culturel et soutenu par un parti politique. Quant à la femme, elle est et reste campée dans d'éternels rôles féminins qu'elles endossent elles-mêmes ou qu'on leur impose».<sup>30</sup> Donc, qu'importe ce qu'elles font, les femmes ne peuvent s'en sortir autrement. Leur exclusion est savamment orchestrée.

Cette orchestration prend une forme particulière pour Carolle Simard. Dans un article pour la revue *Politique*, elle aborde la question de la participation politique des femmes d'une façon particulière. Dans son texte, Changement et insertion des femmes dans le système politique<sup>31</sup>, elle mentionne que les femmes participent réellement à la vie politique. Cependant, elles peuvent être exclues ou incluses selon les secteurs d'activités politiques. Donc, les femmes ne seraient pas exclues du système représentatif, mais bien dans le processus de décision finale. Dès lors, leur intégration politique reste partielle, voire

---

<sup>29</sup> Achin, Catherine, Lévesque, Sandrine « Femmes en politique », Collection Repères, Paris : La découverte, 2006, 122p.

<sup>30</sup> *loc. cit.*,

<sup>31</sup> Simard, Carolle, « Changement et insertion des femmes dans le système politique », *Politique*, n°5, 1984, p 27-49.

incomplète. Simard attribue cet état des choses au fait que le pouvoir est mâle et qu'en politique la réalité ne s'exprime qu'à travers un univers essentiellement masculin. Force est de constater que « les femmes s'auto-excluent d'elles-mêmes tandis que les hommes ont le sentiment, né de la conviction, que l'univers politique leur appartient, à eux seuls».<sup>32</sup>

Yolande Cohen<sup>33</sup> rejoint cette idée d'auto-exclusion dans une autre mesure. Dans son texte, elle prétend que la littérature féministe a longtemps laissé comprendre que les femmes subissaient une oppression farouche. Selon elle, ce serait plus ou moins vrai. Les femmes devraient être tenues responsables de leur absence. Celles-ci se seraient elles-mêmes exclues de la vie politique puisqu'elles auraient développé des pouvoirs sécants pour s'exprimer. De ce point de vue, il résulte que la force des femmes découlerait du quotidien. Cependant, des nuances se dégagent dans les propos de l'auteure. Cohen soutient que les femmes se servent de leur quotidien pour combattre un patriarcat dévastateur. De plus, ces dernières seraient loin de normaliser les rapports sociaux entre les sexes qui découlent des règles et des codes préétablis. Par le fait même, elles dénonceraient les tabous et les préjugés qui les dérobent de leurs droits. Par ailleurs, Cohen atteste que les femmes se feraient critiques face à la politique, l'ignoraient, s'esquiveraient au lieu de la confronter. Malgré cela, ces dernières finiraient toujours par se placer ailleurs de celle-ci. Pour Cohen, les femmes tenteraient même de se replier dans une sphère qui leur appartiendrait, soit la sphère privée.

Dans cette partie de la documentation, nous voyons que les femmes de différents pays jouissent de bien des droits. Toutefois, quand on aborde le sujet de leur participation politique, on le fait en termes de difficultés, voire d'exclusion. Celle-ci demeure un peu paradoxale pour Lorena Parini. Selon la thèse qu'elle avance dans l'article Fonder politiquement les actions positives en faveur des femmes, l'exclusion sociale et politique des femmes fut et demeure un acte illogique. Car, elle est en contradiction avec les principes d'égalité et de liberté qui constituent l'idée de démocratie. Malgré cet illogisme, cette exclusion a quand même été acceptée politiquement. Ce qui a entravé et entrave encore l'émancipation politique des

---

<sup>32</sup> Simard, Carolle, 1984, *loc.cit.*, p.46.

<sup>33</sup> Cohen, Yolande. «Réflexions désordonnant les femmes du pouvoir» In *Femmes et politiques*, Canada : Le jour éditeur, 1981, p.227.

femmes. Ce qui font d'elles des sujets faciles quand à la discrimination politique. Cet état de fait serait-il aussi véridique dans le cas des femmes haïtiennes? Nous allons pouvoir en juger avec la section des documents spécifiques dans le cadre de notre revue de la littérature.

### 1.1.2 Documents spécifiques

Dans cette section de la revue de la littérature nous tenterons de cerner l'image des femmes haïtiennes et de leur participation à la vie politique. Dans le livre de Micial Nérestant, La femme haïtienne devant la loi, nous découvrons une femme haïtienne subordonnée et dominée. Pour l'auteur, cette domination serait le résultat abrupt des lois orientales et des normes occidentales, dont le patriarcat qui a marqué profondément la culture haïtienne. Subséquemment, ce serait à travers des tabous sexuels, sociaux, soutenus par des lois discriminatoires que les hommes auraient justifié leurs attitudes ségrégationnistes envers les femmes. Donc, ces façons d'agir, auraient empêché la pleine réalisation des droits des femmes en terre haïtienne.

Dans son argumentation, Nérestant soulève le fait que la situation des femmes haïtiennes n'a pas beaucoup changé malgré les grandes avancées obtenues en 1982. En effet, le Décret du 8 octobre 1982,<sup>34</sup> reconnaît finalement aux femmes mariées les mêmes obligations que les hommes. Ces derniers dirigeaient unilatéralement le foyer et abusaient de leur puissance paternelle. Mais ce Décret accorde l'autorité parentale au couple et mis fin, du moins sur papier à la dictature de l'homme haïtien au sein du foyer. Toutefois, la condition des femmes ne s'améliora guère. L'idée intéressante de ce livre demeure la corrélation que l'auteur établit entre la misère et la formation. Ainsi, il prétend que les femmes haïtiennes font face à la « misère intellectuelle (l'ignorance), à la misère physique (les maladies) et à la misère économique (la pauvreté) ».<sup>35</sup> Tout cela ferait en sorte de les retarder dans leur émancipation. Pour lui, seule une formation sociale, économique et juridique pourrait offrir aux femmes haïtiennes la capacité de savourer pleinement leurs droits. Par exemple, cette formation pourrait se faire par l'éducation civique afin que celles-ci soient en mesure de comprendre les

<sup>34</sup> Le Décret du 8 octobre 1982 donnant à la femme mariée un statut conforme à la constitution et éliminant toutes les formes de discrimination à son égard. Moniteur no. 75 du jeudi octobre 1982.

<sup>35</sup> Nérestant, Micial. *La femme haïtienne devant la loi*. Paris : Karthala, 1997. p. 104.

droits et devoirs d'un citoyen. Cette pédagogie doit passer par une lutte contre l'analphabétisme, par un enseignement sur l'alimentation, la santé, etc. Pour certains, cette formation devrait être assurée par des groupes féministes. Pour Nérestant, cela ne saurait être le cas. Il se fait ouvertement critique de ces derniers. Il affirme que les organisations féministes abondent en discours bien-pensants sur l'émancipation féminine. Malheureusement, l'auteur dénote une incapacité chez ces dernières à intégrer le discours féministe à la vie quotidienne des femmes haïtiennes. Pour ce dernier, ces discours n'occulteraient en rien les ségrégations que ces dernières subiraient de façon journalière.

Ces ségrégations ne sont point étonnantes pour Suzy Castor. Dans le livre, Femme : société et législation, elle soulève la question de l'absence des femmes de la scène politique. Pour elle, cet état de fait est incompréhensible. Pour cette auteure, les femmes haïtiennes ont été depuis toujours des acteurs sociaux importants dans les luttes sociales, dans les luttes de classes et les grandes révolutions. Pour démontrer cette absence, elle avance que l'Haïtienne est le sujet d'une oppression qui s'enracine dans les traditions du pays. De plus, elle soutient que le travail domestique que les femmes accomplissent n'est pas reconnu. Ce qui ajoute à leur asservissement. Mais le plus grand mal, pour l'auteure, demeure le faible niveau d'éducation de ces femmes et de leur manque de formation professionnelle. De ce fait, les femmes haïtiennes demeurent fortement marginalisées. D'une part, elles sont contraintes par les asservissements de la grossesse, de la maternité et de leur position de femmes au foyer. D'autre part, elles sont durement frappées par l'analphabétisme et un bas niveau d'éducation. Dans un autre ordre d'idée, Castor souligne que la politique est considérée comme l'affaire des hommes en Haïti. Cette attitude réside selon elle, dans « les rôles traditionnels basés sur le sexe et s'est insidieusement établi de facto dans la société ».<sup>36</sup> Nous pouvons voir que l'argumentation centrale de l'auteure se concentre sur le poids de la tradition. C'est un concept que l'on ne peut minimiser. Car, la tradition expliquerait en grande partie la mise en marge des femmes haïtiennes de la société.

---

<sup>36</sup> Castor, Suzy. «Femme et participation sociale». In *Femme : société et législation*, Port-au-Prince : Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement, 1990, p.8.

Ce souci de la tradition se retrouve aussi dans le texte de Myrtha Gilbert.<sup>37</sup> À partir de cette dernière, des sources d'expressions et des spécificités de la discrimination contre les femmes en Haïti, l'auteure a cherché à comprendre l'exclusion des femmes de la vie politique. Après maintes observations, elle prétend qu'il y aurait une démobilité des femmes haïtiennes dans le contexte où l'État haïtien est en crise profonde. Cette démotivation s'expliquerait par des facteurs économiques, sociaux et politiques. Ces facteurs s'expriment par « la pauvreté, le faible niveau d'éducation, les schémas de la pensée machiste, la lourdeur des charges domestiques, l'absence d'autonomie politique, la vision fragmentaire du genre, etc. »<sup>38</sup> Pour consolider ses idées, Gilbert discourt sur la conception d'un statu quo qui ferait en sorte que les femmes resteraient encore prisonnières de leur condition. Par ailleurs, elle aborde le problème de la misère et de l'analphabétisme qui toucherait les femmes haïtiennes. Elle avance un argument qui établit clairement que la misère et l'analphabétisme sont engendrés par les anciennes relations asymétriques dictées aux paysans. Ces relations seraient encore aujourd'hui à la base des discriminations de genre et de la quasi inexistence de revendications féminines en Haïti.

Cette absence de réclamations est aussi abordée par Myriam Merlet.<sup>39</sup> Dans son rapport, La participation politique des femmes en Haïti, elle fait la lumière sur l'engagement politique de la femme haïtienne. Elle part de trois dates clés, soient 1934, l'année de la création de la Ligue Féminine d'Action Sociale (LFAS), des élections de 1957 qui instaurent la dictature de François Duvalier et de 1986 qui célèbre la fin de ce régime, pour analyser l'investissement des Haïtiennes en politique. De l'étude de ces dates, il en découle que depuis l'ascension de Duvalier au pouvoir, la présence des femmes haïtiennes dans les postes de décision semble stagner au bas de la structure étatique. Ces dernières n'occuperaient que des postes de subalternes. Pour Merlet, les femmes haïtiennes ne représenteraient que 10 % des dirigeants politiques de l'État haïtien (2002). Ce qui serait très alarmant dans un pays où la majorité de la population est du genre féminin.

---

<sup>37</sup> Gilbert, Myrtha. *Lutte des femmes et luttes sociales en Haïti. Problématiques et perspectives*. Port-au-Prince : Édition Areyos. 2000. p.165.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>39</sup> Merlet, Myriam. *La participation politique des femmes en Haïti*. Port-au-Prince : Édition Fanm yo la. 2002. p. 54.

Selon l'auteure, ce faible pourcentage s'expliquerait par la présence de nombreux obstacles qui seraient liés à l'engagement des femmes. Ces épreuves font référence aux lourdes obligations familiales auxquelles les femmes sont confrontées quotidiennement. Donc, cela renvoie à la question du manque de disponibilité. Par ailleurs, Merlet rappelle l'existence de dangers qui guettent les femmes qui s'adonnent à des pratiques d'activités politiques. Entre autres, il y aurait le sexisme<sup>40</sup> qui serait utilisé de manière déplorable en Haïti. Plus encore, les femmes haïtiennes seraient confrontées à l'insuffisance des ressources financières. Elles ne seraient pas en mesure de supporter les charges monétaires que requiert l'engagement politique. Pour finir, elle signale les lacunes que les Haïtiennes possèderaient quant à leur niveau de préparation. Elle croit que ces dernières n'ont pas les dispositions nécessaires pour réussir dans ce domaine. Après avoir présenté ces obstacles, l'auteure admet qu'il y a des mesures favorables à la promotion de la participation des femmes. Nonobstant, ces dernières sont très peu respectées dans la société.

Plus loin dans son texte, Merlet souligne le grand effort des organisations féministes pour sensibiliser et promouvoir l'intégration des femmes aux postes de pouvoirs. Malgré cela, l'absence de participation se fait toujours sentir chez les femmes. L'explication qu'elle émet renvoie au fait que la politique est souvent liée à des comportements pitoyables. En effet, selon la croyance populaire, le pouvoir serait porteur de corruption. Les exemples sont innombrables. Ce qui fait que les femmes ne voudraient pas ressembler aux hommes. Mais aussi, elles ne voudraient pas agir comme eux, sans la moindre compassion ni droiture. Ceci serait, selon elle, une raison suffisante pour que les Haïtiennes évitent de prendre part à la vie politique.

Néanmoins, ce retrait de la vie politique ne refrène pas le combat journalier de ces femmes pour la justice sociale. Dans le texte, Femmes haïtiennes,<sup>41</sup> l'idée défendue s'attarde sur l'inséparabilité entre la lutte des femmes et la lutte du peuple haïtien pour la démocratie. Ainsi, il est mentionné que la lutte pour la promotion et l'émancipation sociale des femmes

---

<sup>40</sup> Merlet pose le problème du sexisme. Car, les femmes qui font de la politique se font attaquer autant verbalement que physiquement justement à cause de leur sexe.

<sup>41</sup> Collectif des femmes haïtiennes. *Femmes haïtiennes*. Montréal : Maison Haïti Inc. juillet 1980, p. 38.

haïtiennes s'inscrit de façon prenante dans la lutte pour l'instauration de la démocratie en Haïti. Donc, on ne saurait dissocier les deux luttes. Par ailleurs, il est dit que les femmes haïtiennes ont fourni des efforts considérables pour promouvoir leur émancipation. Pourtant, leurs droits essentiels pour l'égalité n'ont toujours pas vus le jour. De même, les mentalités discriminantes qui soutiennent l'inégalité n'ont toujours pas changé. Pour régler cela, il est recommandé de spécifier davantage les revendications des femmes haïtiennes. Plus encore, ces dernières doivent être consignées dans le programme des revendications populaires. Le document soutient que ces requêtes permettraient la mise en place des fondements d'un progrès social généralisé.

### 1.1.3 Synthèse

La question de la participation politique des femmes doit constituer un élément indispensable pour toute communauté. Car, une telle participation améliorerait de façon certaine la situation des femmes dans la société. De plus, cette participation serait une condition préliminaire pour s'assurer que les doléances des femmes soient prises au sérieux et aiderait à renforcer la démocratie au sein de la collectivité. Cependant, après la lecture des textes, il est clair que l'on ne peut parler de participation politique des femmes haïtiennes sans parler de leur exclusion de la vie politique. Dans «l'histoire des catégories, tout particulièrement l'histoire des femmes, la spécificité politique est précisément le produit d'une exclusion».<sup>42</sup>Dans ce cas, il est permis de se demander, comment participer dans un domaine dans lequel on est forcément exclu? On ne peut certes pas répondre à cette question sans appréhender l'origine de cette exclusion et les manières dont celles-ci se manifestent.

Des travaux antérieurs se sont longuement penchés sur les aspects qui dépeignent le manque de participation politique des femmes. En outre, ces formes font référence à la sous-représentativité des femmes au sein des postes de décision, ainsi que dans les instances supérieures en politique. Dans le présent travail, nous allons étudier la source de cette exclusion. Essayons de comprendre et d'analyser ce qui est dit dans la revue de la littérature à ce sujet.

---

<sup>42</sup> Jost, Hans Ulrich, Monique Pavillon et François Vallotton. 1994. *op.cit.*, p. 45.

Au fil des lectures, nous avons constaté qu'il y a deux tendances qui se sont nettement dégagées par rapport au sujet. Selon la première, les femmes s'excluraient elles-mêmes de la vie politique, d'où leur manque de participation. Nous nommerons cette approche : l'approche auto-exclusionniste. Selon cette approche, l'exclusion des femmes est loin d'être une sujétion. Bien au contraire, les femmes auraient fait un choix conscient de s'exclure de la vie politique. En conséquence, cette exclusion volontaire serait une sorte de ruse et non une oppression. En effet, les femmes ne voudraient en aucun cas de la politique. Car, elles auraient «développé des réseaux de solidarité au sein d'une mouvance communautaire et familiale desquels elles tirent un certain type de pouvoir».<sup>43</sup> Cette approche insiste sur l'importance des femmes en tant qu'épouses et mères, et met en valeur leur autorité.

La seconde tendance qui se dégage des œuvres lues, est une exclusion due au système. Nous nommerons cette approche l'exclusion systémique. De cette approche, nous retenons que « la structure globale de la société, les moules de la tradition, la vie familiale, l'éducation, la religion, la littérature, les moyens de la communication condamnent et conditionnent l'élément féminin à l'apathie et même à l'aversion vis-à-vis de la politique».<sup>44</sup> Ainsi, il y aurait dans ce type d'exclusion la présence de divers facteurs qui feraient obstacles à la participation politique des femmes. Cela dit, l'impact de ces obstacles se ferait sentir de manière constante car «les mentalités, l'environnement social et professionnel demeurent androcentriques».<sup>45</sup> Donc, les défenseurs du présent système feraient en sorte de maintenir les femmes hors de la vie politique par tous les moyens possibles. Il serait intéressant de voir dans quelles mesures les deux tendances se rejoignent, se contredisent et s'opposent. Nous allons de ce pas approfondir notre compréhension de ces deux penchants.

Dans l'approche auto-exclusionniste, on peut retenir ce choix que font les femmes de s'exclure elles-mêmes de la vie politique. D'après certains auteurs, les femmes s'approprieraient le pouvoir domestique. Ce dernier serait cultivé au sein de la famille. De

<sup>43</sup> Jost, Hans Ulrich, Monique Pavillon et François Vallotton. 1994. *op. cit.* p.45

<sup>44</sup> Castor, Suzy. 1992. *op. cit.*, p. 10.

<sup>45</sup> Dumais, Monique. *Les droits des femmes*. Montréal : Éditions Paulines et Médiaspaul. 1992. p.42.

plus, ce serait sur les membres de la famille qu'il serait avant tout exercé. Subséquemment, de par leur position dans la famille, la gente féminine serait des vecteurs de changement capables de transformer totalement la société. Par contre, les tenants de l'exclusion systémique qualifient ce pouvoir de seconde zone. Ils avancent que les femmes seraient maintenues dans la sphère domestique contre leur gré à cause de tabous persistants. De plus, il existerait au sein de la société divers mécanismes répressifs qui exerceraient un contrôle serré sur les individus. Ces derniers empêcheraient les femmes d'avoir une plus grande marge de manoeuvre. Elles seraient en plus les proies d'une forme de violence, ce que Bourdieu qualifie de symbolique<sup>46</sup>. Toujours selon les partisans de l'exclusion systémique, les femmes seraient cloîtrées dans un rapport inégal. Elles ne seraient au fait que des victimes de ce supposé pouvoir. En ce sens, elles n'auraient aucune autonomie, donc aucune aptitude pour l'action.

Pour les adeptes de l'auto-exclusion féminine, ce pouvoir domestique que les femmes sont supposées posséder est basé sur « l'idée de nature ». Dans la perspective de cette fameuse idée de nature, les hommes et les femmes disposeraient des qualités congénitales qui concorderaient un statut, des rôles et des codes sociaux distincts à chaque sexe. Par contre, pour les auteurs de l'exclusion systémique, la nature dite féminine des femmes a été construite par un système qui profite d'elles grandement. D'ailleurs, ce serait par la socialisation que la société formerait des individus qui cèderaient à leur nature d'homme ou de femme. Ainsi, ces derniers ne feraient que reproduire les rôles qu'ils ont hérités de leur socialisation. Ce serait d'un autre côté, à cause de cette même idée de nature que les femmes prétendraient, affirmeraient être les reines du foyer.

Pour le groupe de l'auto-exclusion, les femmes seraient vraiment ces reines domestiques. Car, cette image, correspond authentiquement à leur nature. Cela expliquerait la raison pour laquelle elles glorifient ce statut et en font un acquis pour se replier entièrement dans la sphère domestique. Ce serait à cause de l'intériorisation de cette spécificité féminine que les femmes ne questionneraient ni ne remettraient en cause ce fameux rôle préétabli. Pourtant, pour ceux du camp de l'exclusion systémique, cette glorification «s'avère d'une efficacité redoutable

---

<sup>46</sup> Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron. *La reproduction. Éléments pour une théorisation du système d'enseignement*. 1970. Éditions Minuit. 284 p.

dans le maintien de l'assignation différenciée et de la domination masculine». <sup>47</sup> Ce repli des femmes dans la sphère domestique ne serait en aucun cas voulu, mais bien acceptée avec résignation.

Ce désintéressement serait l'héritage d'un conditionnement bien structuré. En conséquence, par le développement d'une conscience de dominée, les femmes ont intériorisé leur rôle empreint de subordination. Ainsi, elles seraient devenues «inconsciemment la courroie de transmission des valeurs qui les marginalisent». <sup>48</sup> Entre autres, cela expliquerait le manque d'accès des femmes à la vie politique. De plus, les auteurs du courant systémique proposent une série de facteurs, gracieuseté du même système, qui ferait obstacles à la participation politiques des femmes. Ces facteurs peuvent tour à tour être sociaux, culturels, idéologiques et économiques.

Les facteurs économiques ont un poids parfois très accablant. En Haïti, la plupart des femmes n'ont pas d'autonomie financière. Comme elles sont plus fragiles au niveau économique, il en résulte qu'elles deviennent rapidement dépendantes des hommes matériellement. Des facteurs politiques viendraient s'ajouter à cela. Politiquement, ces facteurs désigneraient la structure et la pratique des partis politique qui peuvent être désavantageux pour les femmes. Toutefois, quoique ces facteurs politiques soient d'un grand poids dans la balance, ils secondent les facteurs sociaux. Ces derniers seraient somme toute, assez déterminants. Ils réfèreraient spécifiquement au manque d'éducation et de formation et de compétence des femmes. Aujourd'hui encore, dans le domaine de l'éducation, la ségrégation envers le sexe féminin serait une réalité édifiée et maintenue. Elles arrivent difficilement à acquérir les compétences nécessaires pour s'imposer sur la scène politique. Ce qui n'aiderait nullement celles-ci. Car, aujourd'hui encore, «on continue de croire et à faire croire que le politique est seulement affaire de savoir et de compétence et non de conviction, en sorte que sont exclus ou s'auto-éliminent ceux et celles réputées sans compétence». <sup>49</sup> Par ailleurs, dans la société haïtienne, il y aurait la présence de stéréotypes culturels de minimisation et de

---

<sup>47</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op.cit.*, p. 116.

<sup>48</sup> Gilbert, Myrtha. 2001. *op. cit.*, p. 71.

<sup>49</sup> Lagrave, Rose-Marie. Une étrange défaite La loi constitutionnelle sur la parité. In «La cause des femmes», *Politix* vol. 13, n°51, 2000, p.132.

tutelle des femmes qui entraverait fortement la vie de ces dernières. Toutefois, malgré la présence de ces facteurs, leurs poids et leur importance ne font pas l'unanimité.

Dans le groupement des auto-exclusionnistes, certains auteurs s'accordent pour dire que ces facteurs seraient effectivement présents. Cependant, ils seraient considérés comme des excuses que les femmes mettraient de l'avant pour éviter toute confrontation afin de ne pas perdre leur pouvoir domestique. Toujours selon ces derniers, ces obstacles ne seraient pas insurmontables puisque les femmes possèderaient d'incroyables qualités et valeurs qui pourraient facilement vaincre les résistances mentionnées. Ce ne serait qu'une question de volonté et d'organisation pour les femmes. Pour les tenants de l'exclusion systémique, ces facteurs seraient hors du contrôle des femmes. En ce sens, il serait extrêmement difficile pour ces dernières de s'en débarrasser.

Ce que nous percevons, c'est que les deux factions posent la question de la volonté. D'une part, il y a la volonté des femmes à demeurer hors d'un domaine auquel elles ne désirent prendre aucune part. Sachant que le «champ politique constitue des espaces où la suprématie du principe masculin s'exerce en toute impunité»,<sup>50</sup> les femmes se contentent volontiers du pouvoir domestique qui leur revient de nature. Car, ces dernières sont persuadées qu'il vaut mieux s'apprêter à des manipulations internes et de petites intrigues de toutes sortes pour instituer les changements voulus. Cela explique en partie leur manque d'appétence à participer de façon active à la prolongation d'un système qui les écarte de façon machinale. D'autre part, il y a la volonté d'un système prêt à tout faire pour garder les femmes hors de la vie politique. Ce système en place, craindrait-il les effets de la présence des femmes? Aussi, aurait-il peur des changements que celles-ci pourraient apporter? Ces changements pourraient-ils s'avérer dangereux pour le statu quo? C'est possible. C'est à croire que rien n'a changé puisque ces mêmes questions sont encore d'actualité malgré les nombreux acquis des femmes au cours des dernières décennies.

Nous sommes bien d'accord avec l'idée qu'il existe un système répressif et l'existence de facteurs accablants qui pourraient restreindre la participation politique des femmes.

---

<sup>50</sup> Lagrave, Rose-Marie, 2000, *loc.cit.*, p.133.

Cependant, nous refusons l'hypothèse que les femmes feraient consciemment le choix de s'exclure de la vie politique. Et ce, au profit d'un pouvoir de second ordre qui n'aurait pratiquement aucun impact sur le domaine visé. Nous sommes parfaitement conscients du fait que «le système politique demeure réservé aux hommes».<sup>51</sup> Par contre, nous savons que les femmes font ce qu'elles ont à faire pour s'y intégrer, ce qui rend questionnable le postulat des tenants de l'auto-exclusion. Pour nous, les positions des auteurs de l'approche auto-exclusionniste ne sont pas claires. Ils ne le sont pas sur l'origine de ce choix ni sur son bien-fondé. Nous pensons que ce serait minimiser la socialisation genrée des femmes et les rapports de force présents entre les genres. On ne saurait faire complètement fi de cela. Car, la «condition d'infériorité et de discrimination dont les femmes sont l'objet, sont dues aux structures arriérées d'exploitation économique et aux préjugés soigneusement entretenus par l'école, la législation, les hommes, les femmes elles-mêmes, de puis la cellule familiale».<sup>52</sup> Ainsi, on peut constater l'importance de la socialisation et de son influence.

Pour nous, la socialisation des femmes ne saurait se dissocier ni de la conscientisation ni de la réalisation de soi en tant qu'être politique, en tant que citoyenne à part entière. Ce qui rend questionnable la conclusion des auto-exclusionnistes sur le choix que font les femmes de s'exclure de la vie politique. Ce choix est-il vraiment voulu? Admettons que oui. Ne serait-ce pas là coller aux femmes l'image de manipulatrices, d'intrigantes, de fourbes? Plus encore, n'est-ce pas là leur imputer un manque d'ambition, une déficience de vision et de dignité? Il nous semble que tout choix implique une connaissance limpide des conséquences que ce dernier peut amener. Mais aussi, choisir requiert un savoir, une maîtrise des éléments essentiels à toute prise de décisions. Surtout, en ce qui concerne le bien-être des femmes autant sur le plan physique, moral que psychologique. Pour faire un tel choix, il faudrait pour cela que les femmes soient complètement masochistes et se considèrent comme inhumaines pour consciemment accepter de vivre dans une telle position de complète subordination. Après réflexion, nous considérons que la faille principale de l'approche auto-exclusionniste se trouve

---

<sup>51</sup> Simard, Carolle, 1984, *loc.cit.*, p.46.

<sup>52</sup> Collectif des femmes haïtiennes, *op.cit.*, p. 4.

au niveau de l'appréhension des femmes à prendre part à la vie politique. Spécifiquement, il y aurait chez ces dernières une certaine perception d'elles-mêmes qui serait problématique. Ces dernières se percevraient-elles davantage comme des êtres domestiques que comme des sujets politiques? Dans la mesure où la réponse serait affirmative, qu'est-ce qui les pousse à se percevoir ainsi?

De ces questions, nous réalisons qu'en général, les femmes ne peuvent assurer pleinement leur intégrité en tant que femmes. Dans le cas des femmes haïtiennes, ce fait est encore plus véridique. En Haïti, les appareils d'échange et de production ne sauraient bien fonctionner sans les formidables contributions des femmes. De plus, prenant soin des enfants et en s'occupant des travaux domestiques, elles veillent à la préservation et à la bonne marche de la société. Cependant, au niveau professionnel, elles arrivent à peine à se tailler une place. Mais encore, elles ont d'énormes difficultés à prendre leur destin en main, d'assurer leur plénitude et de participer à la vie politique. La constatation de cette situation est à la base de ce travail. Ce qui est en cause dans ce mémoire n'est point l'élaboration de ces innombrables difficultés que les femmes haïtiennes connaissent. Mais plutôt, une interrogation sur leur engagement politique. D'où la question spécifique de cette activité académique : Comment expliquer l'absence de participation chez les femmes haïtiennes?

## **1.2 Cadre d'analyse et hypothèse**

Les femmes rencontrent diverses contrariétés quand elles essaient de prendre part à la vie politique. C'est un fait qui est indéniable. Chez les femmes haïtiennes, le problème est encore plus considérable. Elles votent peu. Celles qui votent ne sont pas pleinement informées ni sur le processus, ni sur les candidats et encore moins leurs programmes politiques. Celles qui se présentent comme candidates sont peu nombreuses et font partie d'une petite élite. Quant à leur participation dans la société civile, elle est encore occultée par leur vie domestique. À observer la situation actuelle en Haïti, on pourrait qualifier aux premiers abords, les femmes haïtiennes d'apolitiques. Cependant, ce serait faire preuve d'ignorance. Quand on passe en revue nos lectures, on voit que ces dernières ont simplement de la difficulté à se situer dans un rapport de pouvoir. Pour une grande majorité de femmes haïtiennes, la situation dans laquelle

elles se trouvent présentement est tout à fait « naturelle ». Situation qui est décrite comme de la dépendance et de l'obéissance. Naturelle? Ce serait plutôt de l'ordre du déterminisme. Cette façon de penser, de voir les choses n'a rien d'étonnant. Car, les femmes haïtiennes se trouvent présentement dans l'incapacité de définir leur identité (de femme) de façon positive. Qu'entend t-on par identité?

Pour P. Mussen, c'est à travers l'identité que les individus se reconnaissent. Cette dernière est notamment « déterminée par la place que chacun occupe dans les systèmes symboliques qui fondent la culture (langage, système familial, rapport des sexes, des générations, stratification sociales, systèmes de valeur)». <sup>53</sup> Ainsi, l'identité est constitutive de l'individu. Pour Nicole Mathieu, il existe trois formes d'identités. Il y a « l'identité sexuelle (individuelle), l'identité sexuée (conscience d'appartenir à un groupe) et l'identité de sexe (qui est une conscience de la classe dans la mesure où la femme par exemple, est consciente d'être déterminée socialement comme femme) ». <sup>54</sup> Cette dernière définition est celle qui nous intéresse dans la problématique des femmes haïtiennes. Car, pour nous il est clair que ces dernières n'ont pas conscience d'être socialement déterminées comme femmes et que cette détermination leur accorde un statut particulier auquel elles doivent se conformer. Ce qui peut expliquer l'absence de leur questionnement sur l'authenticité de ce statut.

Chez la plupart des femmes haïtiennes la remise en question de cette assignation n'a pas été faite. Pour que ce questionnement se fasse, il aurait fallu que les Haïtiennes aient conscience d'elles-mêmes. Pourquoi parler de conscience? Comme l'avance Lipiansky, <sup>55</sup> le sentiment d'identité est indissociable de la conscience de soi. En effet, cette dernière permet à l'individu de se considérer dans sa spécificité, dans sa dissemblance d'avec les autres objets et individus qui l'entourent. Plus encore, il est reconnu que « la construction de l'identité de sexe est tributaire du développement général, mais qu'elle est en particulier, inséparable des

---

<sup>53</sup> Lipiansky, Marc Edmond. *Identité et communication : L'expérience groupale*. Paris (France) : Presses Universitaires de France. 1992. p. 144.

<sup>54</sup> Mathieu, Nicole-Claude. «L'arraisonnement des femmes : Essais en Anthropologie des sexes», *Cahiers de l'Homme*, nouvelle série no 24, 1998, 251 p.

<sup>55</sup> Lipiansky, Marc Edmond. *Identité et communication : L'expérience groupale*, 1992, *op.cit*, p. 144.

progrès de la prise de conscience par l'individu». <sup>56</sup> Donc, dans la définition de l'identité nous retrouvons le concept de conscience qui revient de façon constante. À partir de cette constatation, nous avons décidé de prendre en considération cette notion. Cette dernière se définit comme :

L'aptitude à faire usage et / ou produire des représentations générales et abstraites pour comprendre l'expérience réelle et/ou imaginaire concrète et partant de lui conférer un minimum d'ordre et de sens contrôlables par le moi-sujet, lequel est assujéti à des contraintes sociales, techniques et culturelles/langagières. <sup>57</sup>

Pour bien comprendre cette définition, nous allons présenter les trois dimensions de la conscience. Selon Depraz, <sup>58</sup> la conscience aurait d'une part une dimension *théorique et rationaliste*. Cette dernière renverrait à la connaissance de soi (cela concerne les choses qui prennent place en soi, c'est la définition même de notre *être conscient*. D'autre part, l'auteure mentionne la *dimension morale* de la conscience qui renvoie au « sentiment intérieur et culmine avec l'idée de certitude morale, et qui détermine notre avoir conscience de ». <sup>59</sup> Pour finir, il y aurait le *côté pratique* de la conscience qui attribue à celle-ci « le statut potentiel de capacités à éduquer, individuelles et sociales, selon différentes ressources et techniques que l'on peut mobiliser, et qui rend possible une prise de conscience ou un devenir conscient » <sup>60</sup> Comme on peut le remarquer, les trois dimensions s'appliquent bien à notre travail. En effet, c'est bien de prise de conscience que les femmes haïtiennes ont besoin. Car, c'est par l'apparition d'une conscience de soi que ces femmes pourront éventuellement réclamer leur passé et prétendre à un futur débarrassé de toutes contraintes. Bien que ces trois dimensions soient indissociables, nous allons nous concentrer sur la connaissance de soi en tant que conscience de soi. La conscience renvoie

---

<sup>56</sup> Gohier, Christiane et Michael Shleirfer. (sous la dir.). *La question de l'identité : Qui suis-je? Qui est l'autre?* Montréal : Les Éditions Logiques. 1993. p.166.

<sup>57</sup> Page personnelle. Sylvain Reboul, «Conscience, langage et philosophie» *La conscience de soi* : sylvain reboul.free. [En ligne] <http://sylvainreboul.free.fr/cons.htm>. (Page consultée le 15 septembre 2005).

<sup>58</sup> Depraz, Nathalie. *La conscience. Approches croisées : des classiques aux sciences cognitives*, Paris : Armand Colin, 2001, p. 8.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p.8

<sup>60</sup> Depraz, Nathalie. 2001. *op.cit.*, p.8

Aux multiples dimensions de relations que, en tant que sujet, nous entretenons avec le monde, s'y trouvent d'emblée inscrites : perception, affect, temporalité, mouvement, imagination, volonté, jugement, langage, rencontre d'autrui, communauté, histoire, savoir-faire, *habitus*, aspiration infinie au sacré et à l'absolu.<sup>61</sup>

Par sa globalité, la conscience permet à l'individu de se comprendre, de se déchiffrer. Dans cette perspective, nous considérons que c'est par la saisie de leur conscience d'elles-mêmes que les femmes haïtiennes pourront se libérer de toute entrave et devenir des êtres politiques qui s'assument. Ainsi, nous ne pouvons qu'acquiescer à l'idée que l'identité est partie prenante de la conscience de soi. En effet, « lorsque l'individu prend conscience de la réalité, d'une identité, il va acquérir l'ensemble des éléments susceptibles de la matérialiser aux yeux de sa réalité affective ».<sup>62</sup> Cette acquisition peut se faire de différentes manières. Particulièrement, elle se fait au travers de la socialisation. Cette dernière se définit comme :

Le processus d'apprentissage qui permet d'acquérir les modèles culturels de la société dans laquelle l'individu évolue. Elle est le résultat à la fois d'une contrainte imposée par certains agents sociaux, mais aussi et surtout d'une interaction entre l'individu et son environnement. Si elle favorise la reproduction sociale, elle n'élimine donc pas les possibilités de changement social.<sup>63</sup>

Dans cette optique, nous arrivons à la conclusion que ce processus peut s'avérer un obstacle notable dans l'émergence de toute conscience chez les femmes haïtiennes. Plus encore, cette socialisation pourrait entraver toute impression positive que celles-ci peuvent avoir de leur identité. Dès lors, il s'agira pour nous de faire la lumière sur la situation actuelle des femmes haïtiennes à partir de l'énoncée suivante : la participation politique chez la majorité des femmes haïtiennes est pratiquement inexistante. Cela résulte en grande partie

---

<sup>61</sup> Depraz, Nathalie. 2001. *op.cit.*, p.5.

<sup>62</sup> Page d'information. «Texte». Une définition de l'identité : médecine fonctionnelle. [En ligne] <http://www.medecinefonctionnelle.com/textes/l'identite.htm>. (Page consultée le 15 septembre 2005).

<sup>63</sup> Page d'information. «À propos». Pierre Bourdieu. La socialisation : À propos-savoir. [En ligne] [http://www.apropos-savoir.fr/Pierre\\_Bourdieu](http://www.apropos-savoir.fr/Pierre_Bourdieu) (Page consultée le 15 décembre 2006).

d'une déficience de conscience (de soi) en tant qu'être politique, produit d'une socialisation infériorisante de leur identité (de sexe). Cette proposition tient à démontrer l'effet de la socialisation sur l'identité de sexe et de la conscience de soi chez les femmes haïtiennes. Par ailleurs, elle permettra de cerner le manque de participation chez ces femmes. De plus, cela nous permettra de comprendre l'impact de ce manque de participation et de ses conséquences sur la société toute entière.



## CHAPITRE II

### FEMMES HAITIENNES ET SOCIALISATION

« Quelle est la première partie de la politique ?  
L'éducation. La seconde ? L'éducation. Et la  
troisième ? L'éducation. » (Jules Michelet).

#### 2.1 Mouvement des femmes haïtiennes

##### 2.1.1 Participation politique passée et présente des femmes haïtiennes

Dans le présent exercice, la réduction des femmes haïtiennes à un stéréotype unique serait une erreur épistémologique sérieuse. Nous ne pouvons avec certitude affirmer que c'est la totalité des femmes haïtiennes qui ne participent pas à la vie politique. Bien au contraire, nous prenons en compte la présence d'un certain nombre de femmes à quelques postes de pouvoirs. Aussi, nous avons décelé l'existence de certains mouvements de femmes dans la société haïtienne. Ce qui nous amène à nuancer nos propos et d'user de modération. Cela dit, nous croyons important de présenter brièvement l'émergence de ces mouvements ainsi que leurs présences dans la société haïtienne.

Dans la majorité des pays, l'histoire a occulté les groupes marginalisés, spécialement les femmes. Elle passe sous silence leurs apports dans la construction et l'évolution de leur pays. L'histoire haïtienne n'échappe pas à cette logique. La présence féminine est quasi inexistante dans l'historiographie du pays. On mentionne Catherine Flon qui selon les dires, aurait utilisé ses cheveux comme fils pour coudre les bandes bleu et rouge du premier drapeau haïtien. Mais, la reconnaissance des autres femmes qui ont marqué l'histoire d'Haïti est infime. Pourtant, les femmes haïtiennes ont contribué à l'avancement d'Haïti depuis l'esclavage.

En effet, comme on peut l'imaginer, la vie d'esclave n'était pas certes facile. Il était commun de voir des esclaves s'enfuir pour échapper aux conditions de vie déshumanisantes d'alors pour se réfugier dans les campagnes. Le nombre de femme qui prenait part à ces fuites n'est point négligeable. Fuyant les abus et agressions autant physiques que sexuels de leurs maîtres, les femmes esclaves, autant de maison que des champs, se sauvaient pour aller rejoindre les hommes dans les différents camps d'hommes marron dans les montagnes environnantes. Cependant, un grand nombre d'entre-elles était déçu des conditions de vie dans ces camps de fortune. Ironiquement, elles se sauvaient pour enfin retrouver leur liberté et se soustraire aux risques de violences physiques et sexuelles. Dans les camps, bien que la situation fût différente que sur les plantations, les femmes se rendirent compte qu'elles étaient une fois de plus soumises à des nouveaux maîtres. Ces derniers, tout comme les maîtres blancs, les utilisaient comme compagnes (de gré ou de force) et les affectaient encore une fois à des travaux domestiques. Cette situation était insupportable pour beaucoup de ces femmes. Pour se soustraire de cette situation, ces dernières quittaient les camps et allaient former des clans de femmes seulement. Dans ces campements exclusivement féminins, elles s'organisaient entre-elles pour survivre à des conditions très difficiles.

Durant la guerre de l'indépendance, les femmes furent nombreuses dans les actes de révoltes. Elles étaient souvent à l'avant plan pour revendiquer la libération de leur pays. Leur présence sur les champs de bataille était indéniable. Elles sacrifiaient leur sécurité, leur vie au nom de cette liberté tant désiré par les esclaves. Bien qu'elles jouaient aux gardes malades soignant les blessés, les femmes de cette époque faisaient preuve d'un courage exemplaire. Elles n'hésitaient pas à prendre les armes quand la bataille devenait féroce. Les femmes comme Marie-Jeanne, Sanite Blair sont des femmes dont on ne peut ignorer l'implication dans la guerre pour l'indépendance de cette colonie. On ne peut non plus oublier Victoria « Toya » Mantou qui impressionnait de sa voix et imposait le respect dû au grands généraux. Compagne d'arme de l'empereur Jean-Jacques Dessalines,<sup>64</sup> elle ne laissait pas sa place sur le champ de bataille. Guerrière de premier calibre, elle savait lancer des commandements que les combattants s'empressaient de mettre en œuvre. Et que dire de Suzanne Louverture, femme de

---

<sup>64</sup>Montès D. Gérard. *Haïti : De la découverte à la révolte des esclaves*. Montréal : Les Éditions SORHICA. 2001. p.20.

Toussaint Louverture. Torturé sous les ordres de Napoléon, elle refusa obstinément de livrer à ses bourreaux les secrets de son mari.<sup>65</sup> L'attitude de ces femmes face à l'adversité, démontre leur ingéniosité et leur vaillance dans la réalisation de la libération d'Haïti des colons français.

Mais Haïti libéré,<sup>66</sup> les femmes furent reléguées aux oubliettes. Toutes ces héroïnes sacrifiées n'eurent guère de place dans le développement du nouveau pays. Tandis que la nouvelle société haïtienne se mettait tranquillement en place, les femmes n'eurent plus de mots à dire, bâillonnées par le code civil. Cette situation inacceptable va pousser des femmes comme Alice Garoute à revendiquer une meilleure représentation des femmes haïtiennes dans la société. Elle n'hésita pas à entrer en conflit avec le président Salnave pour questionner l'exclusion des femmes au sein de la société haïtienne. Grâce à ses différentes interventions, en 1934<sup>67</sup>, le principe d'égalité de droits est remis en question dans la société haïtienne. Avec la mise sur pied de la Ligue Féminine d'Action sociale, le mouvement pour l'émancipation des femmes haïtiennes est déclenché à Port-au-Prince. C'est à force de luttes quotidiennes et du dépôt du cahier des doléances féminines par madame Garoute, que les femmes haïtiennes obtinrent certains acquis. En 1950, ces dernières se voient reconnaître non seulement le droit de vote (même si cela ne se réduit qu'au niveau municipal), mais aussi celui de se porter candidates aux élections. C'est une première conquête légale pour elles. Cela permettra à madame Léonie Coicou Madiou de postuler pour le poste de maire de Port-au-Prince en 1955.

Toutefois, ce n'est qu'en 1957 que les femmes haïtiennes vont indubitablement bénéficier de leurs droits politiques. Cependant, avec l'arrivée de Duvalier au pouvoir en 1964, tous les gains négociés vont se perdre dans le flot de la tyrannie et de la dictature. Par contre, après la chute de Baby Doc, Jean-Claude Duvalier en 1986, les choses vont commencer tranquillement à changer pour les femmes haïtiennes. Des femmes de toute appartenance sociale, de diverses allégeances politiques et de toute confession religieuse vont commencer à se rassembler, à militer pour faire respecter le droit des femmes haïtiennes. Quelques-unes d'entre elles iront investir l'espace public pour faire entendre leur voix

---

<sup>65</sup> Douyon, Frantz. *Haïti : De l'Indépendance à la dépendance*. Paris : Éditions l'Harmattan. 2004. p.81.

<sup>66</sup> Montès, D, Gérard. *La lutte des Affranchis*. Montréal : Les Éditions SORHICA. 2003. p.33. .

<sup>67</sup> Neptune Anglade, Mireille. *L'autre moitié du développement*. Port-au-Prince : Édition des Alizés. 1986. p.24.

engendrant par le fait même des changements perceptibles dans le paysage politique haïtien. On les retrouve au sein des trois pouvoirs politiques haïtiens. Ainsi, en 1988 on retrouve Myrlande Manigat comme sénatrice. Haïti aura sa première présidente en 1990. En effet, nommée par la Cour de cassation, madame Ertha Pascal-Trouillot assura en intérim, la direction du pays du 18 mars 1990 au 7 février 1991. Treize ans plus tard, en 2003 Judie C. Roy se porta candidate aux élections présidentielles sans toutefois se faire élire. Les autres femmes présentent sur l'échiquier politique haïtien vont se retrouver à la tête de divers ministères et secrétaireries comme le ministère de l'Éducation nationale, de la Santé et des Affaires sociales. Comme on peut le remarquer, les femmes se retrouvent dans «ces secteurs qui sont des secteurs politiques moins importants, clairement dominés par les autres gouvernements en termes de pouvoir, de prestige, d'autonomie et de responsabilité».<sup>68</sup> Par ailleurs, au niveau municipal, les femmes s'infiltrèrent aussi, mais à pas de tortue. En 1994, une chanteuse engagée dans la cause haïtienne, Claire Lydie Parent, est élue comme mairesse à Pétion-Ville. Cette même année, le Ministère à la condition féminine et aux droits de la femme fut mis en place. Cette instance gouvernementale, acquis du mouvement des femmes, avait pour but premier de garantir l'intégration des femmes dans tous les secteurs de la vie nationale. Madame Lise Marie Déjean sera la première à être à la tête du ministère et sera ensuite remplacée par Marie-Laurence Jocelyn Lassègue en juin 2006. En 1995, Haïti aura sa première femme Premier ministre. En effet, lors de son retour d'un exil de trois ans, le président Jean-Bertrand Aristide nomma madame Claudette Werleigh comme chef du gouvernement.

Bien sûr tout cela est appréciable, cependant, c'est nettement insuffisant. Quand on compare le poids démographique des femmes et leur importance socio-économique, on se rend compte que les femmes sont très peu représentées dans l'arène politique. En 2004,<sup>69</sup> leur présence au sein des trois paliers du pouvoir, est à peine perceptible. Sur quinze membres de la Cour de cassation, les femmes étaient au nombre de trois. Quand on connaît le chaos qui règne au sein du système judiciaire haïtien, un nombre plus accru de femmes ne saurait faire du tort. Quant au niveau du conseil du pouvoir exécutif, le Conseil des Sages comptait deux

<sup>68</sup> Andrew, Caroline. Les femmes et la consommation collective : les enjeux de l'engagement politique, In «Femmes et pouvoir» *Politique*, n°5, (Hiver 84), p.111.

<sup>69</sup> Ministère de la Condition Féminine et aux Droits de la Femme, rapport 2002, p.55

(2) femmes sur les neuf membres qui s'y trouvaient. Quant au conseil électoral de neuf membres mise en place cette même année-là, on retrouve encore là, deux (2) femmes dans le lot. Au niveau du Parlement, on pouvait compter quatre (4) sénatrices pour vingt-six sénateurs (26) et deux (2) femmes députés pour quatre vingt-quatre (84) députés de sexe masculin. Au renouvellement des sièges du parlement en 2006, sur une trentaine de sénateurs, quatre (4) femmes occupaient des sièges. Ce qui représente un pourcentage de 13,3 %.<sup>70</sup> Quand on compare Haïti à son voisin, la République Dominicaine, qui a une (1) femme sur trente (30) sénateurs, on voit que la situation n'est pas si mal mais peut toujours s'améliorer. Quant aux partis politiques, ils sont bien évidemment dirigés par des hommes. Quoique, deux partis, le Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP) et le REPERAN ont à leurs têtes des femmes. Comme on peut le voir, il y a une présence des femmes sur la scène politique haïtienne. Cela résulte du combat continu du mouvement féministe haïtien pour une meilleure représentation des femmes haïtiennes dans les lieux de pouvoir.

### **2.1.2 Mouvement féministe haïtien : pertinence des organisations de femmes**

Le mouvement féministe haïtien muselé par le gouvernement duvaliériste ne cessa jamais de travailler dans les coulisses pour l'amélioration du sort des femmes en Haïti. Mais après février 1986, le combat est amené dans les rues. En effet, le 3 avril de cette année-là, plus de 3000 femmes marcheront dans les rues de Port-au-Prince. Ce sera la plus grande marche des femmes jamais organisée en terre haïtienne. Ces dernières protesteront contre la féminisation de la pauvreté et dénonceront la répression et la violence dont elles sont les principales victimes. Ce geste insufflera une vie nouvelle au mouvement des femmes haïtiennes qui stagnait depuis quelques années.

Depuis, une multitude d'organisations féminines (et non féministes)<sup>71</sup> ont vu le jour pour lutter contre la discrimination et la violence faite aux femmes haïtiennes et réclamer le respect

---

<sup>70</sup> Les femmes dans les parlements nationaux, statistique sur la situation des femmes en 2006, Haïti, <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm> (Page consulté le 3 décembre 2006).

<sup>71</sup> Cette précision est apportée par Magalie Marcelin, membre fondatrice de Kay Fanm et consultante privée pour diverses organisations dans le même genre. Pour cette dernière, il n'y a que la Conap

de leurs droits. Tout d'abord, il y a Enfofanm. Cette organisation de femmes qui a vu le jour en 1987 s'est donné comme but de défendre le droit des femmes haïtiennes. Elle fait aussi la promotion des femmes qu'elle considère comme des actrices principales du développement national. Dans la même lignée, il y a la Solidarité fanm ayisyen (SOFA) qui possède un caractère plus populaire contrairement à d'autres organisations dans le même genre. D'après les propos d'une des dirigeantes de cette organisation, la Sofa serait une organisation populaire très forte.<sup>72</sup> Nous poursuivons ensuite avec Kay Fanm, l'Assosyasyon fanm Solèy d'Ayiti, Fanm yo la, Fanm deside de Jacmel, le Collectif des femmes universitaires, etc. Il existe plusieurs organisations des femmes en Haïti qui luttent pour la justice et l'égalité des Haïtiennes. Nous ne pouvons toutes les nommer. Car, il ne s'agit pas de faire un décompte exact de toutes les associations féministes qui œuvrent en Haïti. Nous voulions démontrer qu'il y a bien une organisation de mouvements de femmes en territoire haïtien. Plus encore, nous voulions signifier que malgré des moyens limités ces coalitions existaient. Elles fournissent de grands efforts pour porter les revendications d'une certaine catégorie de femmes haïtiennes sur la place publique. Admirable. Il faut en convenir. Efficace? On ne peut le dire avec conviction.

Car, ces organisations ne seraient pas exonérées de toutes critiques. Pour certains, le travail de ces institutions serait obsolète. Car, leurs luttes seraient éclatées.<sup>73</sup> Leurs revendications seraient trop diverses pour qu'il y ait un point de ralliement entre elles en vue d'une mobilisation plus massive des femmes. Ce qui leur porterait préjudice à long terme. Pour nous, cela va encore plus loin. Nous remettons en cause l'institutionnalisation de ces instances. En effet, nous jugeons que ces dernières manquent de partialité et d'objectivité. Nous présumons

---

(Coordination nationale de plaidoyer pour le droit des femmes) qui se qualifie d'organisation féministe.

<sup>72</sup> Avec cette affirmation, on peut voir que les administratrices de certaines organisations de femmes tiennent à porter l'étendard féministe. Si on revient aux précisions de Mme Marcelin, on peut dénoter un certain trouble quant au statut que revendiquent ces organisations. Certaines affichent haut et fort qu'elles sont féministes. D'autres tiennent absolument à souligner qu'elles sont des organisations de femmes. Dans ce cas, quelle appellation est la vraie? Nous croyons que toute analyse ou dénomination de ces organisations doivent se faire de façon individuelle.

<sup>73</sup> Toujours selon Mme Marcelin, La Conap regrouperait plusieurs organisations féministes qui sont porteuses d'un plan précis qui vise le respect des droits politiques des femmes et leur intégrité physique. Ainsi, après la formulation de ce plan quinquennal de plaidoyer, la Conap a signé avec le Ministère de la condition féminine un protocole d'accord sur les mesures d'urgences qui doivent être pris par différentes instances de l'État.

qu'elles sont à la solde des bailleurs de fonds des pays du Nord qui sont à la base de la désintégration de la société haïtienne. Dès lors, le combat qu'elles mènent ne saurait englober toutes les femmes de la société haïtienne. Nous estimons que ces organismes ont à leur tête des femmes qui ont été formées aux idées du féminisme du Nord. Donc, nous pensons que leurs discours ne peuvent qu'être étrangers à la masse des femmes haïtiennes qui évolue dans de terribles conditions de vie au quotidien.

Plus encore, nous qualifions le travail qu'elles effectuent sur le terrain d'inconsistant. Comment cela pourrait-il en être autrement quand la plupart des responsables sont occupées à participer à divers séminaires et conférences internationaux ? En effet, « la succession effrénée de conférences et de réunions de l'ONU aux quatre coins de la planète absorbe le temps et l'énergie des femmes et des groupes féministes ».<sup>74</sup> Il en résulte que la « militance de rue diminue et que les femmes du commun s'éloignent du mouvement ».<sup>75</sup> Ces administratrices ne peuvent dans ces conditions formuler de façon adéquate les demandes des femmes haïtiennes en des termes précis et tangibles.

De plus, en échange de subventions, plusieurs se contentent d'appliquer des formules toutes faites dans un contexte qui exige que l'on prenne en compte ces particularités. En conséquence, « le féminisme haïtien pour avancer doit tenir compte résolument de la réalité socioculturelle et politico-économique particulière du pays ».<sup>76</sup> Dans ce cadre, il convient d'admettre que nombreuses de ces organismes font fausse route. Car, leurs dirigeantes n'ont pas encore pris conscience que les modèles des pays industrialisés ne sont pas transférables dans leur totalité dans le contexte haïtien. Du moins, ce transbordement ne peut se faire sans certaines modifications. Ces dernières devront prendre en compte l'environnement social et culturel haïtien. Nous ne prétendons pas que ce sont tous les groupements féministes haïtiens qui sont pointés du doigt. Seulement, nous jugeons important de souligner la façon de faire de

---

<sup>74</sup> Revue électronique. FALQUET, Jules. « Femmes, féminisme et développement : une analyse critique des politiques et des institutions » : *Cahiers genre et développement*. [En ligne]. <http://libertaire.free.fr/JulesFalquet01.html>. (Page consultée le 20 mai 2006).

<sup>75</sup> *Id.*,

<sup>76</sup> Gilbert, Myrtha. *op.cit.*, p.72.

quelques une de ces institutions qui représente des obstacles considérables à tout projet émancipateur des femmes haïtiennes.

De ce fait, nous supposons que les demandes de ces dernières ne peuvent être portées par des technocrates au service des pays du Nord. Car, les requêtes de la masse des femmes sont issues de leurs réalités journalières. Il se trouve que beaucoup de ces spécialistes sont complètement déconnectées de cette existence. Subséquemment, les changements des conditions de vie des femmes haïtiennes ne peuvent se réaliser que si ce groupe de femmes se mobilise pour les exiger. Mais voilà, cette classe est bien loin d'affirmer sa position, d'exprimer ses besoins ou même de sommer des changements.

Nous expliquons cette situation par une inaptitude prononcée chez les femmes haïtiennes à agir dans ce sens. Ces dernières semblent être incapables de se constituer en tant que sujets politiques ayant droit à des modalités de vie pleinement satisfaisantes. D'où provient cette insuffisance? On ne saurait nier le haut taux d'analphabétisme qui sévit chez ces femmes, ni l'hostilité des partis politiques, ni le manque de services sociaux qui pourraient dégager les femmes de certaines charges domestiques qui peuvent accentuer cette carence. Cependant, nous croyons qu'elle provient majoritairement d'une socialisation qui n'a pas permis à celles-ci de valoriser leur identité de femme. Quelle est cette socialisation? Quels sont les pratiques et ses effets sur les femmes haïtiennes? Voyons cela de plus près.

## **2.2 Socialisation : Implications des importants agents présents en Haïti**

Dès sa naissance et tout au long de sa vie, un langage, des règles, des valeurs et des rôles sont transmis à l'enfant par différentes composantes de la société telles que la famille, l'école, les médias, etc. On nomme cela la socialisation. C'est en fait un

« Processus par lequel la personne humaine apprend et intériorise tout au cours de sa vie les éléments socioculturels de son milieu, les intègre à la structure de sa personnalité sous l'influence d'expériences et d'agents sociaux significatifs et par là s'adapte à l'environnement social où elle doit vivre ». <sup>77</sup>

Selon Durkheim, ces derniers imposés aux individus, agissent sur eux comme une contrainte et déterminent par le fait même leurs actions. Ce déterminisme social prend plus d'ampleur dans les sociétés traditionnelles telle qu'Haïti. Dans la culture haïtienne, les traditions ont un poids presque insurmontable. Le pays est en contact permanent avec le monde extérieur (par la rentrée des membres de la diaspora entre autre, par la télévision, l'Internet, etc.) Pourtant, Haïti continue à s'attacher à des façons de faire que l'on pourrait qualifier d'archaïques. Cet état des choses s'explique par la reproduction de certains comportements, des manières de raisonner et des façons de penser de la population locale du pays. Cette reproduction que l'on pourrait désigner de propagande en Haïti, est assurée spécifiquement par la famille et l'école.

## **2.2.1 La famille : lieu par excellence de distinction sexiste entre les membres**

### **2.2.1.1 Éducation des petites filles**

L'éducation familiale haïtienne est très sexiste. Elle est basée sur la distinction des rôles octroyés aux filles et aux garçons. Tout d'abord, de par leurs gestes et actions, implicites ou explicites, les parents amènent leurs progénitures à se conformer à leur sexe social en privilégiant les comportements caractéristiques de leur genre. Ensuite, en observant leurs procréateurs les enfants viennent à mémoriser et à dupliquer les dispositions typiques de leur sexe social. Ainsi, dans la maisonnée haïtienne où le père est présent, ce dernier est le chef

---

<sup>77</sup> Chagnollaud, Dominique (sous la dir.). *Science politique. Éléments de sociologie politique*. Paris : Éditions Dalloz. 2004. p. 145.

incontesté du foyer. Il est l'autorité omnipotente, le commandant. Il ordonne à son gré tous les membres de la famille. Et tous lui doivent obéissance. La femme exécute ses ordres sans remise en question de son autorité par peur de représailles qui peuvent souvent prendre la forme de violence physique. De plus, elle doit lui demander la permission avant d'agir. Comment saurait-il en être autrement dans une société où le statut de la femme ne peut être indépendant du pouvoir masculin?

Par ailleurs, dans cet univers domestique, les empreintes de la féminité sont échafaudées, configurées, modelées. En effet, dès leur plus jeune âge, les petites filles sont reléguées aux tâches ménagères. Elles nettoient la maison, font le lavage, le repassage la vaisselle, etc. Elles apprennent les procédés pour bien tenir un foyer et à en tirer délectation et contentement. Contrairement aux garçons qui sont complètement étrangers aux besognes domestiques. Plus encore, si elles ont des frères et sœurs plus jeunes, elles s'en occupent et prennent la place de la mère quand celle-ci se trouve hors de la demeure familiale. Ce qui en fait des copies conformes de leurs mères. En conséquence, il devient difficile pour une jeune femme haïtienne de s'affranchir «des normes et des habitus intériorisés inconsciemment». <sup>78</sup> Le traitement inégal des filles et des garçons prend de multiples formes. Par exemple, les besoins des garçons ont préséances sur ceux des filles. Le favoritisme des proches à l'égard des garçons accentue leur primauté et leur prépondérance en l'absence du père. Dans ce cadre, il est justifié d'affirmer que c'est dans la famille que «s'étalent les mécanismes d'inégalité de statut, de discrimination, d'oppression et de subordination de la femme qui atteignent toute la société haïtienne». <sup>79</sup>

Cette condition s'explique facilement dans un pays dominé par la religion. C'est d'ailleurs elle qui dicte l'éducation très austère des filles. Cette dernière est en parfaite concordance avec leur «nature <sup>80</sup>» de femmes. Nature souvent définie par la douceur, l'obéissance, la fragilité, la soumission et la dépendance. C'est au sein du foyer que les petites filles haïtiennes peuvent

---

<sup>78</sup> Ferrand, Michèle. *Féminin, masculin*. La Découverte. coll «Repères». Paris : 2004, p. 50.

<sup>79</sup> Castor, Suzy. 1992. *op.cit.*, p.5.

<sup>80</sup> Nous mettons le mot nature entre parenthèse car nous ne croyons pas à cette idée de nature féminine. Pour nous, il ne saurait exister une essence typiquement féminine. Nous considérons qu'elle a été fabriquée de toute pièce.

accomplir leur vocation de femmes. Ainsi, c'est en disposant d'un mari, d'enfants et en accomplissant des tâches ménagères que les femmes haïtiennes frôlent le bonheur plénier. Cette idée de nature est très forte dans la société haïtienne. Elle guide le fonctionnement et le prolongement même de la société. Donc, « ce discours s'avère d'une efficacité redoutable dans le maintien de l'assignation différenciée et de la domination masculine ». <sup>81</sup> Au sein de la société haïtienne, sans l'achèvement de leur rôle de femme, (de donner naissance, effectuer des tâches ménagères, faire à manger, etc.), les Haïtiennes ne peuvent éprouver fierté ou sentiment de réussite. Pis encore, tout se passe comme si « sans hommes, sans enfants, sans cuisine les filles ne peuvent trouver de sens à leur vie ». <sup>82</sup> Ce façonnement de la réalité, cette vision *naturelle* du rôle sexuel des femmes accorde une importance outrancière à l'homme.

### 2.2.1.2 Coopération des femmes haïtiennes dans leur assujettissement

Dans l'univers haïtien, les femmes ne sont valorisées que si elles ont un homme dans leur vie. Leur statut social passe nécessairement par cette présence masculine. Une femme mariée ou placée a nettement plus de reconnaissance qu'une femme célibataire. Subséquemment, malgré l'irresponsabilité des hommes haïtiens face à elles, face à leurs enfants, les femmes haïtiennes préfèrent avoir un homme dans leur vie. Elles ont de ce fait, développé une condition d'infériorité. C'est comme si, sans cet élément masculin à leur côté, elles ne pouvaient se réaliser en tant que femmes ni en tant que membres de la société. Donc, en l'absence d'un homme, légitimité et pouvoir sont refusés aux femmes haïtiennes. Ce qui fait que ces dernières privilégient cette présence masculine aussi inutile qu'elle puisse être. Elles s'y soumettent volontiers au lieu d'être seules et autonomes. On voit clairement que c'est le manque de choix qui conditionne la vie de ces femmes. Dès lors, est-il possible de remettre un ordre si « naturel » en cause?

En Haïti, les femmes n'arrivent pas encore à franchir ce cap. Car « entrer en dissidence avec ces représentations de la féminité, c'est courir le risque de se voir socialement stigmatisée

---

<sup>81</sup>Gingras, Anne-Marie. *Les femmes et la politique. Une relation tumultueuse*. Montréal : Fédération des Femmes du Québec. 1988. p. 116.

<sup>82</sup> Curiel, Ochy. « La lutte politique des femmes face aux nouvelles formes de racisme. Vers une analyse de nos stratégies », *Nouvelles questions féminines*. Vol. 21, no. 23, 2002, p. 191.

ou même niée dans son identité de sexe ».<sup>83</sup> Par exemple, en Haïti, les femmes seules, célibataires, sans un homme « officiel », sont la source de toutes les rumeurs possibles. Ce sont des femmes considérées comme *pas bonnes* ou *carrément mauvaises*, aux conduites légères et à la réputation plus que douteuse. Ce sont celles qu'il faut surveiller de près afin qu'elles ne volent pas maris et compagnons. Elles font les frais de commentaires désagréables et de commérages impitoyables. Cela s'intensifie lorsque ces dernières ont un enfant ou des enfants avec des pères multiples. On leur prête alors toutes sortes d'intentions malveillantes. Dès l'entrée d'un homme dans leur vie, c'est comme si tout d'un coup elles retrouvaient grâce aux yeux de la société. Pour beaucoup de femmes, cette situation empreinte de suspicion, d'humiliations et de mépris serait difficile à supporter. Donc, cette stigmatisation sociale serait une raison suffisamment forte pour que les femmes haïtiennes concèdent aux idées préconçues. Ce propos illustre bien la notion de violence symbolique de Bourdieu. La majorité des femmes ne voient pas ce risque de rejet comme une contrainte. À l'inverse, ce serait pour elles une situation des plus usuelles et des plus convenables. Plus encore, les haïtiennes tireraient des avantages importants de cette sujétion.

Un des avantages que les Haïtiennes tireraient renvoie notamment à leur situation financière. Même lorsqu'elles occupent un emploi ou qu'elles sont les pourvoyeuses principales du foyer, les femmes haïtiennes dépendent encore matériellement des hommes. Pour une certaine sécurité financière, elles sont prêtes à supporter bien des maux. Donc, c'est au nom de la reconnaissance sociale et d'une prise en charge pécuniaire, que nombre de femmes haïtiennes s'accommodent d'un état de servilité. En conséquence, toute remise en question de leur rôle naturel ne saurait se faire. Bien au contraire, elles collaborent à faire de ces façons d'être des normes. Par leur endoctrinement, les femmes transmettent ces conceptions autant à leurs filles qu'à leurs garçons. En ce sens, elles font de leur fils des dirigeants et de leurs filles des dominées. De la sorte, ces derniers restent « aliénés dans leur domination et leurs privilèges et les filles demeurent aliénées dans leur situations d'opprimées et de réprimées ».<sup>84</sup> Ainsi, on peut affirmer que, de par leur socialisation, les femmes

---

<sup>83</sup> Gingras, Anne-Marie. 1988. *op.cit.*, p.116.

<sup>84</sup> Neptune Anglade, Mireille.1986. *op.cit.*, p. 16.

haïtiennes *coopèrent* à la propagation de clichés et d'idées préconçues qui sont à la base de la dégénérescence de leur statut dans la société haïtienne.

## 2.3 Réaffirmations des inégalités dans l'école haïtienne

### 2.3.1 L'école primaire : Apprentissage de divers clivages

La famille haïtienne est conçue comme lieu de transmissions et de maintien de traditions séculaires. Ces dernières sont constamment entretenues. Cependant, l'école haïtienne est considérée comme un endroit où les inégalités socio-économiques sont réaffirmées. De ce fait, elle participe à la pérennisation de préjugés qui interviennent directement dans le renforcement de la condition d'infériorité des femmes haïtiennes. En effet, dès leurs premières classes primaires, les enfants haïtiens apprennent la hiérarchie qui régit les sexes et la différenciation sexuelle. Déjà dans les manuels scolaires, le « contenu reste stéréotypé. Les femmes et les filles y sont sous-représentées...elles sont rarement mises en scènes dans une fonction professionnelle, mais presque toujours dans le cadre familial, aux contraires des hommes, présentés dans de multiples rôles sociaux». <sup>85</sup> Cela s'explique par le fait que l'école est le « lieu d'apprentissage des relations sociales (hiérarchies, code, etc.) tant avec les éducateurs qu'avec les camarades ». <sup>86</sup>

Ainsi, au sein de l'institution scolaire, on inculque aux filles et aux garçons l'ensemble des règles qui régente la société haïtienne basée sur la nette distinction entre les riches et les pauvres, entre les noirs et les mulâtres mais aussi entre les hommes et les femmes. Pour comprendre cela, on peut prendre le système scolaire haïtien en exemple. Les gens ayant des moyens n'enverront jamais leurs enfants à l'école publique (bien qu'il en existe qu'un faible pourcentage). C'est comme partout ailleurs semble t-il. Mais en Haïti, la situation est encore plus préjudiciable. Ces gens enverront leur progéniture dans des écoles religieuses ou des collèges privées pour s'assurer que ceux-ci ne fréquentent pas la masse. Un parent pauvre, se tuera au travail ou sacrifiera les études d'un autre enfant (habituellement une fille) pour

<sup>85</sup> Ferrand, Michèle. 2004. *op.cit.*, p.58.

<sup>86</sup> Chagnollaud, Dominique. 2004. *op.cit.*, p. 138.

parvenir à envoyer un de ses enfants dans une institution à caractère privé. Pour ce parent, c'est un signe de dépassement social et de respect. Par contre, pour ce jeune pauvre qui fréquentera cet environnement, la chose ne sera pas des plus faciles. Ses camarades ne cesseront de lui rappeler ces modestes conditions. Dans certaines circonstances, il sera ridiculisé et dans d'autres simplement rejeté. Ce qui peut être assez malséant pour cet enfant qui n'a pas choisi de se retrouver dans une telle position.

Tout cela pour démontrer que les riches et les pauvres ne fréquentent pas les mêmes écoles. C'est une idée qui est assez répandue dans la société haïtienne. Donc, le clivage de condition et de statuts sociaux, de couleur, de genre est entériné dans le milieu scolaire. C'est un fait confirmé. Ce qui fait que les enfants viennent à intérioriser des stéréotypes propres à leur classe, leur statut, leur pigmentation et leur genre. Ces clichés deviennent alors à leurs yeux des traits qui les caractérisent ou les définissent. En conséquence, ces enfants ne peuvent, dans cette condition, prendre conscience des diverses formes d'oppression dont ils sont l'objet. Dans le cas des petites filles, c'est plus qu'une assertion. C'est une réalité avec laquelle elles doivent composer tous les jours de leur vie. Elles ne peuvent pour le moment y échapper. Cette situation est tout à fait regrettable. Cependant personne ne semble s'en formaliser. Tous s'accordent pour fermer les yeux sur ces conditions qui sont des plus imméritées.

### **2.3.2 Le secondaire : féminisation de la formation professionnelle**

Certes, il y a plusieurs décennies déjà que les femmes ont l'accès légal à des niveaux d'études universitaires. Cependant, on peut comprendre que ce ne sont pas dans les conditions analogues à celle de leurs compagnons masculins. De nos jours, 33 %<sup>87</sup> des filles fréquentent une institution scolaire contre 67 % des garçons. Parmi ces dernières, 28.1% terminent leurs études secondaires. Mais plus on avance vers des niveaux d'étude supérieure, plus le fossé entre les garçons et les filles tend à s'accroître. L'effort que fournissent les jeunes femmes haïtiennes pour finir leurs études est remarquable. Malgré cela, la plupart d'entre-elles

---

<sup>87</sup> Les chiffres de ce paragraphe sont pris dans l'enquête EMMUS III : Enquête mortalité, morbidité et utilisation des services de l'Institut d'Haïti de l'Enfance, réalisé en février 2000 en Haïti.

n'intégreront jamais le circuit universitaire ou ne fréquenteront jamais des écoles dites supérieures.

En effet, sur 1,5 %<sup>88</sup> des étudiants qui atteignent un niveau d'étude supérieur, 1.8 % sont des hommes contre et 1,3% de femmes. Cet état de fait ne s'explique plus par les comportements machistes de leurs collègues masculins. L'explication ne se limite pas non plus dans la perception que les universités ne sont réservées qu'à ceux qui possèdent un niveau social élevé. La justification de ce fait réside dans les pressions familiales et dans la situation même du pays. Ce dernier n'a cessé d'être confronté à l'instabilité politique. De plus, la monnaie nationale, la gourde n'a cessé de faire face à une dévaluation assidue. Il ne faut pas omettre l'omnipotence du dollar américain et la baisse généralisée de l'économie du pays qui n'améliorent en rien les conditions de vie de la population.

En conséquence, la précarité de leur situation socio-économique ne donne pas la possibilité aux jeunes filles de rester aux études plus longtemps. Faute de mieux, une bonne partie des jeunes filles va se diriger vers des écoles professionnelles ou de métiers qui sont réservées exclusivement aux femmes. On peut nommer entre autre, les écoles d'art ménager ou culinaires, de couture, de coiffure, de secrétariat et d'esthétisme. C'est une forme de féminisation de la formation professionnelle. On voit dans ce cas-là que « les choix d'orientation sont encore fortement marqués par l'identité sexuelle ».<sup>89</sup> Ces établissements ont la qualité de dispenser une formation abrégée qui permette à ces jeunes femmes de se lancer de façon expéditive sur le marché du travail.

Certains affirment que cette façon de faire a des effets négatifs sur l'insertion<sup>90</sup> économique de ces jeunes personnes. En effet, cette dernière se ferait à un niveau très bas dans l'économie du pays. C'est exactement l'effet qui est recherché. Car, ces jeunes femmes sont des proies facilement manipulables et exploitables. La plupart du temps, ces dernières sont

---

<sup>88</sup> Page d'information. Louis-Juste, Jean-Anil. «Débat» L'éducation en Haïti : rehred-haïti. [En ligne] <http://www.rehred-haiti.net/membres/papda/ancien/DOSZLEFRAMar.htm>. (Page consultée le 20 mai 2006).

<sup>89</sup> Gingras, Anne-Marie. 1988. *op.cit.*, p. 68.

<sup>90</sup> Collectif des femmes haïtiennes, *op.cit.*, p. 38.

trop contentes de travailler pour oser rechigner. Un emploi même peu rémunéré procure un sentiment de bénédiction chez elles. Ces professions peuvent sembler gratifiantes pour une jeune personne. Pourtant, ces dernières « nécessitent que très peu d'initiative tout en la fixant dans un secteur où il lui sera pratiquement impossible d'élargir son horizon intellectuel et social ».<sup>91</sup> Car, ce sont des métiers qui donnent accès à des postes d'exécution plutôt qu'à des postes de direction ou de décision. De plus, ce sont des gagne-pain qui ne font que renforcer la conception traditionnelle du rôle des femmes haïtiennes. En aucun cas, ils ne leur permettent de développer des qualités de leadership, de décideurs, de chefs.

Ainsi, les femmes qui évoluent dans ces domaines ne prendront jamais de décision dans leur vie professionnelle. Elles ne développeront pas non plus d'ambition de dirigeantes. Elles ne feront qu'exécuter ce qui sont attendues d'elles. Comme l'ont fait tant d'autres avant elles. Ce qui fait que ces jeunes femmes qui choisissent cette voie ont peu de chance de se connaître. Elles n'apprendront pas plus à valoriser leurs rapports à elles-mêmes. C'est dans cette optique qu'elles contribueront une fois de plus à leur propre dépréciation.

### **2.3.3 L'université : lieu de tous les combats**

Celles qui décident de fréquenter l'université, ont la chance d'avoir des parents qui peuvent assurer l'aspect financier de leurs études. Ces parents voient dans ce support une sorte d'investissement à long terme dont ils bénéficieront un jour. Les autres devront se trouver un ou des partenaires (passager ou stable) qui pourront leur apporter le soutien monétaire requis. Cependant, elles doivent travailler fort pour maintenir le cap et ne pas abîmer l'espoir placé en elles. Tout comme dans le milieu professionnel, les jeunes universitaires du genre féminin doivent œuvrer avec opiniâtreté afin de prouver leur mérite ou même justifier leur présence dans ces établissements.

Ce souci du dépassement quotidien, de combat, de survivance « les conduit souvent à douter de leurs compétences, à penser et à agir en deçà de leur capacités ».<sup>92</sup> On ne peut dans

---

<sup>91</sup> Collectif des femmes haïtiennes, *op.cit.*, p. 38

<sup>92</sup> Gingras, Anne-Marie.1988. *op.cit.*, p. 165.

ce cas-là blâmer ces jeunes filles. Car, « les structures universitaires sont d'abord et avant tout celles d'une société d'obédience patriarcale. Quelle que soit la discipline considérée, le savoir enseigné est sexiste, ignore et occulte les femmes ».<sup>93</sup> Un exemple de cela : il est connu que des Haïtiennes (dont certains noms sont mentionnés au début de ce travail) ont joué un rôle primordial dans l'histoire de leur pays. Pourtant, jamais les noms de ces protagonistes ne sont mentionnés ni dans les livres d'histoire ni dans les cours magistraux donnés par les enseignants. On présente toujours les héros dont on amplifie ou exagère les réussites. Cependant, on oublie que depuis l'époque coloniale, les femmes étaient présentes à leur côté dans la lutte politique qui mena à l'émancipation du pays. Sans ces dernières, les actions, de ces hommes, considérées comme braves aujourd'hui ne seraient que des gestes stupides et irréfléchis. Rares, sont les occasions où on glorifie l'implication des femmes dans l'historiographie haïtienne. On n'enseigne ni aux femmes ni aux jeunes filles de tirer une certaine fierté de ces héroïnes oubliées ni aux hommes de leur porter le respect et la reconnaissance qui leur reviennent. Ce qui fait qu'une fois encore, les femmes haïtiennes irradient dans l'invisibilité et l'occultation. Comment avoir confiance en soi, vouloir se dépasser, quand on vous démontre clairement que votre rôle ne sera jamais reconnu ni valorisé?

C'est sans doute avec une estime de soi assez faible que beaucoup de jeunes Haïtiennes traverseront la période universitaire. Celles qui réussissent n'auront pas nécessairement un avenir professionnel des plus radieux. Elles auront encore à combattre les mentalités qui tenteront toujours de les enfermer dans les moules déterministes de la féminité. Malgré cet avancement, elles auront aussi à lutter contre leur propre perception négative des femmes. Aussi, elles auront à résister à cette tendance qui les poussera à développer pour le commun des femmes, une sorte de mésestime. Cette indifférence envers les femmes du monde viendrait de l'idée que l'école haïtienne ne fabrique que des élites qui deviennent déconnectées du reste de la population. Étonnant? Pas vraiment. Car, « dans un pays où l'éducation se pose comme

---

<sup>93</sup> Revue électronique. MAGLOIRE, Danièle et MERLET, Myriam «Être militante et chercheuse du sud» Agir sur la Condition Féminine pour améliorer les situations des femmes : Conférence Haïtienne des Religieuses, Homme et Femme Dieu les créa/Du féminisme au partenariat. [En ligne] <http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys6/quebec/magloirc.htm> (Page consultée 15 septembre 2006)

un privilège, il va sans dire que la connaissance même apparente, confère un certain prestige».<sup>94</sup>

## 2.4 Famille et école haïtienne ou la socialisation infériorisante des femmes

Il est nécessaire de comprendre que dans la société haïtienne des problèmes de grande envergure se posent. En effet, l'école tout comme la famille ne donne point la possibilité aux filles haïtiennes de devenir des femmes habilitées à se valoriser. Au sein de la famille, les rôles sexuels propre à chaque genre sont favorisés et formellement justifiés. Les attitudes et comportements tacites ou non des parents font en sorte que les filles haïtiennes développent très peu d'estime pour elles-mêmes. Elles viennent la plupart du temps à se considérer comme subordonnées aux hommes. Elles finissent aussi par croire qu'elles doivent absolument s'embarrasser d'un homme ou être prise en charge par l'un d'eux pour exister et être reconnues socialement.

Dès lors, elles se placent elles-mêmes dans une position d'infériorité. Elles répètent le jeu de la dépendance et de la soumission. Ce qui explique que la représentation qu'elles se font d'elles-mêmes soit biaisée par leur éducation familiale. Pourtant, les femmes haïtiennes sont connues pour leur force, leur caractère et leur capacité à tout supporter avec dignité. De ce fait, on peut dire qu'au sein de la famille et par les rôles qui leurs sont attribués, les filles et femmes haïtiennes perdent leur identité de sexe au profit d'une identité fabriquée, imposée par des contraintes de toutes sortes. Ce n'est point à tort que l'on considère la famille comme « la clé de voûte qui soutient la domination masculine »<sup>95</sup> et la subordination féminine.

De son côté, l'école répond à peine à sa fonction première : celle de faire des élèves des êtres responsables et aptes à fonctionner dans la société. Plus encore, « l'école devrait viser

<sup>94</sup>Revue électronique. MAGLOIRE, Danièle et MERLET, Myriam «Être militante et chercheuse du sud» Agir sur la Condition Féminine pour améliorer les situations des femmes : Conférence Haïtienne des Religieuses, Homme et Femme Dieu les créa/Du féminisme au partenariat. [En ligne] <http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys6/quebec/magloire.htm> (Page consultée 15 septembre 2006)

<sup>95</sup>Piochon, Sylvie et Grégory Derville.2004. *op.cit.*, p. 121.

une éducation de qualité fondée sur le développement et la responsabilité des choix. L'éducation doit permettre aux gens de mieux articuler leur engagement, leurs choix, leurs priorités en conformité avec leurs options de vies ».<sup>96</sup> On ne peut conclure que c'est le cas de l'école haïtienne présentement. Nul doute dans ce cas-là qu'elle soit souvent décrite comme inadaptée. Car, elle ne répond plus aux exigences de la société haïtienne d'aujourd'hui. Sa disparité, son inefficacité et son incapacité à prendre compte des sexo-spécificités la rendent désuète.

Par ailleurs, l'enseignement dispensé en Haïti perd de plus en plus de crédibilité. Le peu de qualification du corps enseignant et des nombreuses contraintes budgétaires est à la base de cette perte. L'État haïtien ne finance l'école « qu'à 7 %. Le reste est assuré par des donateurs étrangers à 32 % (dont 16 % par voie bilatérale et 16 % par le biais des ONGs) et par les familles à 61 % ».<sup>97</sup> Pas étonnant que l'on qualifie de dérisoire la part du budget consacré à l'éducation. En plus, les infrastructures et les équipements mis à la disposition des élèves sont parfaitement inadéquats. Outre ces faits, avec la multiplicité des écoles privées, la structuration des programmes d'enseignement laisse fortement à désirer puisque cette dernière n'est soumise à aucune réglementation. Fait encore plus dommageable, le savoir dispensé à travers le réseau scolaire haïtien n'est en aucun point uniforme. Il résulte que le système éducatif haïtien ne permet pas à la majorité des enfants haïtiens de profiter d'une scolarisation effective. De plus il est issu « d'un idéal traditionnel d'éducation inspiré du système français avec tout l'aspect prestigieux qu'il charrie et qui conserve pour l'essentiel tous les préjugés relatifs au sexe faible ».<sup>98</sup> Ce qui à la longue fut et reste néfaste pour les petites filles haïtiennes. Point besoin de dire que des changements doivent avoir lieu dans la façon de concevoir l'école haïtienne et dans l'enseignement qui est procuré aux enfants.

L'instruction haïtienne doit être sévèrement réformée. Car, le processus d'apprentissage des enfants participe à leur conditionnement autant sur le plan social que culturel. De ce fait,

---

<sup>96</sup> Guertin, Donald. « Le sentiment d'appartenance chez l'adolescente et chez l'adolescent en milieu scolaire ». Mémoire de maîtrise. Montréal. Université du Québec à Montréal. 1987. p. 145.

<sup>97</sup> Ces chiffres viennent du texte de Jean Anil Louis Juste. Il reprend des chiffres cités par un étudiant haïtien (Jean André Constan) qui reprend des chiffres du professeur Serge Petit-Fère dans le cadre de son mémoire en sciences humaines.

<sup>98</sup> Collectif des femmes haïtiennes, *op.cit.*, p. 39.

l'école haïtienne doit se concentrer sur des apprentissages qui mettent en valeur les réalités socio-économiques et culturelles du pays. Aussi, elle doit permettre à tous les enfants, mais particulièrement aux filles, d'acquérir les instruments nécessaires pour revendiquer un futur à la hauteur de leur force. Mais aussi, elle doit donner à ces mêmes petites filles les habiletés essentielles pour assumer des rôles porteurs de fierté et distinction. En plus, cet enseignement doit les aider à se positionner sur la scène publique et particulièrement sur la scène politique. Il faut garder en tête qu'un lien puissant unit l'école et la société. C'est dans la compréhension et la maîtrise de ce rapport que les femmes pourront intérioriser et faire leur les compétences acquises à l'école afin de s'incorporer de façon active dans la société. Dès lors, sans une instruction adéquate, les femmes haïtiennes ne pourront découvrir leur raison d'être et tous les bénéfices qu'elles apportent et pourront apporter à la société haïtienne.

L'éducation est indispensable à toute participation politique effective des femmes haïtienne. L'évidence de ce fait n'est point matière au doute. Car, il faut bien le reconnaître, «ce poids de l'importance de l'instruction est dû au fait que toute pratique politique à une dimension intellectuelle et se résume le plus souvent au maniement des mots et des concepts». <sup>99</sup> S'éduquer c'est se donner le moyen d'agir sur le monde et particulièrement dans son univers. C'est en étant éduquées que les femmes pourront développer une prise de conscience de leurs droits autant civils que politiques. Ce qui pourrait encourager, motiver leur participation politique. Cependant, pour « s'intéresser à la politique, pour en comprendre les enjeux, pour en discuter, il faut avoir été socialisé à cet univers, à ses règles... et il vaut mieux pour cela disposer d'une compétence objective acquise notamment par la scolarisation » <sup>100</sup> Cette scolarisation est primordiale. Elle est là pour donner aux femmes haïtiennes l'accès à un pouvoir dont elles ne soupçonnent pas la portée. De plus, elle peut jouer un rôle sérieux dans le progrès de la vie des Haïtiennes. Il est vrai que «les individus sont produits par la société, on ne doit pas oublier qu'à leur tour, ils deviennent producteurs du social, C'est-à-dire qu'ils participent à la reproduction où la transformation des rapports sociaux». <sup>101</sup> Donc, avec l'apport d'une bonne instruction, les femmes haïtiennes pourront à leur tour transformer les rapports

---

<sup>99</sup> Mayer, Nonna et Perrineau, Pascal. *Les comportements politiques*. Paris : Armand Collin, 1992. p.29.

<sup>100</sup> Gingras, Anne-Marie. 1988. *op. cit.*, p.60.

<sup>101</sup> Ferrand, Michèle. 2004. *op. cit.*, p. 6.

entre elles et les hommes haïtiens dans le but d'enfin jouir de leurs prérogatives politiques. C'est aussi grâce à cette dernière que ces femmes pourront user de leurs capacités à agir dans l'espace politique. Ainsi, elles deviendront enfin des actrices authentiques qui ont du poids sur la scène publique et non des faire valoir. Comme on peut le voir, s'instruire, et ce de façon adéquate, est et demeure le premier pas vers le développement d'une nouvelle identité pour les femmes haïtiennes.



## CHAPITRE 3

### IDENTITÉ DES FEMMES HAITIENNES : ENTRE SOUMISSION ET DÉPENDANCE

« C'est de l'identité qu'est née la différence »

(Heinz Pagel)

#### 3.1 Quand la socialisation infériorise le genre

L'identité est la carte géographique des individus. Elle leur permet de se situer par rapport à eux-mêmes, aux autres et à leur environnement. Mais par-dessus tout, l'identité est ce qui permet aux êtres humains de se décrire et de prendre position. Elle est porteuse d'idéaux, de différenciation et aussi de cohérence. Plus encore, elle permet à l'individu de se forger une image de soi. Cette image qui rend compte du caractère unique, spécifique et distinct de chacun. L'identité façonne les choix et les comportements que peuvent adopter les gens. Constamment en mouvement, celle-ci est « est loin d'être un fixisme ». <sup>102</sup> Avec le temps, elle se construit, s'ajuste, se réinvente continuellement. En somme, l'identité est « une manière de se reconnaître, de se valoriser, d'avoir un sentiment d'unité structurelle de la personnalité » <sup>103</sup> Dès lors, il devient capital pour tout être humain de saisir son identité, de la préciser mais aussi de l'affirmer dans tous les domaines de sa vie.

Dans le cas des femmes haïtiennes, il existe une certaine incapacité chez celles-ci à exposer une définition de leur identité de sexe, de femme à l'aide d'expressions positives voire apologiques. Comment décrire un tel phénomène? Comme nous l'avons expliqué précédemment, la socialisation y est pour beaucoup. En Haïti, cette socialisation différenciée selon les sexes est nettement favorisée dans la famille et entretenue par l'école. Et on a pu voir

---

<sup>102</sup> Triki, Fathi. *La stratégie de l'identité*. Paris : Arcantères. 1998. p.29

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 35.

que ce mode de séparation dans l'éducation des enfants haïtiens peut avoir des conséquences assez négatives sur les petites filles haïtiennes. Toutefois, il est possible d'aller plus loin encore dans notre analyse. Dans ce chapitre nous voulons démontrer comment une socialisation infériorisante de leur sexe peut amener les petites filles et les femmes haïtiennes à se considérer comme des êtres sans grande valeur voire inférieurs. Nous croyons fermement que cette façon de se percevoir prend sa source à la base même de la société haïtienne.

En effet, en Haïti, la différence des sexes est érigée au sein de la société et à travers toutes ses couches. En ce sens, elle est « conçue comme fondatrice de l'identité personnelle, de l'ordre social et de l'ordre symbolique ». <sup>104</sup> Elle s'impose comme la source de catégorisation des individus des deux sexes. Elle prescrit une façon de faire, d'être qui est caractéristique à chaque sexe. De cette différenciation, il se trouve que les hommes haïtiens autant que les femmes haïtiennes sont enfermés dans des catégories très strictes. Cela fait si longtemps qu'il est ainsi qu'il devient difficile pour ces dernières de s'en soustraire. Cela remonte à leur enfance. À ce stade, « les enfants recherchent la cohérence cognitive. C'est-à-dire qu'ils sélectionnent dans l'environnement, l'information compatible avec leur structure cognitive du moment. Ainsi, ce qui est typique de leur sexe dans leurs préférences, leurs comportements, les valeurs, est sélectionné sur la base de ce qui est comme moi ». <sup>105</sup>

De ce fait, la plupart des petites filles haïtiennes se comparent entre elles et se vantent de leur talent culinaire et de leur capacité de faire briller une maison. Car, ce sont ces modèles (de mères, de ménagères et d'épouses) qui les interpellent de manière très directe. C'est ce qui leur ressemble le mieux et traduit ce qu'elles sont, celles qu'elles deviendront plus tard et ce qu'elles représentent. Ce qui explique leur adhésion à ces façons de penser et de faire de manière tout à fait naturelle. Du point de vue de ces petites filles haïtiennes, cette adhésion prend la forme d'une stratégie identitaire qui leur donne « la possibilité de constituer une unité valorisée par rapport à soi et dans une forme de confrontation aux objets qui l'entourent ». <sup>106</sup>

---

<sup>104</sup> Gohier, Christiane et Michael Sheirfer. 1993. *op.cit.*, p. 217.

<sup>105</sup> *Ibid*, p. 174.

<sup>106</sup> Triki, Fathi. 1998. *op.cit.*, p. 34.

De plus, ces mêmes petites filles mettent de l'avant le rêve ultime de rencontrer le parfait homme haïtien. Cet homme à la puissance et la supériorité incomparable qui viendra les prendre en charge. Et avec qui elles auront beaucoup d'enfants. Cette idée se poursuit à l'adolescence pour se renforcer à l'âge adulte. Cette image du pourvoyeur à la puissance infinie se retrouve même chez des femmes éduquées ou qui exercent un métier. Derrière cette quête de l'homme haïtien-type, se cache ce grand désir de se faire prendre en charge. Pour nous, il est évident que ces femmes et ces « petites filles sont psychologiquement entravées par les stéréotypes qui leur ont été inculquées ».<sup>107</sup> Dès lors, il est facile de voir comment l'image de la « bonne femme haïtienne »<sup>108</sup> s'est répandue dans leur tête et dans la société. Cette image est si prenante, si forte qu'elle est devenue une réalité incontournable pour les Haïtiens. Voyons donc quelle définition porte cette fameuse bonne femme.

Pour la population haïtienne, la « bonne femme haïtienne » est celle qui excelle dans l'art culinaire, sait tenir parfaitement une maison, en plus d'être disponible pour les enfants qu'elle élève. Il ne faut surtout pas oublier qu'elle a un respect aveugle pour son compagnon. Elle reconnaît chez ce dernier la suprématie et la prééminence. En plus de lui devoir une obéissance totale. Si par malheur l'homme use de violence, cette même bonne femme considère cela comme banal voire comme une marque d'amour. Il ne faut surtout pas contester l'autorité de l'homme haïtien. En fait, ces derniers sont « élevés dans l'idée de leur supériorité par rapport aux femmes. Cela les amène plus ou moins explicitement à rechercher une compagne effacée qui ne leur disputera pas le rôle dominant au sein du couple ».<sup>109</sup> Quant aux femmes haïtiennes, elles se soumettent aux stéréotypes que la société et les hommes haïtiens leur ont assignés même si ce rôle est loin de leurs caractères. Ce qui supposément leur procure un certain avantage social. Avantage qui, à notre avis, est des plus questionnable quand on le compare aux divers inconvénients auxquels ces femmes font face.

---

<sup>107</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville.2004. *op.cit.*, p. 160.

<sup>108</sup> Pour nous, il n'existe ni de bonne ni de mauvaise femme haïtienne. On ne peut donner ces qualificatifs aux femmes haïtiennes. Ce sont des femmes tout simplement. C'est un idéal que nous croyons avoir été mis en place pour stigmatiser les femmes haïtiennes qui ne correspondent à cette idée toute faite.

<sup>109</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville.2004. *op.cit.*, p. 165.

De ce fait, les Haïtiennes se complaisent à jouer ce rôle d'êtres effacés afin de ne pas se faire rejeter. Il est clair que cela renvoie à un certain comportement social qui répond de façon fidèle aux attentes de la culture haïtienne. La violence ça passe. Elle peut être supportable. Mais le rejet, non. Pour ces femmes, ce dernier représente la pire des conditions qui puisse exister et qu'on puisse affronter. Car, dans cet isolement s'affiche la négation de toute la société. On peut voir que cette attitude est le résultat d'un contrôle social assujettissant. Ce contrôle « est l'ensemble des moyens formels et informels par lesquels une société s'efforce de faire respecter les normes communes à l'ensemble de ses membres ». <sup>110</sup>

Dans le cas des femmes haïtiennes, c'est un contrôle social informel qui est favorisé pour leurs infliger des sanctions tout aussi informelles (cela peut aller de simples moqueries à une exclusion quasi-totale). Comme moqueries, les filles et les femmes haïtiennes se font souvent qualifier de bouzin (pute), de ti pa bon (mauvaise fille ou femme), etc. Ce sont des mots qui ont une connotation extrêmement préjudiciable. Toute Haïtienne qui se respecte a peur de voir associer à son nom ces pires adjectifs de la langue créole. Car, elles savent que cela peut gâter une réputation en peu de temps. Si une telle chose se produit, toute possibilité d'avoir une vie sociale « normale » peut s'envoler en fumée. Retrouver sa réputation sera une chose pratiquement impossible. Une femme dans cette situation ne peut retrouver grâce. On chuchotera sur son passage et elle sera l'objet de regards méprisants. Même si les gens consentent à lui adresser la parole, ce sera toujours sous le signe de l'hypocrisie. Dès qu'elle aura le dos tourné, les langues iront de bon train sur son compte. Tout cela peut sembler enfantin et sans grand danger. Toutefois, les conséquences peuvent être très dommageables. Elles marqueront à jamais l'estime que cette femme et les autres auront d'elle. Ce qui fait que ce genre de contrôle social informel est le plus néfaste. Il met en place une réalité qui est incontournable, étant donné qu'il « s'exerce directement entre les membres de la société. C'est le groupe tout entier qui décide des sanctions à appliquer. C'est le contrôle de tous par tous : réprobation, regard des autres... ». <sup>111</sup> Et on l'on sait comment les autres humains ont constamment besoin de l'approbation des autres.

---

<sup>110</sup> Revue électronique. «Économie et sociologie». Le contrôle social: Skyminds. [En ligne] [http://www.skyminds.net/economie/08\\_controle\\_social.php](http://www.skyminds.net/economie/08_controle_social.php). (Page consultée le 4 octobre 2006).

<sup>111</sup> *Id.*,

Ce besoin d'approbation peut éclipser tout désir d'affirmation personnelle chez les individus. Ce qui explique que les Haïtiennes acceptent cette image d'êtres soumis. Effacées, est-ce vraiment le portrait de la femme haïtienne? Il nous semble que cette image porte à confusion. Si on observe l'état de la société haïtienne, on remarque tout de suite la présence notoire des femmes sur le marché du travail. Elles sont visibles dans toutes les sphères de l'économie. Ce sont des femmes qui parfois sacrifient leurs désirs, leurs rêves et souvent se sacrifient elles-mêmes pour fournir à la famille un peu d'espoir et une vie plus supportable. La misère, l'avitissement, la violence, le danger, elles les connaissent à fond comme le refrain d'une vieille chanson qu'elles ne peuvent jamais oublier. Cela fait partie de leur lot quotidien.

Malgré tout cela, ces femmes arrivent à survivre dans des conditions hasardeuses et à faire face à tout ce qui vient sur leur chemin. Et ce, tout en gardant la tête haute. Ce sont des femmes courageuses, pleines de dynamisme qui ne reculent devant rien pour faire subsister les leurs. De plus, quand il faut prendre les armes<sup>112</sup> ou défendre les droits de la populace, elles affrontent mille et un dangers pour se mettre dans la mire. Il semble que la collectivité toute entière semble oublier que les femmes « ont toujours répondu présentes à côté des hommes à toutes luttes contre l'oppression, la discrimination, la domination du peuple haïtien contre les puissances esclavagistes, impérialistes, et les forces dominatrices ». <sup>113</sup>

Pourtant, la société ne les conçoit pas ainsi. Pis encore, les femmes haïtiennes elles-mêmes n'ont pas une vision juste, adéquate de ce qu'elles sont et de ce qu'elles apportent à la société. De toutes les couches sociales, « les femmes ont de plus en plus de mal que les hommes à se penser et à s'affirmer comme sujets, car elles ne peuvent se faire entendre qu'en utilisant un langage qui, à bien des aspects les rabaisse ou les nie ». <sup>114</sup> Pour se décrire, elles empruntent les mots que les hommes et la société utilisent pour les définir. Elles ne vont jamais au-delà de

---

<sup>112</sup> On peut lire divers ouvrages sur leur participation dans le combat qui mena à l'indépendance d'Haïti. De plus, on a pu observer leur présence massive dans les soulèvements qui ont entraîné la chute de Duvalier. On ne peut oublier leur participation aux manifestations pour le retour du président Aristide lors du renversement de ce dernier. Comme il est mentionné au début du travail, les femmes haïtiennes ont toujours été présentes, même si on reconnaît à peine leur implication.

<sup>113</sup> Fabien, Ghislaine. *La ligue d'action féminine. Première organisation des femmes haïtiennes*, Port-au-Prince : Édition Areytos. 2001. p. 2.

<sup>114</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op. cit.*, p. 124.

cette identification déformée. Elles récusent de voir dans leurs actions quotidiennes, dans leurs sacrifices, dans leur courage des actes qui méritent d'être magnifiés. Elles ne demandent même pas à être prise en considération ni à se faire concéder une certaine importance. Comme elles sont peu enclines à exiger cette reconnaissance, ce respect, elles demeurent emprisonnées dans une image de convenance. Ainsi, elles se font détrôner et passent pour des êtres insignifiants. Il est clair que « cette opération apparaît à tous, y compris aux femmes elles-mêmes, comme « naturelle » parce que conforme à toutes les croyances collectives de la communauté ». <sup>115</sup>Pour nous, cet état de fait est tout à fait fallacieux. Car, cette dernière n'a rien à voir avec les responsabilités réelles qu'elles détiennent dans la société.

### 3.2 La culture définit l'identité

La femme haïtienne est toujours affectée en tant que seconde. Point de surprise dans ce fait. Car, on a pu voir que les femmes sont socialisées différemment des hommes. Cette socialisation « articulée aux stéréotypes de sexe et aux rôles socialement prescrits, semble bien développer chez elles des dispositions très différentes pour ce qui concerne l'affirmation personnelle ». <sup>116</sup>Ces dernières ont très peu l'occasion de s'affirmer. Dès lors, elles sont représentées à tort, comme des femmes soumises, inférieures et dépendantes. En campagne, cette idée avilissante des femmes haïtiennes est encore plus courante. L'isolement, les mentalités encore très fermées font en sorte que les choses changent difficilement. En ville, certaines femmes, grâce à l'éducation ou au contact du monde extérieur, arrivent à se battre contre cette image. Néanmoins, il arrive même que cette conception soit perçue dans les paroles de femmes qui se disent un peu plus émancipées. Il est incontestable que leur socialisation conduit ces « femmes à développer un ego en moyenne plus faible que les hommes et à se convaincre de leur incapacité foncière et de leur besoin de prise en charge » <sup>117</sup> D'où un discours de femmes résignées.

---

<sup>115</sup> Dubar, Claude. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris : Presses Universitaires de France. coll. « Le lien social ». 2000. p. 59.

<sup>116</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op.cit.*, p. 167.

<sup>117</sup> Dubar, Claude. 2000. *op.cit.*, p. 163.

Inhabituel? Pas vraiment. Car, dans un pays tel qu'Haïti, c'est plutôt culturel. La culture joue un rôle déterminant dans la manière dont les individus définissent leurs identités. Elle renvoie au sentiment d'appartenance de l'individu à un groupe. Le Camus avance que « pis encore que la nature, c'est la culture qui définit pour chaque sexe les modèles de développement, les valeurs à atteindre, les hiérarchies à respecter »<sup>118</sup> Donc, on peut voir que l'environnement culturel joue un rôle déterminant dans la conception de l'identité des femmes haïtiennes.

Ainsi, c'est la culture haïtienne qui définit en des termes spécifiques l'identité du sujet féminin haïtien. Elle dicte sa conduite et pousse ce même sujet à vivre et à se présenter d'une façon caractéristique. La société haïtienne est arrivée à une sorte d'homogénéisation des femmes haïtiennes. Elle ne fait point de cas des caractéristiques personnelles des femmes. C'est une dépersonnalisation qui se fait en des termes précis. Ces derniers se rapportent à une conception des femmes haïtiennes comme des femmes dont la soumission, l'infériorité et la dépendance sont à peine questionnables. C'est par ces qualificatifs que l'on reconnaît la « bonne et vraie haïtienne ». C'est aussi par ces derniers que celle-ci est glorifiée. Tout autre modèle qui n'est pas en accord avec ce canevas est mal vu, sévèrement critiqué et souvent puni par la société. Et ce, sans aucune forme de contestation. Cette punition prend habituellement les formes de l'exclusion, du mépris et la stigmatisation. Ce qui parfois peut, comme on l'a mentionné plus tôt, être pire que la violence physique. Car, « dans une société aussi machiste que la société haïtienne, la stigmatisation peut être très lourde à porter ».<sup>119</sup> C'est une dissuasion efficace dans le cas des femmes haïtiennes.

Ce qui est plus troublant encore, c'est que la plupart des femmes haïtiennes dépendent beaucoup du regard de l'homme et de celui de la société pour soutenir son existence. Mais aussi, il faut comprendre que ce que « chacun recherche est une reconnaissance sociale qui le valorise ».<sup>120</sup> Les femmes haïtiennes n'échappent point à cet état de faits. C'est cette envie, ce désir de se faire reconnaître, de se sentir estimée par ses pairs et particulièrement par les hommes qui poussent ces dernières à chercher l'approbation sociale pour se manifester. C'est

<sup>118</sup> Gohier, Christiane et Michael Shleirfer.1993. *op.cit.*, p. 163.

<sup>119</sup> Merlet, Myriam.2002. *op.cit.*, p. 39.

<sup>120</sup> Gohier, Christiane et Michael Shleirfer.1993. *op.cit.*, p. 33.

à travers la vision et la considération des autres membres de la société que les femmes haïtiennes bâtissent une image d'elles-mêmes. Cela leur procure un pilier identitaire. Car, « c'est le regard de l'autre, non pas en ce qui lui confirmera son identité, mais en ce qu'il lui confirmera son droit à être, ce qui lui permettra de construire son identité ». <sup>121</sup> En dehors de cela, elles refusent d'affirmer leur indépendance et leur personnalité.

Un exemple simple. Quand une fille de la diaspora <sup>122</sup> arrive en Haïti avec ses manières de parler, d'être, de s'habiller (suivant les dernières tendances à la mode, un peu sexy et provocante) tatouée, percée, *flirteuse*, ouverte et féministe, elle sera bien entendu le sujet de toutes les conversations. Bien qu'elle soit mal perçue, elle sera toujours excusée puisqu'elle vient de « l'étranger ». Elle sera considérée avec pitié pour avoir laissé les mauvaises influences de son pays d'accueil la transformer. Au mépris, se mélangera une forme d'indulgence que l'on accorde aux enfants gâtés. On dira tout simplement qu'elle a vécu trop longtemps « là-bas ». <sup>123</sup> Ce qui explique la perte de ses racines, sa vraie « nature », son « haïtineté ». Pour confirmer cela, on lui attribuera le sobriquet de canadienne, de française, d'américaine. Si l'on prend cette même jeune fille sachant que cette dernière n'a jamais quitté Haïti, on la qualifiera de tous les noms possibles. On dira qu'elle se prend pour une autre et on lui fera vite comprendre qu'elle ne peut se permettre d'être et d'agir ainsi. Son cas n'est pas excusable. Elle a vécu au pays. Elle connaît les us et coutumes d'Haïti. On se fera un plaisir de lui faire comprendre qu'elle ne correspond pas à l'image courante de la bonne femme haïtienne. Tous les trucs seront utilisés en passant par les insultes et la dérision pour la ramener à sa place. À force de pressions autant familiales que sociales, celle-ci n'aura pas d'autre choix que de se conformer à cette vision usuelle de la femme haïtienne. Ainsi, elle changera ses comportements, ses agissements non seulement pour plaire à la société mais aussi pour se faire autoriser à vivre dans son sein. D'où une certaine iniquité. Donc, les manières que ces femmes ont de se percevoir sont influencées par les hommes et la société haïtienne, mais aussi par les jugements que ces derniers peuvent porter. D'une manière

---

<sup>121</sup> Gohier, Christiane et Michael Shleirfer. 1993. *op. cit.*, p. 28.

<sup>122</sup> Expériences personnelles et d'amies de la diaspora.

<sup>123</sup> Ce là-bas fait référence à l'étranger (les autres pays comme les États-Unis, Canada, France, etc.,)

déterminante, « ces représentations influencent leur comportement », <sup>124</sup> leurs agissements et leurs aspirations.

Comme les hommes et la société n'ont des femmes haïtiennes que des images dévaluantes, les perceptions que peuvent avoir ces femmes de ce qu'elles sont, de ce qui les décrit ne peuvent être que négatifs. Car, c'est en intériorisant des représentations collectives caduques, aberrantes que les femmes haïtiennes se laissent enfermer dans une identité faible, dépourvue d'estime et de reconnaissance. Cette identité habilement construite, leur a donc été infligée plus ou moins explicitement. Comment comprendre cela? Pour Nicole Mathieu, cela s'explique par le fait que « dans les rapports sociaux, la stratégie de la féminité est imposée aux femmes et celle de la masculinité est apprise aux hommes » <sup>125</sup>.

Par contre, il faut préciser que même si la plupart des femmes haïtiennes se conforment à cette identité, elles ne l'ont pas choisie. C'est plutôt une identité qu'elles ont acquise depuis leur enfance et qui se réaffirme tout au long de leur vie. On peut dire que faute de mieux, elles se sont accommodées de cette interprétation qui s'est faite sans leur avis. On peut même dire que cela s'est même fait contre leur volonté. Car, cette identité n'a pas été assujettie à un consentement éclairé de leur part. C'est un schéma qu'elles se sont contentées de reproduire pour se donner l'illusion de faire partie de la société à part entière. Mais dans les conditions qu'elles vivent, on ne peut s'empêcher de nous demander si elles font réellement partie de cette société?

---

<sup>124</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op.cit.*, p. 161.

<sup>125</sup> Gohier, Christiane et Michael Shleirfer. 1993. *op.cit.*, p. 217.

### 3.3 Sortir de l'invisibilité

#### 3.3.1 Vers une identité reconnue et respectée

Un individu sans identité est appelé nécessairement à disparaître. Car, « l'identité est une prise de conscience, de l'être dans son intégralité, de sa centralité dans le monde ». <sup>126</sup>Ce qui nous pousse à affirmer que le travail à faire chez les femmes haïtiennes en est qu'à ses premiers balbutiements. Les Haïtiennes doivent arriver à dépasser ces cadres, ces rôles qui leur ont été assignés. Il est impératif pour elles d'aller au-delà de l'image qui leur est collée à la peau. Car, pour ces dernières, tant que « l'identité féminine se définira essentiellement à travers les rôles de mère, d'épouse et de ménagère, il y a lieu de croire que ces femmes choisiront de consacrer le temps libre qu'on leur accorde à la famille plutôt qu'à l'engagement » <sup>127</sup>social ou politique qui mènera à leur émancipation. Certains changements sont requis. Des choses doivent bouger au sien de la population féminine haïtienne, puisque le temps n'est plus au laisser faire ni au désir et rêve de changement.

Nombreux sont les gens qui croient que les femmes haïtiennes ne peuvent plus se permettre de jouer aux autruches. Elles ne peuvent continuer à agir comme des enfants à qui on doit absolument dicter les conduites et les comportements sous prétexte de leur genre. D'ailleurs, les Haïtiennes se sont longtemps pensées comme des noumènes. Ne serait-il pas temps pour elles d'imposer une nouvelle vision d'elles-mêmes aux hommes haïtiens et à la société haïtienne? Si ces femmes veulent devenir des actrices de changement dans le parcours de leurs vies, ces mutations doivent nécessairement provenir d'elles. Pour toute affirmation de « son identité (qui est par ailleurs un processus dynamique), une personne doit d'abord se poser avant de devenir ». <sup>128</sup> En ce sens, ne revient-il pas aux Haïtiennes de se questionner sur ce qu'elles sont, ce qu'elles représentent et les répercussions que cela peut avoir autant sur elles que dans la société ? C'est après ce questionnement qu'elles pourront se forger une identité qui répondrait à leurs capacités, à leurs aspirations, à leurs valeurs et à leurs forces.

<sup>126</sup> Triki, Fathi. 1998. *op.cit.*, p. 30.

<sup>127</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op.cit.*, p.173.

<sup>128</sup> Gohier, Christiane et Michael Shleirfer. 1993. *op.cit.*, p. 26.

Ensuite, elles pourront mettre en place les éléments nécessaires pour affirmer cette identité qu'elles créeront et qui leur conviendra.

De toute évidence, certains verront dans cette manière de faire quelques dangers pour la cohésion de la société. Toutefois, il faut savoir que « l'affirmation de l'identité n'est nullement un repli sur soi, isolement, négation et attitude réactionnelle. Mais comme une manière de se positionner dans le monde ». <sup>129</sup> Des auteurs, tels Gilbert, affirment que les femmes haïtiennes ont trop longtemps été exploitées et infériorisées. Et que leur servitude arbitraire doit prendre fin et ce, sans plus de contretemps. Nous sommes tout à fait d'accord avec cela. Nous croyons que leur dignité doit être restaurée. Pour ce faire, elles devront ignorer cette identité héritée des hommes et de la société haïtienne. Nous jugeons que les Haïtiennes ont à se dissocier de cette image fantasmée et trouver leur propre personnalité. Car, « entre le rôle idéal de la femme, celui que l'homme est conditionné à attendre d'elle en tant qu'épouse et mère parfaite, et le rôle de la femme, celui de la vie quotidienne au foyer, en tant que ménagère, il doit y avoir une identité presque totale ». <sup>130</sup> Les Haïtiennes doivent sortir de l'invisibilité dans laquelle elles ont été maintenues depuis si longtemps. C'est fondamental. Et ce, dans le but de démontrer à la société que sans elles et leurs immenses contributions, celle-ci serait déjà perdue. D'où l'urgence pour ces femmes de retrouver une identité bien à elles.

Cependant, il faut comprendre que cette « recherche d'identité, ne signifie pas pour les femmes de s'enfermer dans une façon d'être unique ». <sup>131</sup> Il est vrai que les femmes haïtiennes partagent ces conditions d'infériorités et de dépendance. Toutefois, elles ont des expériences diverses, des statuts multiples, des parcours de vies différents les unes des autres. Ce qui nous permet de comprendre que les degrés d'infériorisation et de soumission diffèrent grandement de l'une à l'autre. Oui, elles partagent des conditions semblables, mais les résultats ne sont pas les mêmes entre une femme haïtienne qui vient de la campagne profonde et une autre, éduquée, qui travaille dans la capitale. L'aliénation est la même mais à des paliers différents pour chaque femme. En ce sens, dans leur recherche d'identité, les femmes haïtiennes devront trouver un lieu commun qui saura les réunir, nonobstant leurs attentes et aspirations

<sup>129</sup> Triki, Fathi. 1998. *op.cit.*, p.135.

<sup>130</sup> Neptune Anglade, Mireille. 1986. *op.cit.*, p. 59.

<sup>131</sup> Dumais, Monique. 1992. *op.cit.*, p.45.

divergentes. Nous estimons que cette quête d'identité est indispensable. Pour les femmes haïtiennes, « elle s'affiche dans le déploiement de leur autonomie de femme, dans la prise en charge de leur présent et de leur avenir afin de pouvoir s'affirmer comme sujet». <sup>132</sup>

### 3.3.2 Pour une socialisation positive de l'identité des femmes haïtiennes

Haïti se vante d'être un pays démocratique. Pourtant la culture démocratique fait fortement défaut en dans ce pays. Pour nous, « la vraie démocratie est celle qui permet à l'individu, par ses lois et ses rouages, de critiquer, de mettre en question, de proposer de raisonner, d'être libre dans ses choix et dans ses modes d'être ». <sup>133</sup> Pour l'instant, nous n'observons pas ces possibilités chez la grande majorité des femmes haïtiennes. Nombreuses sont les femmes haïtiennes qui vivent encore de nos jours dans l'assujettissement le plus complet autant sur le plan social que culturel. Elles restent prises dans « une fonction sociale dépendante, exploitée, réduite le plus souvent à une servitude ancestrale ». <sup>134</sup> De grandes modifications sont à apporter au sein de la société haïtienne.

Cette dernière encadre la vie des individus et les pourvoit des lignes de conduites à respecter. Même que celle-ci « imprime sa marque dans les corps et les esprits, et conduit les individus à développer les dispositions qui correspondent aux attendus socioculturels propres à leur sexe ». <sup>135</sup> Elle a une responsabilité immense dans l'acquisition d'une nouvelle identité chez les femmes haïtiennes. Car, comme on a vu plus haut, la société haïtienne a longtemps favorisée les hommes et leur dominance. Et cela au grand désespoir des femmes haïtiennes. Le jour n'est-il pas venu pour que ces êtres reçoivent la considération et la valorisation auxquelles elles ont droit? C'est une transformation complète qui est requise de la société haïtienne, mais particulièrement des hommes haïtiens. Plusieurs femmes ont dénoncé le statut royal des hommes. Mais, la dénonciation n'est pas suffisante. Il faut qu'il y ait une certaine action d'entreprise. L'idée que les femmes leur sont subordonnées doit arrêter de faire son chemin dans la société et dans leurs têtes. Cela permettrait aux hommes de comprendre la position des

---

<sup>132</sup> Dumais, Monique. 1992. *op.cit.*, p. 56.

<sup>133</sup> Triki, Fathi. 1998. *op.cit.*, p. 47.

<sup>134</sup> Bouté, Gérard. *Sexe et identité féminine*. Paris : Archipel. 2004. p. 24.

<sup>135</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op.cit.*, p. 157.

femmes dans la hiérarchie sociale et la reconnaissance de l'égalité de celles-ci dans tous les domaines. C'est avant tout une question d'éducation et de socialisation. Il est temps pour les femmes et les filles haïtiennes de rejeter la «socialisation à la passivité et à l'acceptation des rôles inférieurs».<sup>136</sup> Les hommes haïtiens quant à eux nécessitent une socialisation particulière. Celle-ci doit prendre la forme d'une prise de conscience collective de l'importance des femmes haïtiennes et de leur rôle éminent dans la société haïtienne.

Selon nos observations, il y a un réel problème dans la société haïtienne. Les femmes haïtiennes sont conçues, représentées de façon telles qu'elles sont barricadées dans une « identité féminine bornée qui restreint considérablement leur marge de manœuvre et les prive d'une capacité de représentation universelle ».<sup>137</sup> La socialisation des filles haïtiennes doit impérativement prendre une autre forme. Nous pensons que ces dernières méritent que l'on célèbre leur implication au sein de la société. Ne devrait-on pas éduquer les filles et les femmes haïtiennes à garder la tête haute? Mais aussi, les instruire à trouver dignité dans ce qu'elles sont et ce qu'elles représentent. Mais pour que cela se réalise, la société haïtienne doit consentir à cette éducation. Elle doit établir un environnement propice pour permettre aux femmes de s'affranchir de leur condition secondaire et de leur infériorité. Car, nous croyons fermement que « ce n'est qu'au sein d'une relation vécue dans un espace habité par la confiance absolue que la personne peut courir le risque d'assumer son identité et surtout la remettre en question ».<sup>138</sup> Le moment est venu pour que la négation des femmes haïtiennes cesse. Pour réaliser un tel projet, c'est toute l'organisation sociale d'Haïti qui doit être revue et corrigée. Car, le problème des femmes vient de cette dernière puisqu'elle impose une représentation sociale inégale des hommes et des femmes haïtiens.

Sortir les femmes haïtiennes de l'invisibilité, c'est leur donner les moyens nécessaires pour assurer la prise en charge de leur vie et de leur destin. Aussi, c'est leur donner la possibilité de devenir des êtres politiques qui sauront s'engager socialement et politiquement. Cette idée de l'être politique « se fonde sur la capacité de la personne à agir en tant que sujet autonome qui n'a plus à se référer aux seules identités prescrites pour exister socialement et

---

<sup>136</sup> Andrew, Caroline, 1984, *op.cit.*, p.113.

<sup>137</sup> *Ibid*, p. 206.

<sup>138</sup> Bouté, Gérard.2004. *op.cit.*, p. 26.

politiquement ». <sup>139</sup> Par contre, nous estimons que les femmes haïtiennes ne pourront devenir des sujets politiques assurés, confiants dans leurs capacités et leurs compétences que si elles parviennent à une prise de conscience d'elles-mêmes en tant que ce sujet.

---

<sup>139</sup> Marques-Pereira, Bérengère. 2003. *op.cit.*, p. 140.



## CHAPITRE IV

### CONSCIENCE DE SOI : AU-DELÀ DES FAUSSES REPRÉSENTATIONS

« Ce n'est pas la conscience des hommes qui déterminera leur être, au contraire, leur être social qui détermine leur conscience » (Karl Marx) »

#### 4.1 Conscience de soi : l'appel au réveil

Nous avons vu que l'identité est ce qui permet à l'individu de se différencier et de se positionner dans la société. Toutefois, avoir une identité n'est pas tout. Il faut aussi pouvoir l'affirmer et en tirer fierté éventuellement. Cela suppose que pour toute personne puisse refuser les images d'elle-même qui lui sont imposées et combattre toutes les représentations négatives que la société peut se faire d'elle. D'où l'importance pour tout individu d'accéder à une certaine conscience de soi afin de faire face à son plein potentiel. Mais qu'est-ce qu'est le soi? Le soi renvoie à un « ensemble des perceptions et des croyances qu'une personne a d'elle-même, ainsi que des attitudes qui en découlent ». <sup>140</sup> De ce soi, l'individu se crée une image, une identité qui est à la base de ses comportements, de ses actions et de ses rapports avec les autres. Par contre, la création de cette image ne se fait assurément pas toute seule. Tout comme l'identité, cette dernière évolue continuellement au gré des changements auxquels les gens font face.

Pour créer cette image de soi, l'individu doit être en mesure de se percevoir lui-même d'une manière bien précise. Car, tout image de soi englobe pensées, valeurs, intérêts, qualités, défauts, forces, faiblesses, aptitudes, compétences, etc. Cependant, une certaine prudence s'impose. Cette perception de soi-même est assez particulière. Le fait de percevoir, « c'est

---

<sup>140</sup> Page d'information. Legendre, R. «Définition». Concept de soi : uquebec. [En ligne] [http://www.uquebec.ca/edusante/mentale/estime\\_de\\_soi.htm](http://www.uquebec.ca/edusante/mentale/estime_de_soi.htm). (Page consultée le 3 décembre 2006)

plus que voir, c'est interpréter, comprendre ». <sup>141</sup>Donc, à travers sa propre perception et parfois celle des autres (il ne faut pas se le cacher car les images que les autres ont de nous ont leur influence), l'être humain arrive à prendre conscience de lui-même. Mais la conscience de soi, c'est aussi un sentiment profond, une conviction que possède un individu de sa propre présence, de sa personnification et l'image que les autres se font d'elle.

Dès lors, on peut comprendre qu'une créature consciente, c'est une créature en état d'éveil qui n'est point dans l'inaction. C'est une personne qui a la capacité de distinguer sa personnalité, son identité, ses actions de celle des autres. De plus, elle peut à tout moment rapporter tout cela à elle-même. Pour les femmes haïtiennes la situation est différente. Car, de leur socialisation dépréciative, ces femmes n'ont pas la conscience d'être ce qu'elles sont réellement. Car, à force d'opprobres contraignants, ces dernières se sont contentées de reproduire les schémas qui leur ont été imposés toute leur vie.

Cela reste toutefois compréhensible puisque cette conscience « de la femme tout comme celle de l'homme a été forgé par la situation concrète dans laquelle ils ont toujours vécu ». <sup>142</sup> Nous avons vu que les Haïtiennes ont toujours vécu dans une situation caractérisée par la minimisation et la dépendance. Ainsi, il n'est pas étrange de voir que ces dernières ont développé une conscience de dominées. Chez beaucoup de jeunes femmes haïtiennes, les résultats de cette conséquence sont alarmants. Car, la rigidité de leur éducation « surdéveloppe en elles le sens des devoirs, mais bride leur esprit d'initiative et de créativité, et par la suite, leur capacité de s'affirmer et d'avoir confiance en elles ». <sup>143</sup> Ainsi, leur estime d'elles-mêmes, l'assurance en leur compétence, la confiance en leurs potentialités s'en trouvent profondément altérés. Donc, elles deviennent incapables non seulement de reconnaître la domination qu'elles subissent, leur infériorisation mais aussi de percevoir la réalité affligeante dans laquelle elles sont enfermées. Pis encore, elles en viennent tout comme leurs aînées à se résigner à leur sort.

---

<sup>141</sup> Syllabus. «Définition». Perception : xphilo.cours 2000-2001. [En ligne] [http://members.fortunecity.com/xphilo/cours\\_2000\\_2001/cs\\_incs.htm](http://members.fortunecity.com/xphilo/cours_2000_2001/cs_incs.htm). (Page consultée le 3 décembre 2006).

<sup>142</sup> Gilbert, Myrtha. 2001. *op.cit.*, p. 70.

<sup>143</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville. 2004. *op.cit.*, p.158.

Pour Myrtha Gilbert, cette situation est inadmissible. Elle somme toutes les Haïtiennes de prendre « conscience de l'importance de leur implication à tous les niveaux en défense de leurs intérêts fondamentaux ».<sup>144</sup>C'est un appel au réveil que Gilbert promeut. Pour nous, ce réveil renvoie à un usage d'une conscience réflexive de soi. Cette conscience réflexive n'est pas toutefois donnée ou finale. À l'inverse, « elle s'acquiert progressivement, fait de nous des sujets et est au fondement même de notre dignité ».<sup>145</sup>Et les femmes haïtiennes ont tant besoin de cette dignité, de cette possibilité d'être reconnues et valorisées pour ce qu'elles sont et ce qu'elles ont à devenir.

Mais attention! Tout comme l'acquisition de l'identité, l'accès à la conscience ne suppose en aucun l'isolement. Il est facile de conclure que la prise de conscience de soi amène à une fermeture sur soi. Pourtant, tel n'est pas le cas. Car, « il ne s'aurait y avoir conscience de soi sans conscience d'autrui et du monde, de sorte que la conscience n'est pas simple repli ou clôture du sujet sur lui-même ».<sup>146</sup>Avoir conscience de soi c'est non seulement avoir conscience de ses forces, de ses faiblesses, de ses limites et de ses possibilités, mais c'est aussi avoir la connaissance de ses alliés et de ses adversaires dans les rapports de force dans lesquels les individus prennent place dans la société. Plus encore, être conscient de soi, c'est refuser d'être enfermé dans des images désuètes et dévaluantes en affirmant son pouvoir potentiel ou réel. C'est pour cette raison que nous affirmons que c'est par l'atteinte d'une conscience de soi positive, gratifiante que les femmes haïtiennes pourront devenir des êtres politiques forts et interprètes de leur propre destinée.

En accédant à une conscience plus effilée, ces femmes pourront enfin questionner ce qu'elles sont, ce qu'elles vivent. Mais aussi, elles pourront interroger les perceptions qui circulent sur leur compte dans la société. Et ce, dans le but d'appréhender leur vraie nature et leurs désirs les plus latents. Cela veut aussi dire aller au-delà des images qu'elles ont crues véridiques à leur sujet. Avec la conscience, vient le renoncement. Renoncement aux fausses

<sup>144</sup> Gilbert, Myrtha.2001. *op.cit.*, p. 82.

<sup>145</sup> Syllabus. «Définition». Conscience de soi : xphilo.cours 2000-2001. [En ligne] [http://members.fortunecity.com/xphilo/cours\\_2000\\_2001/cs\\_incs.htm](http://members.fortunecity.com/xphilo/cours_2000_2001/cs_incs.htm). (Page consultée le 3 décembre 2006).

<sup>146</sup> *Id.*,

croyances, aux vieilles traditions aussi réconfortantes qu'elles puissent être pour atteindre une autonomie intégrale. Pour les femmes haïtiennes, l'accès à la conscience de soi ne se fera sous le signe de la dissension. Assurément, elles devront entrer en scission avec la vision que la société et les hommes haïtiens ont d'elles. Cependant, la chose ne sera pas très facile. Elle incommodera puisque la plupart des femmes haïtiennes « dépendent trop du regard de l'homme et de la société pour s'autonomiser et s'affirmer ». <sup>147</sup> Pourtant, cela vaudra la peine. Cela leur permettra de vivre non seulement comme des femmes méritantes mais aussi, comme des citoyennes à part entière.

## 4.2 Paroles de femmes

À lire les pages qui ont précédé, il serait facile de conclure que les femmes haïtiennes sont des êtres inconscientes, incultes. Ce serait une grave erreur que de se laisser berner par la théorie et croire que ces dernières méconnaissent la discrimination, l'infériorisation et l'oppression dont elles sont l'objet. Cette erreur nous l'avons faite. Nous partions avec l'idée que la connaissance du monde politique et de son fonctionnement étaient limités chez les femmes haïtiennes. En plus, nous étions persuadés que ces femmes étaient complètement aveugles quant aux traitements qu'elles subissaient sous prétexte de leur genre. Quelle erreur de notre part ! C'est à la lumière de l'enquête effectuée que nous avons réalisé que les femmes haïtiennes faisaient preuve d'une grande lucidité quand il s'agissait de faire le bilan de leur situation. En ce sens, cette étude fut très révélatrice.

Notre sondage est succinct et sans prétention. Nous voulions juste laisser la parole aux femmes haïtiennes afin de connaître leur point de vue, les croyances et les impressions qu'elles avaient de leurs présentes conditions de vie. Des propos retenus, nous avons dégagé trois idées majeures. 1, Les femmes haïtiennes connaissent leurs droits et leur valeur. 2, Ce ne sont pas des femmes dupes. Elles sont en mesure de nommer les obstacles liées à leur participation. 3, Ces femmes savent que la situation dans laquelle elles évoluent n'est pas idéale. Elles ont un profond désir pour des changements sociaux et politiques.

---

<sup>147</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville.2004. *op.cit.*, p. 165.

Voyons en profondeur ce que l'enquête révèle. Qu'il s'agisse des femmes du groupe 1 ou celles du groupe 2, leur compréhension du sujet est assez considérable. Ce qui prouve que le fait d'être absentes de la scène politique n'entrave en rien la compréhension que l'on peut avoir de celle-ci. À la question, **que représente la politique pour vous?** Les réponses sont semblables d'un groupe à l'autre. Pour le groupe 1, c'est tout d'abord des gens qui se mettent ensemble pour réfléchir sur la situation du pays et sur les choses à changer : « *Politik se litté kont sa ki mal, se wè bagay yon lot jan, wè pi loin, wè changement pou genes yo et pou avni yo.* ».<sup>148</sup> (Groupe 1, 33 ans, sixième primaire, 1 enfant). Dans le groupe 2, la politique c'est non seulement le vivre ensemble, mais c'est aussi un moyen d'influencer la vie en société en tant que citoyens. Pour cette femme, la politique est un « *moyen de s'affirmer en tant que citoyen d'un pays et de faire connaître ses droits tout en remplissant ses devoirs envers ce pays. C'est aussi ce qui va nous permettre de réagir et de donner notre participation au développement de ce pays dans un domaine qui réclamerait notre participation et notre compétence.* » (Groupe 2, 31 ans, Bachelière en gestion administrative, 0 enfant). On voit bien que derrière les deux propos retenus, il y a une idée d'action. Lutter, s'affirmer, réagir, en politique les actes ont leur importance. Car, c'est à travers ces derniers que tout citoyen peut se tailler une place sur la scène politique.

D'un côté, nous voulions découvrir l'idée que les femmes haïtiennes se faisaient de la politique et de son fonctionnement dans le pays. Nous avons appris qu'elles suivaient la politique à la radio et à la télé et en discutaient beaucoup entre amis et les membres de la famille. Nous leur avons donc demandé si elles avaient voté aux dernières élections. Ceci était dans le but de dénoter l'existence d'un minimum de participation chez elles. Toutes les femmes des deux groupes avaient effectivement voté. Car pour elles, c'étaient avant tout un devoir de citoyen. C'est parce qu'elles se considèrent justement comme des citoyennes que les femmes ont fait leur devoir : « *J'ai voté parce que je suis une citoyenne et que je me sens concernée par la politique et l'avenir de mon pays.* » (Groupe 2, 28 ans, Bachelière en lettres et en science de l'éducation, 0 enfant) Pour une jeune femme du groupe 1, le vote représentait

---

<sup>148</sup> « La politique, c'est lutter contre ce qui est mal. C'est voir les choses d'une autre façon, voir plus loin, voir des changements pour la jeunesse et son avenir. »

aussi le changement : « *Wi mwen tal voté pou changement nan peyi dayiti.* »<sup>149</sup> (Groupe 1, 30 ans, cinquième année primaire, 0 enfant) On sent que derrière cette action de voter, une possibilité mais aussi un désir de changement se pose. Dans ce cas, peut-on assumer que prendre part à la vie politique, c'est prendre part aux changements?

Avec la question suivante, nous sommes vraiment tombés dans le vif du sujet qui nous concernait. Il s'agissait pour nous de connaître la manière dont les femmes haïtiennes percevaient leur implication dans le domaine de la politique. À la question : **Trouvez-vous important que les femmes prennent part à la vie politique?** Les réponses sont formulées avec certitude : « *Les femmes ne doivent en aucun cas être absentes dans la vie politique. Leur participation active pourra diminuer la distance entre le pouvoir politique et la pratique politique.* » (Groupe 2, 38 ans, Licence en éducation, 1 enfant). Pour cette autre femme c'est un désir fort qui est exprimé : « *Mwen ta renmenm pou tout fanm yo gen dwa nan politik menm janm ak tout lot pays ke fanm yo gen dwa.* »<sup>150</sup> (Groupe 1, 24 ans, philo, 0 enfant). Il est évident que pour les femmes haïtiennes, les femmes doivent prendre part à la vie politique. Pourtant, leur abstention est prononcée. Quand nous leur demandons le pourquoi de cette absence, les réponses données rejoignent certains propos avancés dans le présent travail (soient le manque de disponibilité, la présence d'obstacle, etc.).

De la question qui suit : **En Haïti, les femmes ont beaucoup de difficultés à s'investir dans l'arène politique. Selon vous, comment expliquer cette situation?** Une répondante avance la question d'une impossibilité pour les femmes de le faire. Ce qu'elle répond sous-entend qu'il y a un certain empêchement du fait des transformations sociales que les femmes pourraient amener. Selon cette dernière: « *Sa ki fè ke fanm gen misè pou yo rantré nan politik se paske yo konen si fanm antré nan politik, kadejak ak krim sou fanm ta fini.* »<sup>151</sup> (Groupe 1, 30 ans, troisième année secondaire, 0 enfant). Nous voyons selon ces dires qu'il y a la présence d'un « ils » (yo, pronom personnel au pluriel en créole. En français, ce seraient le ils)

<sup>149</sup> « Oui, je suis allée voter pour un changement dans le pays d'Haïti. »

<sup>150</sup> « Oui, j'aimerais que les femmes aient le droit de participer à la politique comme dans les autres pays où les femmes ont des droits. »

<sup>151</sup> « Ce qui explique que les femmes ont de la difficulté à entrer en politique c'est parce **qu'ils** savent que si ces dernières entrent en politique, les viols et les crimes contre les femmes cesseront. »

qui représenterait le pouvoir machiste en place qui, justement, serait à la base des difficultés des femmes. C'est vrai que ce pouvoir machiste s'arrange pour garder les femmes hors de l'espace politique. Celles qui osent afficher un certain militantisme, qui clame haut et fort leur appartenance féministe sont souvent punies (violence physiques et sexuelles peuvent être perpétrées contre elles dans les périodes d'instabilité politique) pour une telle désobéissance. Les hommes haïtiens font tout pour contrôler les femmes haïtiennes. Quand ce contrôle leur échappe dans un domaine, ils utilisent différentes tactiques pour le retrouver.

Lors de la Journée Internationale de la Femme le 8 mars 2003, multiples sont les organisations de femmes qui furent réprimées autant par la police que les chimères à la solde du gouvernement d'Aristide. Plusieurs militantes furent arrêtées, emprisonnées injustement et d'autres kidnappées. Cette répression avait pour but de faire taire ces femmes et les maintenir sous le joug de la peur. Le 3 avril de cette même année, lors de la Journée nationale du mouvement des femmes haïtiennes, certaines organisations ainsi que leurs dirigeantes se sont faites menacées par ces mêmes chimères qui trouvaient que ces femmes n'avaient aucune raison de célébrer. C'est dans ce climat de menaces que les femmes qui osent revendiquer une meilleure situation vivent. Si elles ont le malheur de continuer leurs protestations, les actes de réprimandes rentrent en jeu. Il ne fut pas rare de voir la police haïtienne se joindre aux chimères lavalassiens pour perpétrer des viols collectifs contre les militantes, s'attaquer physiquement aux familles de celles-ci et mettre le feu dans les locaux de certaines organisations pour imposer le silence des femmes haïtiennes.

Cela rejoint assez l'argument des tenants du groupe de l'exclusion systémique qui affirmaient que ce pouvoir agissait pour garder les femmes hors de la vie politique à tout prix. Cette idée se retrouve chez une autre répondante qui affirme que : « *se paske yo pa bay fanm yo dwa ak enpotans.* »<sup>152</sup> (Groupe 1, 29 ans, rétho, 2 enfants). On voit bien que ce « ils » revient encore. Donc, pour les femmes du groupe 1, il y a une présence qui refuse ce droit aux femmes ainsi que la valorisation nécessaire qui leur permettrait de participer à la vie politique. Malgré leur prépondérance dans la population, les femmes haïtiennes ne jouissent pas de la même importance, ni ne bénéficie du même traitement que les hommes. Haïti est et demeure

---

<sup>152</sup> « C'est parce qu'ils ne donnent pas le droit aux femmes ni de l'importance. »

un pays d'homme. Sous prétexte de maintenir la cohésion sociale, l'État dirigé par les hommes, l'église contrôlée par les hommes prônent le statu quo dans les rapports hommes-femmes. Les hommes se rassemblent entre eux pour une fois de plus pour protéger leur «supériorité». Cette conception du pouvoir masculin pousse les hommes à agir avec bassesse envers les femmes.

En politique, quand une femme manifeste son désir et sa volonté de jouer dans la cour des hommes, elle se fait dévaloriser, rabaisser. Elle se fait vite rappeler qu'elle est une femme, donc qu'elle ne peut posséder les compétences et qualifications nécessaires pour devenir une personnalité politique. Quand une femme arrive finalement à surmonter ces obstacles, la course pour sa défaite devient sauvage et sans pitié. La CONAP a constaté « que chaque fois qu'une femme est en situation d'occuper un poste politique important, il y a toujours des groupes qui se rebiffent et orchestrent des campagnes de diffamation. Ainsi, la machine machiste se met en place. Les valeurs éthiques sont ignorées au profit des attaques sur le corps des femmes, sur leur choix».<sup>153</sup>Cet assaut a pour but de détruire la crédibilité de toute femme qui ose braver la toute puissance masculine. Il y a vraisemblablement, une action concertée afin de garder les femmes loin de la scène politique.

Par contre, dans le groupe 2, le discours diffère légèrement. Les répondantes de cette catégorie croient que les femmes haïtiennes ont de la difficulté à investir le champ politique à cause de leur manque d'instruction. En plus, elles croient que les femmes haïtiennes sont trop enfermées dans des modèles traditionnels des rôles sexuels. Ce qui les fait douter de leurs habiletés et compétences. Ainsi, elles se croient moins aptes, moins outillées que les hommes pour participer à la vie politique d'Haïti. Pour les répondantes, cette croyance fortement répandue chez les femmes haïtiennes est basée sur la conception erronée de leur genre et sur une éducation déficiente. Subséquemment, Cette dernière pousserait les femmes à la soumission et non à l'affirmation de soi.

Par ailleurs certaines interrogées attestent qu'il y a une forte tendance chez les femmes haïtiennes à s'investir trop dans leur ménage. Cette prédisposition causerait aussi certaines

---

<sup>153</sup> La Coordination nationale de plaidoyer pour les droits des femmes

difficultés pour elles. L'idée qui transperce avant tout derrière les propos des femmes du deuxième groupe est la question de la compétence. Pour cette femme :

*« Les filles ont été traditionnellement inscrites dans la catégorie de l'humanité allié au sexe faible qui devait obéir au lieu de questionner. En plus des doubles et triples tâches de la vie domestique qui ne leur laisse pas l'occasion de se former à cela (politique). De plus, la culture politique est basée sur des rapports de force qui défavorisent les femmes. Ajouter à cela l'absence de modèles politiques féminins forts. »*

(Groupe 2, 28 ans, licence en pédagogie, 1 enfant).

On dénote dans cet énoncé une perception très réaliste de la condition des femmes haïtiennes. C'est sans doute pour cela que toutes les femmes questionnées croient que leur avenir et celui d'Haïti passe par une plus grande implication des femmes dans la politique. Par ailleurs, cet investissement est très bien perçu. Car, les femmes seraient vues comme étant plus honnêtes, plus sérieuses et plus compréhensibles face aux problèmes du pays. En outre, elles seraient plus portées à chercher des solutions gagnantes pour le bien commun. Pour les questionnées, cette participation serait une façon très marquée de faire comprendre aux hommes qu'ils ont assez gouverné et que les femmes ont autant la capacité non seulement de le faire, mais de le faire mieux.

Ces dernières affirmations nous amènent à une question très importante qui concerne justement les aptitudes des hommes et des femmes. Quand on demande aux enquêtées : **Croyez-vous que la politique est une affaire d'hommes? Donnez la raison.** Les réponses obtenues sont transparentes. Pour la plupart des femmes, *« la politique est affaire d'Homme. C'est-à-dire, une affaire d'être humain. Les femmes aussi bien que les hommes doivent prendre leur destin en main. Pour changer Haïti, il faut que chacun (homme et femme) apporte sa contribution. »* (Groupe 2, 28 ans, Bachelière en lettres et science de l'éducation, 0, enfant). Donc, on voit bien que la politique n'est pas réservée exclusivement à un genre donné. Cette activité est vue comme réservé à toute personne qui désire apporter sa participation à la société dans laquelle elle évolue. C'est avant tout un domaine d'action où tous les citoyens doivent être inclus puisque cela concerne le vivre ensemble et les projets de société.

Dans le même ordre d'idée, nous avons poursuivi avec la question subséquente : **Croyez-vous que l'élection d'une femme au poste de présidente en Haïti changerait les présentes conditions de vie? Donnez la raison.** D'une part, il y a celles qui croient que le genre du président n'a rien à voir là-dedans. Il s'agirait plutôt d'une question des aptitudes que possèderait la personne qui briguerait ce poste. Aussi, il faudrait que ce candidat démontre l'amour pour son pays, de l'honnêteté, de l'intégrité et un désir fort de travailler pour le bien-être de tous les Haïtiens, sans exclusion. D'autre part, il y a celles qui estiment qu'effectivement une femme à la présidence pourrait améliorer de façon concrète les conditions de vie considérées comme des plus lamentables. Car, selon cette croyance il semblerait que : « *Fanm yo konen mise Yo kon kote pou yo allé et kote yo vle rive* »<sup>154</sup> (Groupe 1, 30 ans, quatrième année primaire, 0 enfant)

Donc, ce serait à partir de leur position, de leurs expériences de combat contre la misère que les femmes en position de pouvoir agiraient pour le bien-être des autres. Nous voyons là-dedans un renvoi automatique à la nature des femmes qui est basée sur la compassion, le sacrifice, de la sensibilité et cette façon qu'elles ont de prendre les autres en charge. Aussi, toujours selon leur nature, les femmes auraient plus tendance à se mettre ensemble, à s'organiser, à favoriser la solidarité et la bonne gestion en toute honnêteté. On voit dans cela une confiance immuable dans les femmes et les valeurs qu'elles représentent : miséricorde, solidarité, droiture, désintéressement, et surtout abnégation.

Selon les réponses obtenues, notre curiosité nous a poussé à demander aux répondantes si elles supporteraient la candidature d'une femme. Pour toutes les femmes du groupe 1, cela allait de soi pour les raisons que nous avons mentionnées précédemment. Par contre, dans le groupe 2, la nuance se fait sentir. La réponse est toujours affirmative. Cependant, les répondantes ajoutent : « *Si cette femme à la compétence nécessaire, je la supporterais volontiers.* » (Groupe 2, 31 ans, Bachelière en gestion administrative et droit, 1 enfant). On voit que les femmes du second groupe sont en mesure de faire la part des choses. C'est clair

---

<sup>154</sup> « Les femmes savent c'est quoi la misère. Elles savent où elles veulent aller et où elles veulent se rendre »

qu'elles ne supporteraient pas une femme juste parce qu'elle est une femme. Au contraire, leur support, objet de convoitise, irait au candidat ou à la candidate qui serait en position de montrer qu'il ou elle possède les compétences nécessaires et les aptitudes essentielles pour faire honneur au poste convoité. Dans ce cas, peut-on voir dans la différence d'opinions entre les deux groupes de femmes une question d'éducation?

Nous le croyons fermement. Car, dès le départ, nous avons supposé que le niveau d'éducation atteint par les femmes interrogées aurait un impact sur leurs réponses. En effet, on a pu constater que les réponses données par les femmes de niveau universitaire étaient plus élaborées et mettaient en scènes des connaissances académiques supérieures alliées à une excellente maîtrise du sujet. Par contre, on a pu facilement remarquer que malgré leur niveau d'étude différent, toutes les femmes plaident en faveur d'une plus grande participation des femmes dans la politique. Ce serait non seulement une question de droit, mais de justice sociale.

Malgré l'optimisme de nos interviewées, les conditions dans lesquelles évoluent les femmes haïtiennes présentement ne sont pas favorables à un réel épanouissement de ces dernières. Car, quand la vie est un combat au quotidien et que les besoins primaires sont à peine comblés, la lutte pour l'émancipation et l'égalité peut sembler futile pour beaucoup de ces femmes. Pour l'instant, « l'oppression pourtant réelle n'entraîne pas la colère ou le désir de changement, mais une angoisse mêlée de résignation ».<sup>155</sup> C'est d'ailleurs cette résignation qui pose problème et qu'il faut absolument combattre. Car, se résigner c'est jeter l'éponge et se contenter de suivre les règles du plus fort. Aussi, c'est rester dans l'ombre, à la place qui nous est assignée en se convaincant que la situation ne peut être pire afin de ne pas sombrer dans le désespoir. C'est aussi vivre dans la noirceur avec tout ce que cela peut amener : la peur, le doute, l'angoisse. Tout en priant pour que cette crainte ne nous engloutisse pas. Est-ce une vie que de se fermer les yeux pour éviter de faire face à sa propre aliénation ? Comment se contenter du retrait, de l'indifférence, de l'exclusion qu'une résignation peut amener?

---

<sup>155</sup> Cohen, Yolande. 1981. *op.cit.*, p. 133.

La résignation, « c'est le phénomène le plus insidieux et le plus difficile à extirper ».<sup>156</sup> Car, elle exhorte avant tout le désir fondamental de tout être humain d'être accepté. Pourtant, elle est à la base de la stagnation de la société. Elle empêche toute évolution de se produire au sein de cette dernière. D'où un discours à l'éveil et à la prise de conscience de soi. Tout être soucieux de son bien-être, de son avenir ne peut se résoudre à jouer au jeu du renoncement. Les femmes haïtiennes ne peuvent se le permettre encore moins. En ce sens, une prise de conscience est indispensable voire vitale pour elles.

En devenant conscientes, les Haïtiennes pourront décoder la réalité dans laquelle elles évoluent. Advenant le cas où cette réalité ne leur conviendrait pas, il s'agirait pour celles-ci de la nier et de la transformer afin qu'elle corresponde à leur image. Pour elles, ce serait une avenue propice pour « qu'elles soient à même en mesure d'inculquer à leurs enfants filles ou garçons les nouvelles valeurs d'égalité et de respect de l'autre ».<sup>157</sup>

Quand on se réfère aux propos des femmes haïtiennes, on se rend vite compte qu'elles ont une perception claire de la situation dans laquelle elles se trouvent. Pour certaines, il existe un pouvoir masculin en place qui les écarte de la vie politique et les empêche d'y participer en toute quiétude. Pour d'autres, le manque de disponibilité mêlée à une socialisation dévalorisante ne leur permet pas de s'adonner à la politique. On voit ici un début de réflexion très intéressant. Mais celle-ci ne doit pas s'arrêter à ce stade. Le raisonnement doit être poursuivi. Car, tout acte de conscience présume une certaine réflexion. Ainsi, cette démarche réflexive permettrait aux femmes haïtiennes de s'interroger sur leur passé si entaché de fausses vérités. Mais aussi, de questionner leur présent afin de briser le cercle de la résignation et de l'inaction. Sans oublier, une réflexion sur le futur afin de décider une fois pour toute de ne plus se laisser manipuler, dénigrer, « invisibiliser ». Globalement, des femmes haïtiennes conscientes seront ces femmes qui choisiront leur réalité et choisiront de devenir des êtres d'action et de pouvoir. L'avenir et les changements si fortement souhaités passent définitivement par cette prise de conscience de soi.

---

<sup>156</sup> Gilbert, Myrtha. 2001. *op.cit.*, p. 84.

<sup>157</sup> *Ibid*, p. 75.



## CONCLUSION

« En politique, si vous voulez des discours,  
demandez à un homme. Si vous voulez des  
actes, demandez à une femme. » (Margaret Thatcher) »

Le présent travail se voulait une interrogation sur la carence de participation des femmes haïtiennes à la vie politique. La tâche fut plus ardue que nous le pensions car côté littérature, le terrain est presque vierge. C'est une des difficultés majeures que nous avons rencontrées qui a menacé à bien des égards la poursuite de ce sujet qui nous intéressait au plus haut point. Mais, malgré les épreuves, nous sommes parvenus à produire un travail qui a nécessité de grandes remises en question de notre part.

Dans un premier temps, il nous a fallu abandonner nos idées préconçues pour ne pas donner dans la démagogie. Ce qui n'avait pas sa place ici. Dans un deuxième temps, il a fallu faire preuve de patience et d'égards quant à l'accès au document qui nous permettait de soutenir nos arguments. Tout ceci ne nous a aucunement fait dévier de notre tâche. Bien au contraire, cela n'a fait que renforcer notre désir d'analyser ce sujet dans l'optique que nous avons choisie. Bien entendu, des modifications en cours de route ont eu lieu et l'abandon a été maintes fois considéré. Mais, le sujet était coriace. Il faisait naître en nous une curiosité mêlée d'une frustration plus qu'agaçante. Nous nous sommes armés de courage et avons décidé qu'il fallait à tout prix finir ce que nous avons commencé. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de dire que c'est fait. Nous ne prétendons à aucune perfection ni à des vérités coulées dans le béton. Ce n'est qu'un point de vue réalisé dans le cadre d'un exercice académique précis. Allons voir le cheminement suivi.

Tout d'abord, nous avons vu qu'il y a présence d'un mouvement de femmes en Haïti. Toutefois, ce mouvement n'a pas l'ampleur qu'il devrait avoir. Il y a bien sûr une petite minorité, éduquée, formée à l'occidentale qui milite pour la cause corps et âme. Toutefois, la grande masse des femmes reste insensible, soumise. De ce fait, les femmes haïtiennes n'arrivent pas à former un projet d'avenir qui ferait d'elles des citoyennes capables de prendre part à la vie politique. De leur indifférence, aucune amélioration n'est et ne peut être espérée pour le moment. Ce désintéressement, au centre de nos préoccupations, fut largement questionné.

Nous avons avancé qu'à la base de tout ceci, la question de la socialisation était importante. Notre cheminement fut assez simple. Tout d'abord, nous avons défini la socialisation. Nous avons vu que c'est un processus dans lequel les individus acquièrent des normes, des valeurs et des rôles qui évoluent dans le temps. Ces derniers sont par la suite intériorisés. Par la suite, nous avons vu que cette socialisation est assurée par des agents spécifiques. Dans le cas des enfants haïtiens, deux vecteurs ont des rôles socialisateurs considérables. D'une part, il y a la famille et d'autre part, il y a l'école. Au sein de la famille, filles et garçons apprennent à reproduire les comportements « naturels » qui conviennent à leur genre. La socialisation des enfants haïtiens est si diffuse et efficiente qu'elle devient machinale et naturelle. Donc, à l'âge adulte, ces mêmes conduites se réaffirment dans les relations hommes-femmes. Relations où les hommes ont tout le pouvoir et les femmes n'ont pas d'autres choix que de se soumettre en échange d'un statut social bien défini.

Plus encore, pour se faire accepter par la société, les femmes haïtiennes se prêtent au jeu de la dépendance, de la « bonne épouse », de l'« excellente ménagère » et de la « mère irréprochable » sans jamais remettre en question ces rôles qu'on leur a imposés. Pour des personnes de l'extérieur, cette situation peut sembler incompréhensible voire intolérable. Pourtant, c'est un fait assez quelconque. Étant donné que, « le besoin d'être reconnu pour un être, d'être distingué dans sa singularité peut être plus essentiel que le besoin d'amour ».<sup>158</sup> En

---

<sup>158</sup> Berry, Nicole. *Le sentiment d'identité*. Begebis : Émergences. 1987. p. 14.

appréhendant cela, nous avons compris les raisons pour lesquelles ces femmes s'accoutumaient de leur situation et la perpétuaient.

Mais encore, nous avons pu voir comment l'école venait ravitailler les inégalités entre les hommes et les femmes. Il y a moins de filles présentes sur les bancs d'école. La situation économique de celles-ci explique cette absence. La majorité des filles haïtiennes fréquenteront des écoles professionnelles qui consacrent leur rôle traditionnel de femme en plus de les introduire au bas de l'échelle économique haïtienne. Dans ces institutions, ces jeunes filles ne sont point formées dans une optique intellectuelle. Elles n'auront pas les compétences nécessaires telle la compréhension, l'ouverture d'esprit, l'assurance, la latitude qui permettent d'accéder à l'émancipation. Comme leurs mères avant elles, elles ne feront que réitérer l'infériorisation et calquer la subordination de leurs aïeules. Une minorité d'Haïtiennes fréquenteront l'université où elles auront constamment à se prouver. Mais aussi, elles auront à se battre contre les impressions négatives qu'elles ont d'elles-mêmes et des autres femmes moins éduquées.

Dans la seconde partie du travail, nous avons pu voir que ces impressions, images, empreintes de négativité, sont souvent prescrites aux filles et femmes haïtiennes autant par les hommes que la société haïtienne. Ces femmes se sont souvent fait dire qu'elles étaient inférieures aux hommes. Elles devaient s'effacer devant ces derniers qui ont un pouvoir infini. On leur a souvent répété qu'elles n'étaient bonnes qu'à marier, faire des enfants et s'occuper de la maisonnée. D'après ce qu'on leur a fait comprendre, cette vision des femmes est culturelle et par-dessus tout, *naturelle*. Ce conditionnement est si bien perpétré que ces femmes ne peuvent se définir que par leur rôle d'épouse, de mère et de ménagère. Toute leur identité de femme ne tourne qu'autour de ces trois pôles. Mais, c'est aussi à travers ces derniers qu'elles trouvent assurance et reconnaissance. Car, en « endossant les tâches domestiques, les femmes trouvent la confirmation sociale (pour les autres) et psychologiques (pour elles) de leur identité de sexe ».<sup>159</sup> Elles ne peuvent se concevoir autrement ni positivement. Toutes les images que les femmes haïtiennes bâtiront d'elles-mêmes partiront de ce moule que la société leur a façonné depuis si longtemps déjà.

---

<sup>159</sup> Piochon, Sylvie et Grégory Derville.2004. *op.cit.*, p. 167.

Dans la troisième section, nous avons exposé les résultats de ce façonnage de leur identité de sexe. En outre, nous avons pu comprendre que l'acceptation de cette conception était le résultat d'une faible conscience de soi. Avoir conscience de soi, c'est se percevoir intimement comme valoir la peine. C'est avoir un sentiment profond de mérite, de distinction. Cette intuition est à la base de la confiance en soi de tout être humain. Elle permet de s'affirmer et de prendre position. Mais chez la plupart des femmes haïtiennes, cette conscience de soi est déficiente. Pour nous, il s'agit là d'une conséquence directe de leur socialisation.

Pourtant, quand nous avons analysé les paroles des femmes haïtiennes, nous nous sommes aperçus qu'une certaine retenue s'imposait dans nos propos. Bien sûr, les femmes sont socialisées et formées à éprouver de la fierté dans la réalisation de leur rôle domestique. Toutefois, cela ne les rend pas crédules pour autant. Elles n'ignorent pas qu'elles ont un rôle social et politique important à jouer dans l'avenir de la société haïtienne. Plus encore, elles ont conscience des raisons pour lesquelles leur absence est souhaitée sur la scène politique. Malgré cela, elles gardent un profond désir d'améliorer leurs modalités de vie. Les Haïtiennes savent précisément que leur participation est nécessaire, incontestable. Elles savent que de *jure*, elles ont des droits inaliénables. Pourtant, les faits semblent prouver le contraire. Car ces droits sont souvent bafoués, dérobés. Par-dessus tout, leur absence de la scène politique est si prononcée que toutes les décisions prises pour des changements dans le pays se font sans elles.

D'où pour nous une éducation inflexible à la conscience en soi. C'est particulièrement quand la majorité des femmes haïtiennes prendra conscience d'elles-mêmes, de leurs « intérêts stratégiques qu'elles constitueront une force sociale, politique avec laquelle il faudra compter ».<sup>160</sup> On a pu voir que les femmes haïtiennes connaissaient leur situation et leur incapacité à participer de façon appropriée à la vie politique. Par contre, elles usent de leur droit de vote pour faire entendre leurs voix lors de diverses élections. Nous reconnaissons que voter est un pas dans la bonne direction. Car, c'est une forme de participation manifeste et

---

<sup>160</sup> Gilbert, Myrtha. 2001. *op.cit.*, p. 82.

porteuse d'engagement. Toutefois, le gros du travail reste à faire. Les femmes haïtiennes ont besoin d'aller au-delà de la survie et s'immobiliser pour réclamer les changements si prestement convoités. Pour arriver à une certaine justice sociale, pour bâtir des projets d'avenirs différents, la participation est plus que prescrite chez les femmes haïtiennes. Elle doit être une prise de position, un acte résolument assumé et un outil de pouvoir pour ces femmes.

Comme nous pouvons le distinguer, les femmes haïtiennes n'ont pas pour l'instant la disponibilité psychique requise pour s'imposer comme sujets politiques. Bien qu'elles soient capables de voter, de militer et d'identifier leur oppresseur, ces dernières s'esquivent encore de la scène politique. Comment remédier à cela quand leur cri se fait vibrant pour un apport plus massif ? Pour nous, c'est une remise en question qui doit être privilégiée chez les Haïtiennes.

Dans le cadre de ce travail, soucieux des limites académiques, nous ne nous permettrons point de prendre position. Nous ne voulons pas non plus émettre des recommandations aux femmes haïtiennes pour qu'elles puissent arriver à prendre conscience d'elles-mêmes. S'adonner à cette tâche serait des plus irréalistes. D'une part, le concept de conscience de soi est problématique. C'est une notion assez abstraite. Quelles instructions pourrions-nous donner aux femmes haïtiennes pour les amener à cette prise de conscience ? D'autre part, nous ne possédons aucune autorité en la matière. Toutes suggestions de notre part tomberaient donc dans les oreilles d'un sourd. Par ailleurs, nous ne voyons pas à qui nous pourrions faire ces exhortations. Au gouvernement ? Aux groupes de femmes ? Aux femmes elles-mêmes ? Ce serait peine perdue que de vouloir même essayer. Car, nos points de vue de femme du Nord, encore aveuglée par nos considérations toutes occidentales, nos stéréotypes, nos idées préconçues seraient sévèrement critiqués. Nous ne pouvons tout même pas arriver avec notre glaive et pousser ces femmes à prendre position par la force. Bien que nous puissions imaginer les difficultés que ces femmes haïtiennes affrontent, nous ne pouvons pas nous mettre à leur place ni faire le travail pour elles.

Quand la misère va de pair avec la faim, la souffrance autant morale que sociale, des mots comme conscience de soi ne peuvent que raisonner dans le vide. Peut-on guérir ces maux avec

des théories, des doctrines qui ne fonctionnent que dans un cadre minimum de bien-être social? Dans les pays industrialisés, il y a place pour parler de conscience de soi. Car, les gens sont de plus en plus éduqués à percevoir leur aliénation. De plus, il y a des dispositifs en place pour les aider à combattre cette aberration ou du moins les remettre en question. Par contre, dans un pays où manger une fois par jour est une bénédiction, les mots restent souvent que des mots. Ce qui peut expliquer que les groupes de femmes ont quelques difficultés à trouver des Haïtiennes pour se rallier à leur cause.

Nous ne prétendons pas avoir la recette magique qui fera de ces femmes des êtres conscients de leur potentialité du jour au lendemain. Pourtant, c'est sans prétentions que nous pouvons donner quelques pistes de réflexion autant aux groupes de femmes qu'aux femmes haïtiennes elles-mêmes. Pour nous, une femme consciente est une femme qui connaît ses droits et sait où trouver les ressources nécessaires pour les maîtriser. Chose plutôt facile à faire. Par l'éducation populaire, les classes d'alphabétisations, les femmes peuvent apprendre à lire la constitution. Ensuite, par une classe de vulgarisation, elles seront en mesure d'en saisir les préceptes et comprendre comment se protéger. Souvent, l'ignorance peut circonscrire toute action. En possédant un minimum de connaissances juridiques, les femmes haïtiennes pourront acquérir la confiance nécessaire pour se défendre et promouvoir un plus grand respect envers elles.

Pour nous, un être conscient est un être qui prend fierté de qu'il est et représente, de ce qu'il apporte et donne. Les Haïtiennes donnent beaucoup à la société. Dès l'enfance, il s'agit de confirmer aux petites filles leurs forces et leurs faiblesses. L'apprentissage de leur force leur permettra de bâtir une image saine d'elles-mêmes. L'enseignement de leur faiblesse pourra leur faire prendre conscience de leur vulnérabilité, de l'affronter. De la sorte, cette faiblesse ne pourra pas servir d'arme à leur entourage masculin pour les contrôler, les amoindrir. C'est aussi leur montrer qu'elles ont des partenaires qui sauront les épauler et des antagonistes qu'il faudra un jour ou l'autre affronter. Mais c'est avant tout, les éduquer à ne plus jouer aux autruches par peur de confronter la réalité.

Cette réalité, il ne faut point la cacher aux petites Haïtiennes ni leur faire croire qu'elles n'ont pas d'autres choix que de l'accepter. Mais surtout, ce n'est pas leur faire croire que leur

situation ne peut s'empirer. Car, tout peut s'aggraver. Il suffit juste de se laisser prendre dans le jeu de la résignation. En termes concrets qu'est-ce que cela veut dire? Tout simplement, il s'agit de faire connaître aux jeunes haïtiennes les héroïnes haïtiennes qui ont bravé d'innombrables dangers pour leur assurer une vie meilleure. C'est leur faire expérimenter l'historiographie des Haïtiennes courageuses, de valeur qui ont su laisser leur marque. À la maison, c'est d'encourager les filles à continuer l'école, de ne plus les sacrifier pour la réussite d'un garçon. À croire ce proverbe haïtien, « ti fi se bâton vyès »<sup>161</sup> Donc, les parents haïtiens ont tout intérêt à valoriser leurs filles. Il serait de mise pour eux de reconnaître l'apport de leurs rejetons de sexe féminin. Cette reconnaissance familiale en bas âge ferait en sorte qu'à l'âge propice, les filles haïtiennes seraient en mesure de renoncer à la valorisation sociale et masculine au détriment de leur bien-être physique et moral.

Donc, on voit qu'une socialisation positive peut avoir des effets salutaires. Tout est dans l'image qui est envoyée et imposée à l'enfant. Les gestes à faire sont simples, exempts de complications. C'est une question avant tout d'encouragement, de valorisation, pour ne pas dire d'amour. N'est-ce pas là le rôle de tout parent de s'assurer que son enfant aura en main tous les outils nécessaires pour garantir son insertion sociale? Par ailleurs, n'est-ce pas le rôle d'une nation que d'assurer l'intégration culturelle de ces citoyens? Cette intégration, ne passe-t-elle pas par une position valorisée et respectée?

Les femmes haïtiennes connaissent leur différence. Il leur suffit maintenant de l'affirmer. Par cette affirmation, elles seront en mesure « de reprendre à leur compte et donc de valoriser, les caractéristiques par lesquelles les hommes et la société ont voulu justifier leur infériorisation ». <sup>162</sup>Quoi de mieux que de combattre l'oppression avec les armes de l'opresseur? Pour Nonna Mayer,<sup>163</sup> la position sociale et le degré d'intégration sociale et culturelle des individus développent chez eux des systèmes de représentations de leur place dans la société et de leur légitimité à intervenir dans les affaires de la cité. N'est-il pas temps

---

<sup>161</sup> « Les filles sont des bâtons de vieillesse ». Cela veut littéralement dire qu'une fille, c'est une garantie. Elle sera là pour ses parents, pour prendre soin d'eux dans leurs vieux jours.

<sup>162</sup> Cohen, Yolande.1981. *op.cit.*, p. 63.

<sup>163</sup> Mayer, Nonna et Pascal Perrineau. *Les comportements politiques*, Paris : Armand Collin.1992. 159p.

pour les femmes haïtiennes, de transformer ces doctrines pour enfin agir sur la société et les hommes. N'est-il pas temps qu'elles commencent à participer activement dans l'arène politique ? Sans cette participation, il aurait lieu de craindre la disparition sociale et politique de ces femmes. Une femme sans prérogatives, subordonnée, sans ambition sociale ou professionnelle, résignée, est-ce là l'image que les Haïtiennes de notre génération veulent léguer à leur postérité?

**APPENDICE A**  
**QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE FRANÇAIS**

**QUESTIONNAIRE**

**PARTIE 1**

1. Quel âge avez-vous?
  
2. Avez-vous fréquenté l'école? Si oui, quelle est votre dernière année d'étude de complétée?
  
3. Êtes-vous.....?
  - A) Célibataire
  - B) Placée
  - C) Dans des relations multiples
  - D) Mariée
  - E) Divorcée
  
4. Avez-vous des enfants?
  - A) Aucun
  - B) 1
  - C) 2
  - D) 3
  - E) 4 et plus
  
5. Occupez-vous un emploi? Si oui, précisez le domaine.

**PARTIE 2**

6. Avez-vous voté aux dernières élections?
7. Croyez-vous que les femmes doivent avoir leur mot à dire dans la direction du pays?
8. Trouvez-vous important qu'une femme prenne part à la vie politique? (i.e militer, supporter un candidat, poser sa candidature, voter, prenne part aux manifestations) Expliquez.
9. Où entendez-vous parler de politique? ( famille, école, entre amis, etc.)
10. Suivez-vous la politique? (à la radio, écoute de débats, réunions de partis, association de femmes)
11. Supporteriez-vous une femme qui se porterait candidate? Expliquez.
12. En Haïti, les femmes ont beaucoup de difficultés à s'investir dans l'arène politique. Selon vous, comment peut-on expliquer cette situation?
13. Croyez vous que la politique est une affaire d'hommes? Donnez la raison.
14. Croyez-vous que l'élection d'une femme au poste de présidente changerait les conditions de vie en Haïti? Expliquez.
15. Selon vous, l'avenir d'Haïti peut-il passer par une plus grande implication des femmes dans la politique? Expliquez.
16. Que représente la politique pour vous?

**APPENDICE B**  
**QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE CRÉOLE**

**KESTIONÈ**

**PATI 1**

1. Ki laj ou ?

2. Eske ou te ale lekòl ? Si wi, ki denie ane ou te fè?

3. Eske ou.....?

- F) Celibatè
- G) Plasé
- H) Gen klian
- I) Marye
- J) Divose

4. Eske ou gen pitit?

- F) Anken
- G) 1
- H) 2
- I) 3
- J) Plis ke 4

5. Eske ou ap travay ? Si wi nan kisa ?

## PATI 2

6. Eske ou tal vote nan denie eleksyon a? Ke ou te al vote ke ou pat al vote di poukissa.

7. Eske ou oense ke fanm gen dwa pou yo di kijan yo vle pays a mache? Ke ou pens eke yo gen dwa ou ke ou pens eke yo pa gen dwa eksplike poukissa.

8. Eske ou kwe ke li impotan pou fanm en ayiti foure ko yo nan politik (examp, sipote kandida, fe manifestasyon, vote)

9. Kibo ou tande pale de politik? (examp : nan radio, lekol, ak zanmi, nan la ri)

10. Eske ou suiv sa ki ap passe nan politik ? ( examp : nan radio, nan asosyasyon fanm, nan television)

11. Eske ou tap vote pou yon fanm ki presentel tankou kandida? Ke se wi ou byen non di poukissa.

12. An ayiti, fanm yo gen anpil mise pou yo rentre nan politik sa ou pense ki fe sa?

13. Eske ou pense politik se afe gason selman? Ke ou pense wi ou ke ou pense non di poukissa.

14. Eske ou pense si youn fanm vin presiden lap ka change sitiasyon peyi d'ayiti ? Ke se wi ou byen non di poukissa.

15. Eske ou pense ayiti ka enfin bon si fanm mete kow yo nan politik. Ke se wi ke se non di poukissa.

16. Pou ou, sa politik ye ?

## BIBLIOGRAPHIE

### Monographies

Achin, Catherine, Lévesque, Sandrine. *Femmes en politique*. coll. «Repères», Paris : La découverte. 2006. 122 p.

Ballmer-Cao, Thanh-Huyen, Veronique Mottier et Léa Sgier. *Genre et politique. Débats et perspectives*. Paris : Éditions Gallimard. 2000. 540 p.

Belotti Gianini, Elena. *Du côté des petites filles*. Paris : Éditions des femmes. 1973. 261 p.

Berry, Nicole. *Le sentiment d'identité*, Begebis : Émergences. 1987. 227 p.

Bisilliat, Jeanne et Christine Verschuur. *Le genre : un outil nécessaire*. Paris : L'Harmattan, 2000. 263 p.

Bourdieu, Pierre, et Jean-Claude Passeron. *La reproduction. Éléments pour une théorisation du système d'enseignement*. 1970. Éditions Minuit. 284 p.

Bouté, Gérard, *Sexe et identité féminine*. Paris : Archipel. 2004. 263 p.

Burnonville, Francine. *Les femmes sont-elles allées trop loin? De la citoyenneté au pouvoir politique*, Montréal : Le Jour éditeur. 1992. 270 p.

Castor, Suzy, «Femme et participation sociale» In *Femme : société et législation*, Port-au-Prince : Centre de recherche et de formation économique et sociale pour le développement., 1992. 62 p.

Chagnollaud, Dominique (sous la dir.). *Science politique. Éléments de sociologie politique*. Paris : Éditions Dalloz. 2004. 344 p.

Champonnière, Martineau et al. *Les valeurs dites féminines et masculines. Et leur impact sur la vie sociale et professionnelle des femmes*. Lausanne : Éditions l'Âge d'Homme. 1993. 267 p.

Cohen, Yolande. «Réflexions désordonnant les femmes du pouvoir» In *Femmes et politiques*. Canada : Le jour éditeur. 1981. 227 p.

Collectif des femmes haïtiennes, Juillet 1980. *Femmes haïtiennes*. Montréal : Maison Haïti Inc. 64 p.

- Colimon, Thérèse. *Femmes haïtiennes*. Port-au-Prince : Collection du tricinquantième de l'indépendance d'Haïti. 1954. 263 p.
- Constant, Fred. *La citoyenneté*. Paris : Montchrestien. 1998. 158 p.
- DAWN, 1992. *Femmes du Sud. Autres voix pour le XXI<sup>e</sup> siècle dans femmes et changement.*, Paris : Côté-femmes éditions. 157 p.
- Delince, Kern. *Les forces politiques en Haïti*. Paris : Éditions Katharla. 1987. 337 p.
- Del Re, Alisa, et Jacqueline Heinen., (sous la dir.). *Quelle citoyenneté pour les femmes ? La crise des États-providence et de la représentation politique en Europe*. France : L'Harmattan, 1996. 320 p.
- Depraz, Nathalie. *La conscience. Approches croisées des classiques aux sciences cognitives*. Paris : Armand Colin. 2001. 192 p.
- Douyon, Frantz. Haïti : *De l'Indépendance à la dépendance*. Paris : Éditions l'Harmattan. 2004. 178 p.
- Dubar, Claude. *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation*. Paris (France) : Presses Universitaires de France. coll. « Le lien social », Paris. 2000. 239 p.
- Dumais, Monique. *Les droits des femmes*. Montréal : Éditions Paulines et Médiaspaul, 1992. 132 p.
- Fabien, Ghislaine. *La ligue d'action féminine. Première organisation des femmes haïtiennes*. Port-au-Prince : Édition Areytos. 2001. 15 p.
- Ferrand, Michèle. *Féminin, masculin*. La Découverte. coll «Repères» Paris : 2004. 107 p.
- Gaille, Marie. *Le citoyen*, Paris : GF Flammarion. 1998. 238 p.
- Gilbert, Myrtha. *Lutte des femmes et luttes sociales en Haïti. Problématiques et perspectives*. Port-au-Prince : Édition Areytos. 2001. 165 p.
- Gingras, Anne-Marie. *Les femmes et la politique : une relation tumultueuse*, Montréal : Fédération des Femmes du Québec. 1988. 81 p.
- Gohier, Christiane et Michael Sheirfer, (sous la dir.). *La question de l'identité. Qui suis-je? Qui est l'autre*. Montréal : Les Éditions Logiques. 1993. 257 p.
- Hurbon, Laënc, Pour une sociologie d'Haïti au XX<sup>ième</sup> : La démocratie introuvable. Paris : Éditions Karthala. 2001. 301 p.

Jenson, Jane. « La citoyenneté à part entière, peut-elle exister ? » Dans *Quelle citoyenneté pour les femmes? La crise des États-providences et de la représentation politique en Europe*, sous la dir. de Del Re Alisa et Heinen Jacqueline, France : L'harmattan. 1996. 320 p.

Jost, Hans Ulrich, Pavillon, Monique et Valloton, François, (sous la dir.). *La politique des droits. Citoyenneté et construction des genres au 19 et au 20 siècle*, Paris : Éditions KIMÉ. 1994. 157 p.

Julien, René. *Vers une citoyenneté responsable*. Port-au-Prince. 2004. 280 p.

Lamoureux, Henri. *Les dérives de la démocratie. Questions à la société civile québécoise*. Montréal, Québec : VLB éditeur. 1999. 159 p.

Lipiansky, Edmond Marc. *Identité et communication. L'expérience groupale*, Paris, (France) : Presses Universitaires de France. 1992. 263 p.

Le Pors, Anicet. *La citoyenneté*. Paris (France) : Presses Universitaires de France. 1999. 128 p.

Manigat, Myrlande. *Être femme en Haïti. Hier et aujourd'hui, le regard des constitutions des lois et de la société*. Port-au-Prince : Université Quisqueya. 2002. 457 p.

Manigat, Myrlande. *Traité de droit constitutionnel haïtien*. Vol. III, Port-au-Prince. Éditions Presses de l'imprimeur II. 2000. 786 p.

Marques-Pereira, Bérengère. *La citoyenneté politique des femmes*. Paris : Armand Collin. 2003. 214 p.

Mayer, Nonna et Pascal Perrineau. *Les comportements politique*. Paris : Armand Collin. 1992. 159 p.

Merlet, Myriam. *La participation politique des femmes en Haïti*. Port-au-Prince : Édition Fanm yo la. 2002. 54 p.

Michel, Andrée. *Le Féminisme*, Paris (France) : Presses Universitaires de France. 1982. 100 p.

Montès, D. Gérard. *Haïti : De la découverte à la révolte des esclaves*. Montréal : Les Éditions SORHICA. 2001. 261 p.

Montès, D. Gérard. *La lutte des Affranchis*. Montréal : Les Éditions SORHICA. 2003. 272 p.

Neptune Anglade, Mireille. *L'autre moitié du développement*, Port-au-Prince : Édition des Alizés. 1986. 261 p.

Nérestant, Micial. *La femme haïtienne devant la loi*. Paris : Karthala. 1997. 129 p.

Pelloux, Robert. *Le citoyen devant l'État*. Paris (France) : Presses Universitaires de France. 1955. 125 p.

Percheron, Annick. *La socialisation politique*. Paris : Armand Colin Éditeur. 1993. 226 p.

Piochon, Sylvie et Grégory Derville. *Les femmes et la politique*, Grenoble : Presses Universitaires de Grenoble. 2004. 215 p.

Rosenfield, Israël. *La conscience. Une biologie du moi*, Paris : Éditions Eshel. 1990. 148 p.

Sineau, Mariette. *Des femmes en politique*, Paris : Economica. 1988, 240 p.

Sylvain-Bouchereau, Madeleine. *Éducation des femmes haïtiennes*. Port-au-Prince : Imprimerie de l'État. 1984. 87 p.

Triki, Fathi. *La stratégie de l'identité*. Paris : Arcantères. 1998. 29 p.

Trouillot, Lionnel. *Haïti : Repenser la citoyenneté*, Port-au-Prince : Édition Haïti solidarité internationale. 2003. 119 p.

### **Mémoires**

Boudreault, Michèle. « La citoyenneté des femmes et le dilemme de l'égalité/différence. L'amorce d'une solution ». Mémoire de maîtrise, Montréal. Université du Québec à Montréal. 2001. 105 p.

Guertin, Donald. « Le sentiment d'appartenance chez l'adolescente et chez l'adolescent en milieu scolaire ». Mémoire de maîtrise. Montréal. Université du Québec à Montréal. 1987. 167 p.

### Périodiques

Andrew, Caroline. «Les femmes et la consommation collective : les enjeux de l'engagement politique», In «Femmes et pouvoir» *Politique* n°5, (Hiver 1984), 170p.

Curiel, Ochy, « La lutte politique des femmes face aux nouvelles formes de racisme. Vers une analyse de nos stratégies », *Nouvelles questions féministes*, vol.21, n°23, (2002), 120 p.

Cohen, Yolande, « Chronologie d'une émancipation. Questions féministes sur la citoyenneté des femmes » *Globe*, vol.3, n°2, (2000), p.41-64.

Garneau, Edith, « Le genre assez fort pour lui mais conçue pour elle » *Politique et sociétés*, vol.17, n°1, (1998), p. 151-170.

Guionnet, Christine et Brigitte Le Grignou. (dossier coordonné par). « La cause des femmes », *Politix : revue des sciences sociales du politique*, Paris : Hermès sciences publications, 2000, 235 p.

Lagrave, Rose-Marie. «Une étrange défaite La loi constitutionnelle sur la parité». In «La cause des femmes», *Politix* vol. 13, n°51, (2000), 235p.

Magloire Ambroise, Danièle, «Les Haïtiennes dans la tourmente de la crise économique», *Nouvelles images d'Haïti*, n°15, (Mars 2003), 9 p.

Mathieu, Nicole-Claude, « L'arraisonnement des femmes. Essais en Anthropologie des sexes » *Cahiers de l'Homme*, nouvelle série n°24, (1985), 251 p.

Neptune Anglade, Mireille, «Les conférences internationales sur les femmes et leurs impacts en Haïti», *Recherches féministes*, vol.8, n°1, (1995), p.166-173.

Simard, Carolle, « Changement et insertion des femmes dans le système politique», *Politique*, n°5, (1984), p.27-49.

Wentges, Taylor, «La classe politique : Parties and political instability in Haiti», *Fondation canadienne pour les Amériques (Focal)*, Ottawa , (mai 2000), 7 p.

### Sources sur Internet

Page d'information. «Texte». Une définition de l'identité : médecine fonctionnelle. [En ligne] <http://www.medecinefonctionnelle.com/textes/l'identite.htm>. (Page consultée le 15 septembre 2005).

Page personnelle. Sylvain Reboul, «Conscience, langage et philosophie» La conscience de soi : sylvain reboul.free. [En ligne] <http://sylvainreboul.free.fr/cons.htm>. (Page consultée le 15 septembre 2005).

Page d'information. Louis-Juste, Jean-Anil. «Débat» L'éducation en Haïti : rehred-haïti. [En ligne] <http://www.rehred-haiti.net/membres/papda/ancien/DOSZLEFRAMar.htm>. (Page consultée le 20 mai 2006).

Revue électronique. FALQUET, Jules. «Femmes, féminisme et développement : une analyse critique des politiques et des institutions» : *Cahiers genre et développement*. [En ligne]. <http://libertaire.free.fr/JulesFalquet01.html>. (Page consultée le 20 mai 2006).

Revue électronique. MAGLOIRE, Danièle et MERLET, Myriam «Être militante et chercheuse du sud» Agir sur la Condition Féminine pour améliorer les situations des femmes : *Conférence Haïtienne des Religieuses-euses, Homme et Femme Dieu les créa/Du féminisme au partenariat*. [En ligne] <http://www.unb.br/ih/his/gefem/labrys6/quebec/magloire.htm> (Page consultée 15 septembre 2006)

Revue électronique. «Économie et sociologie». Le contrôle social: Skyminds. [En ligne] [http://www.skyminds.net/economie/08\\_controle\\_social.php](http://www.skyminds.net/economie/08_controle_social.php), (Page consultée le 4 octobre 2006).

Page d'information. Legendre, R. «Définition». Concept de soi : uquebec. [En ligne] [http://www.uquebec.ca/edusante/mentale/estime\\_de\\_soi.htm](http://www.uquebec.ca/edusante/mentale/estime_de_soi.htm). (Page consultée le 3 décembre 2006)

Site de l'Union Parlementaire <http://www.ipu.org/wmn-f/world.htm> ( Page consultée le 3 décembre, 2006).

Syllabus. «Définition». Conscience de soi : xphilo.cours 2000-2001. [En ligne] [http://members.fortunecity.com/xphilo/cours\\_2000\\_2001/cs\\_incs.htm](http://members.fortunecity.com/xphilo/cours_2000_2001/cs_incs.htm). (Page consultée le 3 décembre 2006).

Syllabus. «Définition». Perception : xphilo.cours 2000-2001. [En ligne] [http://members.fortunecity.com/xphilo/cours\\_2000\\_2001/cs\\_incs.htm](http://members.fortunecity.com/xphilo/cours_2000_2001/cs_incs.htm). (Page consultée le 3 décembre 2006).

Page d'information. «À propos». Pierre Bourdieu. La socialisation : À propos-savoir. [En ligne] [http://www.apropos-savoir.fr/Pierre\\_Bourdieu](http://www.apropos-savoir.fr/Pierre_Bourdieu) (Page consultée le 15 décembre 2006).

**Autres sources**

*Constitution de la République d'Haïti 29 mars 1987*. Port-au-Prince : Éditions Henri Deschamps, 1991.

Commission Nationale pour l'Éducation des Filles – CONEF

Enquête Morbidité, Mortalité et utilisation des services 2000, EMMUS III, 2003, Ministère de la Santé Publique et de la Population

Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique –IHSI

Institut d'Haïti de l'enfance

Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), *Éléments de la Condition et des Situations des Femmes en Haïti*, rapports , 2002, 2006.

Rapport, Bureau d'études TAG, *Problématique de genre en Haïti*, doc Mimeo, juin 2001.

Rapport CECI-SOFA, 2002, *La violence faite aux femmes*.

Secrétariat d'État à la population